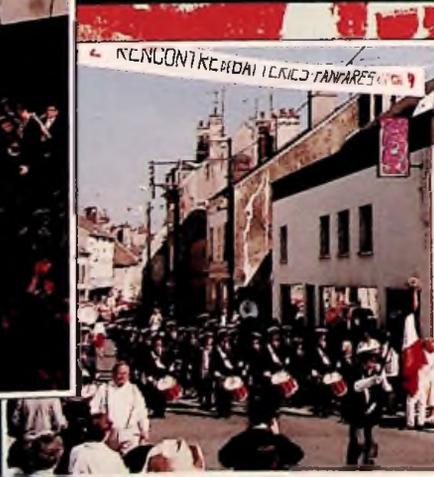


# Journal

Poitiers  
**95<sup>e</sup> congrès de la CMF**  
un pas vers le futur



**Nantes et Villers-Cotterêts**  
2 grands ensembles dynamiques

*pour trompette,  
trombone et cor*

*Silent* **BRASS**

## LA RÉVOLUTION SILENCIEUSE

Issu du savoir-faire YAMAHA dans le domaine des cuivres et de l'électronique, le Silent Brass est une innovation spectaculaire permettant aux musiciens de pratiquer leur instrument à tout moment et en tout lieu.

La sourdine de conception révolutionnaire permet de jouer en silence avec un confort de jeu et d'écoute exceptionnels. Le boîtier de contrôle électronique, compact et léger, offre de multiples possibilités de réglages et de connexions pour le plus grand plaisir du musicien.

Trois modèles de Silent Brass à découvrir :

SB 3 pour cor

SB 5 pour trombone

SB 7 pour trompette et cornet

Une ère de totale liberté s'ouvre dans le monde des Cuivres.



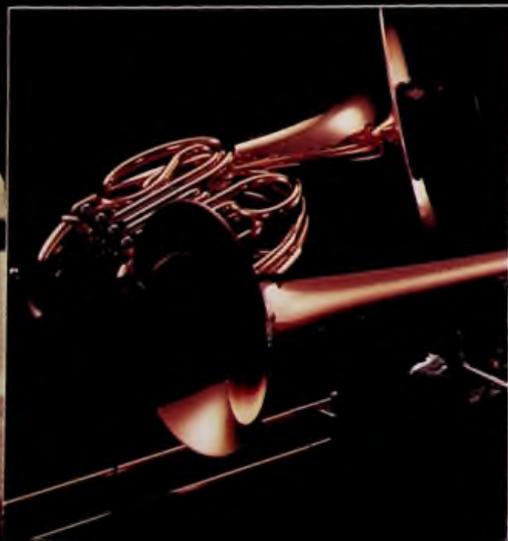
Liste des distributeurs agréés Yamaha

**36.15 YAMAHA**

1,29 F la minute

# YAMAHA

YAMAHA MUSIQUE FRANCE  
B.P. 70, 77312 Marne-la-Vallée, Cedex 2





*par Maurice Adam*

C'est donc à Poitiers, dans le cadre avant-gardiste du Futuroscope ouvrant sur le 3<sup>e</sup> millénaire, que s'est tenue la 95<sup>e</sup> Assemblée générale de la CMF.

L'accueil de la Fédération de Poitou-Charentes, animée par son dynamique Président Jean-Marie Dazas, fut particulièrement chaleureux, et son programme musical éclectique et de haute tenue.

Placé sous le haut patronage de Monsieur Douste-Blazy, Ministre de la Culture, ce congrès fut une fois encore le lieu de la convivialité et de la solidarité entre nos 23 fédérations régionales si diverses et pourtant toutes unies par le même désir de servir la musique.

De nombreux thèmes furent abordés, grâce à la présentation des rapports des différentes commissions : la création imminente du Diplôme d'État; la formation, toujours plus nécessaire, des directeurs de sociétés musicales; les Concours nationaux qui connaissent un succès croissant et l'ouverture européenne de la CMF.

Je remercie le Conseil d'administration qui m'a renouvelé sa confiance pour trois ans, mandat durant lequel, assisté de ses membres, je poursuivrai la politique d'ouverture engagée, en développant le partenariat si nécessaire à la pratique musicale amateur.

Je vous donne rendez-vous le 3 juin, au Sénat, pour notre Journée d'information sur le thème «l'emploi culturel dans les associations de la CMF».

J'invite, par ailleurs, toutes nos sociétés musicales à participer activement à la Fête de la Musique, le 21 juin, notamment par l'interprétation, dans chaque ville de France, à 20 heures, de la chanson de Pierre Delanoë et Michel Fugain, «Chante...», afin de traduire par un geste fort le plaisir de participer à un moment privilégié de la vie musicale.

# CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

## Conseil d'administration

### PRESIDENT

**Monsieur Maurice ADAM**  
«L'EDEN» , 2, RUE PAUL VERLAINE  
73100 AIX LES BAINS  
Téléphone : 79.35.05.91

### VICE-PRESIDENTS :

**Monsieur Jack HURIER**  
9, RUE DU FEU DE ST JEAN  
28190 CHUISNES  
Téléphone : 37.23.35.65

### Monsieur Philippe FOURNIER

19, rue d'Antin  
59800 LILLE  
Téléphone : 20.52.32.82 ou 21.25.68.49  
ou 21.07.01.18

### Monsieur Gérard SCHEID

Hôtel de ville  
25110 BAUME LES DAMES  
Téléphone : 81.84.07.13

### Secrétaire Général :

**Monsieur Daniel CHOPINEZ**  
22, rue Thiers  
88000 EPINAL  
Téléphone : 29.35.55.37

### Secrétaire Général Adjoint :

**Monsieur Michel PIERROT**  
29, grande rue  
51400 LES PETITES LOGES  
Téléphone : 26.03.94.27

### Trésorier :

**Monsieur Marcel LORIEAU**  
128, boulevard d'Angleterre  
85000 LA ROCHE SUR YON  
Téléphone : 51.05.59.43

### Trésorier Adjoint :

**Monsieur Thierry CLAIRON**  
5, rue des Acacias  
35600 REDON  
Téléphone : 99.71.11.99 (prof.)

### Membres :

**Monsieur Bernard AURY**  
4 école Jules Ferry  
43100 BRIOUDE  
Téléphone : 71.74.92.29

### Monsieur Paul COURTIAL

4, Lot. Les Thuyas  
83260 LA CRAU  
Téléphone : 94.66.74.55

### Monsieur Bernard COURTIS

Rue du 11 novembre  
80270 AIRAINES  
Téléphone : 22.29.47.52

### Monsieur Jean-Marie DAZAS

École municipale de musique  
Place Robert d'Arbrissel  
86140 LENCLOITRE  
Téléphone : 49.90.55.46

### Monsieur Jean-Claude FONDRIEST

67, avenue Jean Jaurès  
47000 AGEN  
Téléphone : 53.96.16.83

### Monsieur Fr.-Xavier GIOVANNI

Rés. Amandarina, bât.J, RDJ  
20090 AJACCIO

### M. Charles GOETZMANN

44, Grand'Rue  
67660 BETSCHDORF  
Téléphone : 88.54.44.41 (prof.)  
88.54.43.25 (privé)

### Monsieur HAFFNER

Chemin de l'Arbre Blanc  
09500 MIREPOIX  
Téléphone : 61.68.28.09

### Monsieur Claude LINON

14 Lotissement Costebelle  
34290 LIEURAN LES BEZIERS  
Téléphone : 67.36.38.12

### Monsieur Mario MONTI

3, rue du Bel Air  
95870 BEZONS  
Téléphone : 30.76.57.12

### Monsieur Philippe MORAND

34, avenue du 8 mai  
95400 VILLIERS LE BEL  
Téléphone : 47.44.12.26 (prof.)  
Téléphone : 34.29.16.32 (privé)

### Monsieur André PETIT

100ter, Boulevard Herbet Fournet  
14100 LISIEUX  
Téléphone : 31.62.18.47 (privé)

### Monsieur Henri-René POLLIN

7, rue Jeanne d'Arc  
76420 BIHOREL  
Téléphone : 35.60.56.42

### Monsieur André SASTRE

10, rue Morel Retz  
21000 DIJON  
Téléphone : 80.67.69.72

## Fédérations régionales

### ALSACE

**Monsieur Jean-Jacques WEBER**  
F. S.M. A., Maison des Associations  
1A, place des Orphelins  
67000 STRASBOURG  
Tél : 88.35.11.25 / Fax : 88.35.11.27

### AQUITAINE

**Monsieur Jean-Claude FONDRIEST**  
67, avenue Jean Jaurès  
47000 AGEN  
Tél : 53.96.16.83

### AUVERGNE

**Monsieur Conrad RODRIGUEZ**  
6, rue Jean Bigot  
63500 ISSOIRE  
Tél : 73.89.48.20

### BOURGOGNE

**Monsieur Roger REMANDET**  
27, avenue Nicéphore Niepce  
71100 CHALON SUR SAONE  
Tél : 85.48.89.87

### BRETAGNE

**Monsieur Thierry CLAIRON**  
5, rue des Acacias  
35600 REDON  
Tél : 99.71.11.99 (prof.)

### CENTRE

**Monsieur Jack HURIER**  
9, rue du Feu de St Jean  
28190 CHUISNES  
Tél : 37.23.35.65

### CHAMPAGNE- ARDENNE

**Mademoiselle Françoise HARBULOT**  
2 rue Jambon  
08110 CARIIGNAN  
Tél : 24.22.02.34

### FRANCHE - COMTÉ

**Monsieur Gérard SCHEID**  
Hôtel de Ville  
25110 BAUME LES DAMES  
Tél : 81.84.07.13

### LANGUEDOC- ROUSSILLON

**Monsieur Claude LINON**  
14, Lotissement Costebelle  
34290 LIEURAN LES BEZIERS  
Tél : 67.36.38.12

### LIMOUSIN

**Monsieur Jean LAROUDIE**  
6, rue Jean Moulin  
87350 PANAZOL  
Tél : 55.30.38.60

### LORRAINE

**Monsieur Jean-Marie GEORGIN**  
23, rue Mozart  
57320 BOUZONVILLE  
Tél : 87.78.32.42

### MIDI-PYRENNES

**Monsieur Claude HAFFNER**  
Chemin de l'Arbre Blanc  
09500 MIREPOIX  
Tél : 61.68.28.09

### NORD

**Monsieur Philippe FOURNIER**  
19, rue d'Antin  
59800 LILLE  
Tél : 20.57.91.39 / 20.25.68.49  
27.07.01.18

### BASSE-NORMANDIE

**Monsieur André PETIT**  
100ter, boulevard Herbet Fournet  
14100 LISIEUX  
Tél : 31.62.18.47 (privé)

### HAUTE-NORMANDIE

**Monsieur Henri-René POLLIN**  
7, rue Jeanne d'Arc  
76420 BIHOREL  
Tél : 35.60.56.42

### RÉGION PARISIENNE

**Monsieur Jean-Claude ROGER**  
5, rue Daniel Sueur  
93440 DUGNY  
Tél : 48.37.91.53

### PAYS DE LA LOIRE

**Monsieur M.-Alexandre BELLANGER**  
6, rue Beauséjour  
49570 MONTJEAN SUR LOIRE  
Tél : 41.39.05.17

### PICARDIE

**Monsieur Bernard COURTIS**  
Rue du 11 novembre  
80270 AIRAINES  
Tél : 22.29.47.52

### POITOU - CHARENTES

**Monsieur Jean-Marie DAZAS**  
École municipale de musique  
Place Robert d'Arbrissel  
86140 LENCLOITRE  
Tél : 49.90.55.46

### PROVENCE ALPES

COTE-D'AZUR  
**Monsieur Paul COURTIAL**  
4, Lot. Les Thuyas  
83260 LA CRAU  
Tél : 94.66.74.55

### RHONE- ALPES

**Monsieur Maurice ADAM**  
Fédération Musicale de Savoie  
96, rue du Nivolet  
73000 CHAMBERY  
Tél : 79.35.05.91

### CORSE

**Monsieur Fr.-Xavier GIOVANNI**  
Rés. Amandarina,  
bât.J, RDJ  
20090 AJACCIO

### GUADELOUPE

**Monsieur Robert DAUBERTON**  
Cité Miquel BB Bare 45  
97110 POINTE A PITRE  
Tél : (19) 590.83.53.11 (privé)  
Tél : (19) 590.82.50.30 (prof.)

Édité par CMF Diffusion  
BP 252 - 75464 Paris cédex 10-  
103, bd de Magenta,  
75010 Paris  
Tél. 42 82 10 17.  
Télécopie : 45 96 06 86  
n° de commission paritaire :  
65172.  
N.C.8 Paris 381279637  
Siret n° 88127963700015.  
APE n° 8607, BPRNP, Paris  
gare du Nord, 115, bd de Ma-  
genta, 75010 Paris.

**Directeur  
de la publication**  
Maurice Adam

**Rédaction et réalisation**  
Christine Bergna  
Laurence Solnais

**Abonnement**  
Alice Vanderbossche  
Abonnement 1 an ( 6 n°s)  
France : 160F  
Etranger : 220F  
Prix au n° : 35F

**Impression**  
Imprimerie de Montlignon  
61400 La Chapelle Montlignon.  
Dépôt légal n° 18253

«Toute reproduction, même partielle et par quelque autorité que ce soit, du contenu de la présente revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionné»

3615  
MEGAMUSIC  
Code CMF

**ABONNEZ-VOUS**

# S o M m a i R e

- |  |  |
|--|--|
| <p><b>1 Editorial</b><br/>par Maurice Adam</p> <p><b>2 Organigramme C.M.F.</b></p> <p><b>4 Infos CMF</b><br/>L'Union Européenne des Musiciens</p> <p><b>6 Histoire</b><br/>Pierné, Büsser, Saint-Saëns,<br/>Reynaldo Hahn par Fr. Robert</p> <p><b>7 95<sup>e</sup> Assemblée Générale<br/>de la C.M.F.</b><br/>au Futuroscope</p> | <p><b>39 Répertoire</b><br/>Children' Symphony<br/>de Roland Cardon</p> <p><b>40 Région</b><br/>Concours-festival de Moyenneville<br/>par Claude Lepagnez</p> <p><b>41 Vocal</b><br/>La direction musicale en question<br/>par P. Baudrillart</p> <p><b>43 Avis</b><br/>Les Hymnes nationaux</p> <p><b>44 Échos / Musique</b></p> <p><b>48 Disques</b><br/>La discothèque d'or de Francis<br/>Pieters<br/>Les CD de Jean Malraye</p> |
|--|--|



**JOURNÉE D'INFORMATION**

**EMPLOI CULTUREL  
DANS LES ASSOCIATIONS MUSICALES**

Palais du Luxembourg, Paris  
3 juin 1996

Ce colloque propose de faire le point sur **la gestion administrative** et présentera un projet d'étude pour **une convention collective C.M.F.**

**Programme de la journée**

○ matinée:

L'agrément d'éducation populaire, auprès du Ministère de Jeunesse et Sports;

La qualité d'organisme de formation à la Direction Régionale de la Formation Professionnelle;

Charges sociales et exonérations;

Interventions d'un inspecteur du travail et d'un représentant de Juris Associations.

○ après-midi:

Synthèse par Maurice Adam;

Interventions par des représentants du Ministère de Jeunesse et Sports, du Ministère de la culture, du Ministère du Travail, de l'Association des Maires de France.



**Musicora**

La Confédération Musicale de France ne saurait être absente de Musicora, grand rassemblement des amoureux de la musique.

Cette année encore du 22 au 27 mars, au stand de la Coordination des Associations Musicales (CAM), elle a pu présenter ses actions et ses projets au très nombreux public qui lui a rendu visite.

Très important : Pour tous les concours de B.-F., remplacer *les Marches progressives n° 2* de L. Vernier (épuisés) par *les Marches pétillantes* du même auteur.

**André Millon nous a quittés**

André Millon, né le 25 janvier 1931, est décédé le 4 février dernier. Après avoir subi une délicate intervention chirurgicale il y a quelques mois, le mal s'est développé jusqu'à l'issue fatale. Nous perdons un serviteur dévoué à la cause musicale, à la C.M.F. et aux mandolines d'Alsace qu'il a servies toute sa vie. Depuis 1965, il dirigeait la Société de Mandolines «La Colma-rienne». Il était responsable technique des orchestres à plectre d'Alsace. Il organisait les stages de formation des instructeurs, des élèves, ainsi que les examens fédéraux. Il enseignait la mandoline et la guitare. Il a fait partie de la Commission des plectres à la C.M.F. et participé aux Jurys de nos concours.

Nous présentons à sa veuve, à sa famille, à ses amis et à sa Fédération nos plus sincères condoléances.

*Mario Monti,  
Commission des Plectres*

**Agenda du Président**

**22 mars**  
Musicora

**24 mars**  
Congrès de la Fédération du Nord-Pas-de-Calais à Divion

**26 mars**  
Réunion au Ministère de la Jeunesse et des Sports

**28 mars**  
Présentation de la CMF aux 2<sup>e</sup> assises des Conseillers généraux de France à Lyon-Satolas

**30 et 31 mars**  
Réunion du Comité CISM à Bâle

**2 avril**  
Comité national de la Musique, Commission de la Musique vivante

**du 10 au 14 avril**  
Congrès CMF à Poitiers

**25 avril**  
Conseil d'administration du Comité National de la Musique

## Deuxième sommet européen des Fédérations musicales à Luxembourg les 2 et 3 novembre derniers

Le vendredi 3 novembre 1995, les Fédérations régionales, nationales et internationales se sont réunies pour le deuxième sommet européen à la représentation de la Commission Européenne à Luxembourg. Cette rencontre eut lieu à l'initiative de l'Association «Union Européenne des Musiciens» (UEM), dirigée par la Commission européenne des musiciens amateurs. L'organisation fut confiée à la Fédération Luxembourgeoise des Sociétés Chorales et Instrumentales, «Union Grand-Duc Adolphe».

Dans une déclaration établie sur la proposition de la Fédération Musicale Royale Néerlandaise «KNF», il a été retenu que l'Union Européenne des Musiciens est l'organisation «parapluie» des fédérations vocales et instrumentales de l'Europe toute entière. À ce titre, elle garantit l'indépendance de toutes les fédérations européennes, nationales et régionales, essentiellement en ce qui concerne leurs compétences en matière musicale. Les représentants des fédérations suivirent avec grand intérêt le rapport présenté par Mme Myriam Putzeys, directrice du Centre Information des Jeunes au Luxembourg, sur le programme de l'U.E. «Jeunesse pour l'Europe». Dans le respect des directives, des subventions pour des rencontres de jeunes se consacrant à la musique peuvent être allouées dans le cadre de ce programme. Les imprimés de demandes de subvention, complétés par des notes explicatives, sont disponibles auprès de l'UEM à Luxembourg. Un projet élaboré par l'UEM, intitulé «Les Musiciens Amateurs en Europe» prévoit que l'Union Européenne accorde des subventions aux organisateurs de manifestations européennes. Par disposition transitoire il est proposé que cette disposition entre en vigueur dès l'année 1996. En mémoire au Roi des Belges, le programme linguistique «Baudouin I<sup>er</sup>», tel qu'il a été élaboré par l'UEM, stipule qu'à partir de l'année 1997, l'U.E. aide les fédérations musicales à financer l'interprétation simultanée et la traduction des rapports, lors des rencontres européennes. Après le Sommet, Jacques Santer, Président de la Commission européenne, reçut le pré-

sident de l'UEM dans ses bureaux à Bruxelles, lors d'une entrevue. À cette occasion, M. Santer donna son assentiment pour un examen bienveillant des propositions précitées par les services compétents de l'U.E. En outre, les fédérations réunies à Luxembourg prièrent avec insistance les pouvoirs publics des États européens de créer sans retard une loi-cadre pour la musique amateur. Ils lancèrent notamment un appel pressant au Parlement européen pour qu'une ligne budgétaire soit prévue au budget de l'Union Européenne, permettant à la Commission européenne d'accorder des subventions annuelles aux fédérations internationales du mouvement associatif européen de la musique chorale et instrumentale afin de subvenir à leurs frais de fonctionnement. Lors d'une cérémonie solennelle, la «Charte Européenne des Musiciens Amateurs» fut approuvée à l'unanimité des participants, dont le représentant de la Commission européenne. Ce nouveau document, qui s'adresse à tous les États d'Europe, remplace la «Charte des Musiciens Amateurs dans la Communauté européenne», arrêtée en 1993. Entretemps, la Charte a été transmise aux Gouvernements de tous les États d'Europe en les priant de bien vouloir prendre position à son égard.

Ont été élus comme membres de la Commission Européenne des Musiciens Amateurs: Henri Schumacher, président (Luxembourg), Dr Joachim Conradi (Allemagne), Marcel Corneloup (France), Marc Dasnois (Belgique), Hartmut Doppler (Allemagne), Dr. Alcides Gouveia (Portugal), Charles Goetzmann (France), Magister Josef Lemmerer (Autriche), A.J.H.M. Meerts (Pays-Bas), Théo F.-M. Rongen et Dr. Siegfried Tappeiner (Tyrol du Sud). Au sein de l'assemblée constituante de la Commission qui suivit ces élections, ont été cooptés comme membres de la Commission: Philippe Fournier (France), Denis Heylen (Belgique), Enrique Lacomba (Espagne) et Mag. Bruno Seebacher (Autriche). Ont été approuvés dans leurs fonctions: Monsieur Philippe Fournier, secrétaire général; Dr. Joachim Conradi, chargé des finances; Francine Hermes, secré-

taire administrative. Le Chef d'orchestre et chef de chœur grec de renom, Nikos Efthimiadis, a été appelé à siéger dans la Commission en qualité d'expert.

La CMF adhère à l'UEM, ainsi que plusieurs fédérations régionales. Deux représentants de la CMF siègent à la Commission Européenne: Charles Goetzmann (Alsace) et Philippe Fournier qui a été confirmé dans ses fonctions de Secrétaire général de l'UEM.

*Pour tout complément d'information, s'adresser à la Présidence de l'U.E.M.: 2, rue Sosthène Weis, L-2722 Luxembourg-Grund, tél.: (352) 46 25 36 et 46 25 37. Fax: (352) 47 14 40.*

**L'Union Européenne des Musiciens (UEM)** est la grande institution européenne de la musique, en tant qu'organisation «parapluie» au service du mouvement associatif de la musique de l'Europe toute entière. Elle se compose des fédérations instrumentales et vocales régionales, nationales et supranationales en activité en Europe. L'UEM s'est fixée pour missions de :

- faire appliquer la Charte Européenne des Musiciens Amateurs;
- aider aux financements des activités des fédérations européennes;
- appuyer les fédérations régionales et nationales pour la réalisation de projets européens;
- défendre les intérêts des fédérations auprès des institutions internationales: UNESCO, Conseil International de la Musique, Conseil Européen de la Musique, Union Européenne (Parlement Européen, Conseil des Ministres, Commission Européenne), Conseil de l'Europe;
- promouvoir, au niveau européen, les activités musicales du mouvement associatif;
- coordonner, entre les différents secteurs, le travail des fédérations européennes;
- favoriser la collaboration entre les différentes fédérations et associations musicales en Europe;
- encourager généreusement les rencontres musicales européennes.



## Pierné, Büsser, Saint-Saëns et Reynaldo Hahn

1889 : en vue de l'Exposition universelle, deux concours de composition musicale furent ouverts : l'un pour une œuvre lyrique avec soli et chœurs, l'autre pour une *Marche solennelle* pour musique militaire. Le lauréat de ce dernier fut un compositeur de vingt-six ans, Prix de Rome 1881, élève de Massenet (composition) et de César Franck (orgue) : Gabriel Pierné, futur adjoint et successeur d'Édouard Colonne à la direction des Concerts du Châtelet. Sa *Marche solennelle*, opus 23, est dédiée à Gabriel Wettge, le chef de musique de la Garde républicaine qui en dirigea la première exécution. Elle fut ensuite retranscrite pour orchestre symphonique. Sous ces deux formes, elle contribua - comme la fameuse *Sérénade*, la *Suite d'Orchestre* et le *Concerto de piano* - à asseoir le renom de l'auteur, non seulement à Paris mais en province et jusqu'à l'étranger. C'est ainsi qu'en décembre de cette même année 1889, on l'applaudit à Bruxelles dans sa version symphonique. Un mois plus tôt la Grande Harmonie de Roubaix l'avait fait entendre dans sa version originale à la marche proprement dite et au trio - entrecoupé de brèves sonneries - fait suite un développement qui aboutit à une réexposition abrégée du début. Dans cet assouplissement du schéma traditionnel de la marche se profile le futur symphoniste de *Ramuntcho* (1).

L'abondance du catalogue d'Henri Büsser est proportionnée à l'étonnante longévité du compositeur né à Toulouse le 16 janvier 1872 et mort à Paris au seuil de sa 103<sup>e</sup> année, le 30 décembre 1973. D'une esthétique traditionnaliste mais fortement imprégnée de Fauré, la musique d'Henri Büsser ne manque pas de qualités réelles, notamment à la scène et à l'orchestre. Elle s'efface, néanmoins, devant la carrière du chef de chant - dont le nom est lié à celui d'André Messager pour la préparation des premières représentations de *Pelléas et Mélisande* de Debussy - du chef d'orchestre et du pro-

fesseur de composition qui forma au Conservatoire de nombreux Prix de Rome comme Henri Dutilleul. Henri Büsser transcrivit lui-même pour orchestre symphonique, puis pour orchestre d'harmonie, sa *Marche de fête* (1908) écrite à l'origine pour grand orgue. La transcription pour harmonie (2), éditée en 1934, fut entendue lors d'une exposition à Gand - ces informations nous ayant été communiquées en 1962 par le compositeur.

Les œuvres originales pour harmonie et musique militaire de Camille Saint-Saëns se situent aux deux extrêmes de sa carrière. La grande marche de circonstance à caractère symphonique *Occident et Orient*, opus 25, fut composée en 1869 pour un gala de l'Union centrale des Arts appliqués à l'Industrie et publiée l'année suivante. On l'entendit, pour la deuxième fois le 21 octobre 1878, à la distribution des récompenses de l'Exposition universelle. Elle devait être encore exécutée à l'Hippodrome le 27 décembre, puis figurer au programme de fêtes diverses. Saint-Saëns la retranscrivit pour orchestre symphonique et la dirigea à plusieurs reprises dans cette nouvelle version - la dernière audition du vivant de l'auteur devant être donnée, Salle Gaveau, en avril 1916. Deux parties composent cette grande pièce : la première sera reprise et développée sous la forme d'un *fugato* traité de main maître (3). On le remarquera d'autant plus qu'à cette date, un *fugato* était inespéré dans une marche de circonstance, - Saint-Saëns n'ayant lui-même abordé la fugue qu'au terme de son *Caprice* (pour piano) *sur des airs de ballet d'Alceste* de Gluck. C'est la partie médiane qui évoque l'Orient, sur un rythme à trois temps, en souvenir peut-être des *Marches aux flambeaux* de Meyerbeer.

Durant la Grande Guerre 1914/1918, Saint-Saëns adopta des propositions farouchement nationalistes qui le conduisirent à brûler ce qu'il avait adoré, en premier lieu la musique de Wagner. Comme il ne devait jamais renoncer à ces positions, il se fit de nombreux ennemis. C'est dans cet état d'esprit qu'il accompagna en 1917 la mission Joffre-Viviani aux États-Unis et composa plusieurs morceaux de circonstance dont se détachent les pièces pour musique militaire : le *Pas redoublé vers la victoire*, opus 152, et la *Marche Interalliée*, opus 155. La première fut

seulement éditée pour piano à quatre mains - aucune orchestration, sauf erreur, n'ayant précédé celle réalisée par Désiré Dondeyne en vue de son enregistrement. En revanche, la *Marche Interalliée* dont la version d'origine était aussi pour piano à quatre mains, fut orchestrée par le chef de Musique de la Garde républicaine, Guillaume Balay. Elle avait été composée, comme son titre le rappelle, à la demande du Cercle Interallié. Elle est d'ailleurs dédiée à l'Amiral Fournier, le président de cette association (5).

Peu avant l'éclatement du conflit, Reynaldo Hahn, né à Caracas d'une mère vénézuelienne et d'un père d'origine allemande, s'était fait naturaliser français. Il fut affecté à Albi avant de servir en première ligne sur le front d'Argonne, ainsi qu'il l'avait réclamé au Général Gouraud. Comme tant d'autres élèves de Massenet, Reynaldo Hahn se sera montré apte à réussir au concert aussi bien qu'au théâtre où son plus durable succès devait être l'opérette *Ciboulette*, créée en 1923. Or, on sent venir précisément cette œuvre légère dans la marche militaire *Les jeunes lauriers* conçue à l'origine pour piano et qui vit le jour aux armées comme la chaîne de valse à deux pianos *Le ruban dénoué*. Elle fut ensuite orchestrée par le chef de Musique du 31<sup>e</sup> Régiment (à qui elle était destinée), Léonce Chomel qui, en 1910, avait réadapté pour les harmonies modernes la *Grande Symphonie funèbre et triomphale* de Berlioz.

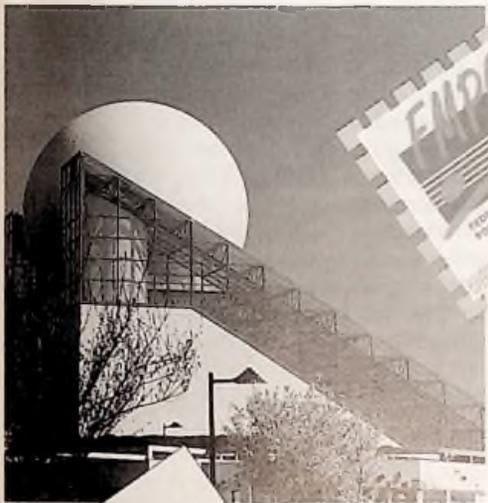
Frédéric Robert

### Notes:

(1) - Voir fragments cités par Désiré Dondeyne et Frédéric Robert : *Nouveau traité d'orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires* (deuxième édition, Robert Martin, 1992) pp. 186-187 et 188. Pour l'enregistrement par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (dir. Désiré Dondeyne), voir *Anthologie de la musique pour harmonie* (Marches de circonstances n°2 - Marches françaises). Disque S.E.R.P. MC7032.

(2) - Enregistrée par les mêmes interprètes et dans le même disque. Voir supra note précédente.

(4, 5 et 6) - Ces trois pièces figurent dans l'*Anthologie de la musique pour harmonie* (Marches militaires n°2 - Marches millitaires françaises, 1914/1918. MC7037 (Voir supra note 1 pour les interprètes. La *Marche Interalliée* de Saint-Saëns avait été enregistrée à quatre mains par Marylène Dosse et Annie Petit dans une intégrale de la *Musique pour piano de Camille Saint-Saëns* en deux coffrets (Volume 11 SVBX 5477). Disques Vox 1975.



# 95<sup>e</sup> Assemblée générale de la CMF

## Le mot du Président, M. Maurice Adam

C'est un peu à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire, dans le cadre du Futuroscope de Poitiers, que s'est tenue la 95<sup>e</sup> Assemblée générale de la CMF.

Organisée par la Fédération Poitou-Charentes, sous impulsion de son président Jean-Marie Dazas, entouré de sa dynamique équipe, ce Congrès, rassemblant près de 200 participants venus témoigner de leurs actions, a permis dans une atmosphère très conviviale de nombreux échanges d'idées dont les interventions, ici présentées, vous donnerons un aperçu.

Mesdames, messieurs, chers amis, j'ai le plaisir de déclarer ouverte notre 95<sup>e</sup> Assemblée générale statutaire et de souhaiter la bienvenue aux délégués de nos 23 fédérations régionales. Par votre présence massive vous marquez l'intérêt que vous portez à la C.M.F.

Après Lorient et la Bretagne qui furent l'an dernier nos hôtes chaleureux, c'est Poitiers qui nous accueille. Riches de leur passé historique, Poitiers et sa région sont néanmoins bien de leur siècle, et même un peu plus avec le Futuroscope qui témoigne avec éclat de cette ouverture vers le 3<sup>e</sup> millénaire.

Mais avant toute chose, je me dois de saluer les personnalités qui nous honorent de leur présence ; Monsieur le Député Jean-Pierre Abelin, vice-Président du Conseil général de la Vienne, qui malgré ses nombreuses obligations,

a tenu à assister à une partie de notre congrès. Il représente Monsieur le Président René Monory, à qui j'adresse un salut respectueux, Monsieur Francis Girault, vice-Président du Conseil général de la Vienne et Maire de Jaunay-Clan, nous accueille sur le territoire de sa commune sera parmi nous demain. Merci donc à la Fédération régionale de Poitou-Charentes de nous recevoir, ma gratitude s'adresse au Président Jean-Marie Dazas et à toute sa sympathique et dynamique équipe pour avoir accepté l'organisation de notre assemblée générale.

Avant d'aller plus loin dans mon propos, je ne voudrais pas manquer de saluer nos chers disparus de l'année écoulée, je pense à tous les musiciens et responsables qui nous ont quittés et en particulier à trois d'entre eux : Guy Meissonier, Yves Suptès, Jean-Michel Payen. Tous trois occupaient une place de choix dans la Confédération.

Enfin nous n'oublions pas le lieutenant-colonel Jacques Devogel, qui fut chef de la Musique de l'Air de 1970 à 1981. En souvenir de ces quatre amis, en fidélité à leur mémoire et à la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés, je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence.

Je me dois aussi d'exprimer ma profonde reconnaissance aux membres du bureau, à l'ensemble du conseil d'administration, du conseil culturel et à tous les membres de nos commissions techniques. Ensemble, nous formons une équipe fraternelle, solidaire et déterminée à mener à terme tous les projets qui seraient favorables au développement de nos fédérations régionales, cellules vivantes de la confédération.

Merci à tout le personnel de la CMF. Après le départ de Ginette Grouesy, que nous retrouvons avec beaucoup de plaisir aujourd'hui, Anne Bernard lui a succédé. Rapidement Anne s'est bien intégrée au sein de la CMF, ses qualités administratives et musicales sont reconnues par tous, je forme à son intention des vœux de réussite dans sa nouvelle fonction. M. Jean-Yves Le Balc'h, détaché du Ministère de l'Environnement remplace M. Jean Spenlehauer actuellement en stage à l'Opéra de Lyon.

Par ailleurs nous entretenons d'excellentes relations avec le Ministère de la Culture et tout spécialement avec la Direction de la Musique et de la Danse ; j'adresse un salut tout particulier à son directeur, Madame Anne Chiffert, ainsi qu'à ses collaborateurs : Madame Florence Touchant, Chef du département du patrimoine musical, Monsieur Robert Spengler, son adjoint, et Monsieur l'Inspecteur, Dan Lustgarten. Je me dois également de citer notre autre partenaire public, le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour son soutien.

Sans vouloir anticiper sur les différentes rapports qui vont vous être présentés, je tiens à rappeler que l'année a été féconde pour nos activités. Tout d'abord, grâce à une aide spécifique du Ministère de la Culture, 3 départements ont bénéficié du Fonds d'Intervention culturelle (FIC), pour l'organisation de stages : l'Eure, la Corrèze et la Charente. A l'issue de cette formation un bilan sera présenté au Ministère. Il est souhaitable que ces actions de décentralisation soient poursuivies.

Je suis heureux de vous faire part de la naissance du Diplôme d'État pour la Direction des Orchestres à vent. Il s'agissait d'un projet important qui se réalise, et que la CMF a su mener à son terme avec la Direction de la Musique et de la Danse et qui, dans la continuité du DADSM, s'inscrit dans la politique de formation que nous menons

depuis de nombreuses années. C'est un diplôme d'État qui s'adresse aux directeurs d'orchestres d'harmonie, d'orchestres de fanfare et de batterie-fanfare. La CMF compte dans ses rangs plus de 3 500 de ces formations, soit 63% des sociétés adhérentes. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la Direction de la Musique et de la Danse, nous ne pouvons que nous réjouir de la parfaite collaboration qui a prévalu avec nos partenaires des batteries-fanfars : la CFBF, l'UFF, et la FSCF. Ce diplôme devrait valoriser notre DADSM.

Je vous signale que la journée d'information qui devait avoir lieu le 4 décembre dernier sur le thème « l'emploi culturel dans les associations de la Confédération » et que nous avons dû annuler en raison des mouvements sociaux, a été reportée au 5 juin prochain au Palais du Luxembourg.

Dans le même ordre d'idées, nous envisageons la création d'un Orchestre national d'harmonie de jeunes : ce projet prend forme et nous sommes en relation avec Monsieur Voirpy, Directeur du Conservatoire d'Amiens et Directeur artistique de la Fédération de Picardie.

Outre les excellentes relations que nous entretenons avec les différentes associations nationales, nous développons nos efforts sur la plan international. Nous venons d'adhérer à l'Union européenne des Concours pour la Jeunesse, ce qui devrait permettre aux lauréats de notre Concours d'Excellence de participer à ce concours européen de jeunes solistes.

Notre vice-président Philippe Fournier a été élu Secrétaire général de l'Union européenne des Musiciens qui assure une coordination des associations musicales des différents pays de la Communauté.

La C.I.S.M., que j'ai l'honneur de présider et dont le but est la promotion des orchestres d'harmonie, organisera du 9 au 11 mai 1997 son concours à Aix-les-Bains. Ce concours est réservé aux divisions Honneur et Excellence.

Au cours de l'année écoulée, les quelques déplacements que j'ai pu effectuer dans nos fédérations régionales, m'ont permis d'entendre et d'apprécier des formations musicales de qualité, notamment dans le domaine de la création. Je constate avec intérêt que des efforts importants sont réalisés au sein de nos fédérations ; qu'il me soit permis

aujourd'hui de rendre hommage à tous ceux qui contribuent à cette évolution.

Malgré une conjoncture difficile, il nous faut développer le partenariat. À ce propos, la Direction de la Musique et de la Danse vient d'accepter la création d'un groupe de travail avec la CMF afin de faciliter nos démarches auprès des DRAC et des Délégués de la Musique et à la Danse. En effet, il est urgent de clarifier une situation qui, dans certaines régions ou dans certains départements reste encore très vague, pour mettre en place un programme de formation. Nous devons être conscients de cette situation et demeurer entre nous solidaires. Je vous avais préconisé, il y a trois ans, une politique d'ouverture qui s'est mise en place et qui commence à porter ses fruits. Il conviendrait de la prolonger par une politique de communication afin de mieux faire connaître nos actions. Je compte beaucoup sur les débats qui auront lieu dimanche matin sur le thème de la vie associative et qui nous permettront, je le souhaite très vivement, d'avoir entre nous une franche discussion. N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations et de vos suggestions. L'avenir de nos fédérations regroupées au sein de la CMF dépend en grande partie de la synthèse qui sera faite à l'issue de ce congrès. Vos propositions permettront à votre nouveau bureau, qui sera élu samedi, d'orienter peut-être différemment des actions qui seront plus encore bénéfiques pour nos fédérations.

Mes chers amis, c'est sous les signes conjugués de la confiance et de l'amitié que nous nous réunissons. Nous sommes les héritiers de ceux, qui depuis près d'un siècle agissent « en faveur d'une pratique musicale fondée sur l'engagement d'amateurs dont beaucoup ne sauraient vivre pleinement sans la musique », comme l'écrivait Monsieur le Ministre Philippe Douste-Blazy dans le dernier numéro de notre Journal, nous invitant « à poursuivre une œuvre mise, générations après générations, au service de la musique et de l'homme ».

Ce congrès annuel est le moment privilégié de mise en partage de cette action quotidienne au service de cette œuvre : pour tout ce que vous avez déjà fait et continuerez à faire, j'en suis convaincu, je vous remercie.

## la parole à...

### Jean-Marie Dazas

Président régional de la Fédération musicale du Poitou-Charentes

**P**ermettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, au nom du Conseil d'administration de la Fédération musicale Poitou-Charentes, mes plus cordiales salutations, et de vous dire la joie que nous avons à vous accueillir pour ce 95<sup>e</sup> Congrès de la



Confédération musicale de France.

Lorsque nous avons posé notre candidature pour l'organisation du Congrès national, nous pensions aux années 2 000 et cela nous semblait encore loin. À notre grande surprise, le Président Maurice Adam nous a sollicité pour cette année 1996 et si ce fut, de prime abord, une grande satisfaction et un enthousiasme éclatant, nous avons très vite perçu quelle était l'ampleur de la tâche qui venait de nous être confiée. Les nuits d'insomnie que m'avait décrites Jack Hurier... nous les avons vécues, les démarches administratives, financières... aussi, les soucis bien entendu... également. En dépit de cela, je voudrais vous remercier de votre confiance et de votre soutien. Une telle organisation rend plus humble devant ses propres capacités, et bien plus tolérant envers les difficultés rencontrées par nos collègues les années précédentes.

Je voudrais remercier le Conseil régional de Poitou-Charentes ainsi que les Conseils généraux de Charente, Charente Maritime, Deux-Sèvres et Vienne pour l'aide financière qu'ils nous ont accordée, les Télécommunications qui nous reçoivent dans ce magnifique espace, la mairie de Jaunay-Clan pour la salle multimédia, la SACEM, nos amis et partenaires éditeurs, fabricants et distributeurs qui nous offrent, tout au long de ces quatre

jours, une exposition remarquable. J'associe à ces remerciements les quatre Unions départementales de notre région.

Le Poitou-Charentes, région seuil entre la France du nord et celle du sud fait son unité autour de climats, de cultures et de vestiges témoins d'une longue histoire. Le Poitou-Charentes est également le passage obligé entre le Royaume-Uni et la péninsule ibérique. Ne parle-t-on pas de « l'arc atlantique » créant par là, sur le sol français, un lien entre le bassin parisien et la gâtine parthenaisienne, du littoral atlantique aux contreforts du Massif Central et du vignoble du cognaçais au marais poitevin. Le Poitou-Charentes tient son origine des anciennes provinces du Bas-Poitou, du Haut-Poitou, de l'Aunis parlant l'oïl, de la Saintonge, de l'Angoumois de langue d'oc, s'est résolument tourné vers l'avenir. Le site du Futuroscope, sur lequel nous sommes pendant ce congrès, témoigne de l'effort important engagé par la région et plus particulièrement par le département de la Vienne, en direction de la modernité, de l'ouverture aux technologies d'avant-garde et de la formation.

C'est dans cet esprit que notre Fédération musicale s'inscrit. Notre Fédération, qui compte quelques 90 printemps cette année, est née en 1906 sous le nom de Fédération des sociétés musicales de l'Ouest, qui regroupait alors la Charente Maritime, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne. C'est sous la présidence de M. Robert Dhumeau qu'en 1983, en conformité avec la décentralisation, les statuts de la Fédération musicale Poitou-Charentes furent déposés. Nous avons à cette occasion perdu nos amis vendéens qui sont allés rejoindre le Pays de Loire, et accueilli la Charente dans notre assemblée. Comme beaucoup de fédérations à cette époque, il s'agissait essentiellement d'organiser des festivals, concours, de permettre aux musiciens de se rencontrer, de redistribuer les programmes d'examen de la CMF, d'attribuer des médailles aux musiciens et sociétés méritants et de faire bénéficier nos adhérents des assurances de la CMF.

À partir de 1985, et sous l'impulsion, durant sept années, d'un nouveau président, Marcel Hélène, des actions en direction des jeunes musiciens furent engagées. Avec le soutien de l'Association régionale de Développement d'Information d'Actions musicales et chorégraphiques (ARDIAMC), l'Harmonie École régionale fut créée, pro-

posant aux musiciens du Poitou-Charentes de découvrir un répertoire nouveau et original sous la direction de chefs d'orchestre confirmés. La qualité du travail effectué rejaillissant sur nos sociétés musicales et dans nos écoles de musique, de nouveaux besoins se sont fait sentir. Depuis 1992, date de passation de pouvoir et de la mise en place d'une nouvelle équipe :

- nous avons conçu des stages de formation de chefs d'orchestre, et formation de formateurs (préparation au DADSM);
- incité à l'ouverture de la Fédération vers le Conservatoire national et les Écoles nationales;
- établi des relations et collaborations avec les associations départementales;
- et, depuis cette année, créé un Orchestre d'harmonie régional, placé sous la direction de J.-P. Pommier, compositeur et directeur de l'ENMD de La Rochelle.

Cette formation, que vous entendrez lors d'un des concerts de ce Congrès, a pour objectif de diffuser un répertoire original, de participer à la création d'œuvres nouvelles et enfin, de faire découvrir un orchestre d'harmonie complet dans nos départements.

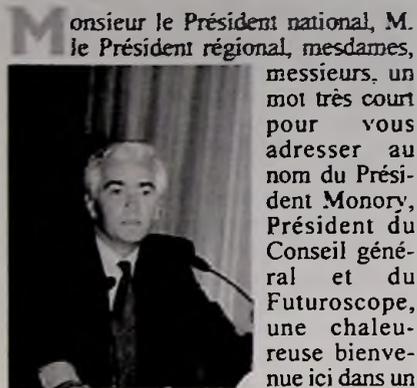
La Fédération musicale Poitou-Charentes compte à ce jour 180 adhérents répartis en orchestres d'harmonie, fanfares, batteries fanfares, big bands, brass bands, jazz, orchestres d'accordéon, chorales et écoles de musique. Soit environ 6 000 musiciens dans nos sociétés et plus de 9 000 élèves dans les écoles de musique adhérentes.

Parler de la région Poitou-Charentes en termes historiques, administratifs et musicaux ne serait pas complet si on n'abordait pas le goût, si implanté dans nos habitudes; il suffit d'évoquer les trois gloires de la gastronomie du Poitou-Charentes que sont les huîtres, le beurre et le cognac, mais n'oublions pas également les cagouilles pour les charentais ou les lumas (escargots) pour les poitevins, le chabichou, roi des fromages de chèvre et le pineau des Charentes. J'espère que ces quelques moments que vous allez passer en Poitou-Charentes vous permettront de déguster ces délicieux produits du terroir.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, je formule des vœux très sincères pour que ce 95<sup>e</sup> Congrès de la Confédération Musicale de France soit un moment de rencontres, d'échanges constructifs, de débats fructueux, de fraternité et de convivialité.

## Jean-Pierre Abelin

Député, vice-président du Conseil général de la Vienne



Monsieur le Président national, M. le Président régional, mesdames, messieurs, un mot très court pour vous adresser au nom du Président Monory, Président du Conseil général et du Futuroscope, une chaleureuse bienvenue ici dans un des principaux équipements du Futuroscope, dans le département de la Vienne et dans la région Poitou-Charentes. Vous êtes ici dans un lieu un peu particulier, un peu magique, porteur d'un message à la fois de prospective et d'espoir. Prospective, parce qu'il fallait faire un formidable pari sur l'avenir pour engager cette réalisation, et d'espoir, car on a montré qu'un petit département, une région moyenne, pouvaient réaliser des choses qui, a priori, étaient sans doute peu accessibles. Vous êtes ici dans un lieu qui, il y a douze ans étaient constitués de champs de céréales... de tournesol. Aujourd'hui vous avez un complexe de 250 hectares qui s'est constitué autour de l'idée de l'image, de la communication. Il réunit un parc de loisirs et un centre de formation supérieure et de recherche qui regroupe l'université, des écoles nationales et un centre d'activité. En douze ans nous avons réussi directement ou indirectement à créer une quinzaine de milliers d'emplois et fait en sorte que ce département qui était essentiellement rural prenne le chemin de l'avenir, celui du 3<sup>e</sup> millénaire.

Je voudrais vous dire que nous sommes très sensibles au choix que vous avez fait au niveau de la CMF. Nous vous remercions d'abord pour votre soutien à une politique d'animation du territoire, ainsi qu'à une pratique culturelle amateur qui nous paraît très importante aujourd'hui. Permettez-moi d'ajouter un mot sur l'esprit dans lequel nous travaillons ici. Si je voulais représenter notre méthode, je reprendrais quelques thèmes. Le premier étant basé sur une idée de pragmatisme et de partenariat. Nous sommes partis de l'existant, au niveau du milieu rural: nous avons une volonté de partenariat forte, une volonté de travailler

sur le terrain notamment avec la CMF. Démarche aussi de concertation et de coordinations entre les différents acteurs et les différentes collectivités. Je sais bien que beaucoup d'entre vous attendent une loi - là je parle en tant que parlementaire - de clarification des compétences au niveau de l'enseignement de la musique, car nous sommes dans une situation un peu vague. C'est vrai qu'au niveau national en matière de décentralisation il y a deux écoles: l'école des blocs de compétence, qui attend une loi qui définirait, une à une, la totalité des compétences de la collectivité territoriale. La deuxième école est peut-être celle qui se pratique ici. Je pense que les petites collectivités non pas particulièrement les moyens financiers extraordinaires et donc par l'addition de moyens un certain nombre de problème peuvent être résolus. Mais cela ne suffit pas, il faut une collectivité animatrice, qui permette des financements croisés et une concertation avec les autres collectivités. En l'absence d'une loi de clarification, c'est plutôt ce système que nous pratiquons entre la région Poitou-Charentes et ses quatre départements. Depuis un certain nombre d'années, nous avons une bonne politique de concertation avec les collectivités territoriales. Cette façon de voir les choses nous a permis de faire un certain nombre d'avancées, tant sur le plan de l'enseignement de la musique, que dans celui du domaine culturel en général.

Autre idée, la volonté de permettre à l'ensemble du territoire départemental et régional d'accéder à cette pratique amateur, pratique culturelle et c'est certainement une priorité en milieu rural beaucoup plus défavorisé sur ce plan.

Et puis, il faut donner la priorité, et cela est une compétence régionale forte, partagée, je pense, par l'ensemble des régions, à la formation des formateurs. Je crois que c'est par ce biais là que nous arriverons à harmoniser une certaine pratique, à harmoniser l'enseignement de la musique auquel nous tenons tous.

Je voudrais renouveler mes remerciements, vous souhaiter un bon congrès, une bonne visite du Futuroscope et un bon séjour dans la Vienne.

## Robert Spengler

Attaché au Département du patrimoine musical.

Je vous adresse les salutations de Madame Anne Chiffert, directeur de la Musique et de la Danse qui n'a pu venir ce jour et que je représente. Je suis heu-

reux d'être avec vous aujourd'hui. En vous entendant ce matin, j'ai relevé un certain nombre d'éléments, qui vont dans le sens de la politique souhaitée par la Direction de la musique et de la danse étant entendu qu'il s'agit d'une politique qui s'ouvre à des discussions permanentes avec votre conseil d'administration et le président. J'ai bien noté qu'un des leitmotiv dans toutes vos interventions :



c'est la recherche de la qualité. Il est certain qu'on se situe dans un paysage médiatique, et que cette recherche de la qualité est au centre de votre activité.

Vous avez aussi parlé du grand mouvement musical contemporain et notamment l'étude qui est parue au niveau du Ministère de la culture et de la communication sur les pratiques culturelles des Français. Nous sommes étonnés de voir la place tout à fait préminente que la musique et la danse prennent dans ce domaine. Je voudrais souligné ce que fait la C.M.F., qui s'est attachée dès le début à la pratique collective, ce qui est essentiel pour notamment perpétuer le mouvement amateur. J'ai également noté la masse considérable que représente la C.M.F. avec 6 000 sociétés, 700 000 adhérents, qui se présente dans l'ensemble du secteur urbain et rural. C'est un élément important de l'aménagement du territoire et l'on sait combien actuellement les gouvernements s'intéressent à l'aménagement culturel du territoire. C'est une œuvre qui a été depuis longtemps entreprise et elle était présente à l'origine dans le mouvement orphéonique et notamment dans l'action de la CMF qui dans le 20<sup>e</sup> siècle lui fait suite. J'ai retenu un certain nombre de demandes, et j'en tiendrais compte pour les reléguer à la Direction de la musique. Je voudrais dire en fin le plaisir que j'ai d'être parmi vous et souligner deux choses: d'une part que ce mouvement s'inscrit dans la permanence mais il s'inscrit aussi par vos efforts dans la modernité. Il en a été question du point de vue de la qualité mais aussi du rapprochement que la CMF peut avoir avec l'école de musique, les conservatoires et école.... Certaines pistes ont été tracées comme votre collaboration avec les centres d'art polyphonique, avec les centres de musique traditionnelle en région, qui sont des institutions ouvertes. Ce sont des pistes qu'il faut continuer à suivre.

## Rapport moral

par Daniel Chopinez  
Secrétaire général de la  
CMF

### • Preamble

La fonction de secrétaire général de la Confédération Musicale de France me conduit statutairement à être votre porte-parole pour relater l'ensemble des activités qui ont été menées tout

au long de cette année, et c'est avec plaisir que je m'en acquitte. Permettez-moi auparavant de vous remercier pour la confiance et l'attention que vous m'avez accordées



durant ce mandat qui se termine aujourd'hui à Poitiers au terme de trois années riches en événements, et en témoignages d'amitié.

Le calendrier, par tradition, nous conduit à être en décalage avec l'année civile et l'année scolaire ; commenter une année de la Confédération est donc un exercice toujours complexe.

Il n'y a même pas lieu de parler de pause lorsque nous nous retrouvons, il s'agit, et ce 95<sup>e</sup> Congrès en est l'occasion, de présenter une situation en mouvement qui fait apparaître des projets en cours de réalisation, des ambitions qui ont pour objectif de préparer l'avenir. Dans cette période où la CMF se trouve à la croisée des chemins, quel meilleur lieu pouvions-vous choisir pour réunir nos énergies sinon le Futuroscope, cœur de la prospective. Pour affronter les défis qui nous attendent dans les prochaines années, nous aurons besoin de beaucoup de clairvoyance ; je souhaite que le magnétisme que l'on perçoit naturellement ici, contribue à enrichir nos travaux.

La multiplicité des actions, le nombre de disciplines rendent l'élaboration du rapport d'activités proche de la gageure ; il ne pourra donc qu'être exhaustif, cela d'autant plus, qu'il ne m'appartient pas d'évoquer les sujets propres aux commissions pour lesquels les responsables seront de droit les rapporteurs. Je m'efforcerai cependant d'être le plus complet possible, mais, s'il m'arrivait d'omettre tel événement ou de ne pas citer telle personne, ce serait tout à fait fortuit et je vous suis gré, par avance, de bien vouloir m'en excuser.

### • Le Conseil d'administration

M. Chopinez présente d'abord les membres du CA. Il rappelle qu'au Congrès de Lorient, M. Jean Marie Dazas avait été élu en remplacement de M. Marcel Hélène qui avait présenté sa démission. D'autre part, M. Raoul Benhamou souhaite se retirer du Conseil d'Administration à la fin de cet exercice. La Fédération régionale de Midi Pyrénées a désigné M. Claude Haffner pour lui succéder. Il appartient à notre Assemblée Générale de confirmer cette désignation au cours des élections qui auront lieu vendredi. Enfin, la Fédération régionale de Corse a réintégré la CMF et sera représentée pour la première fois au Conseil d'Administration à la suite des élections.

Puis M. Chopinez présente le Bureau du Conseil d'Administration de la CMF élu pour un mandat de 3 ans en mai 1993 et qui est donc renouvelable cette année.

Les réunions du conseil d'administration et du bureau ont permis d'aborder tous les sujets ayant trait à l'avenir de la CMF. La première réunion s'est déroulée le 18 mai 1995 en présence de Madame Touchant, nouveau chef du

département du patrimoine au Ministère de la Culture, et de M. Dan Lustgarten, Inspecteur général à la Direction de la Musique et de la Danse.

La réunion décentralisée du Conseil d'Administration de l'année 1995 s'est déroulée à Chambéry le 7 juillet. C'est au cours de cette journée que nous avons assisté à la promotion au grade d'officier dans l'ordre des Arts et Lettres de notre Président Maurice Adam.

L'ordre du jour de cette réunion, pour donner une idée de la consistance des thèmes abordés tout au long de l'année, en voici l'essentiel : fête de la musique ; colloque administratif au sénat ; concours 1995 ; désignation des responsables des commissions ; FIC (Fonds d'Intervention Culturel) ; D.A.D.S.M. ; Diplôme d'Etat ; assurances ; Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) ; plaquette C.M.F. ; Union européenne des Musiciens ; Congrès CISM.

Puis M. Chopinez évoque brièvement le D.A.D.S.M. et le futur Diplôme d'Etat.

Pierre angulaire de l'action de la CMF, le diplôme de direction des sociétés musicales a pour vocation de former les directeurs actuellement en fonction, mais aussi de motiver les jeunes qui ont des dispositions vers cette spécialité. C'est pourquoi, il a été prévu l'élaboration du règlement et du programme pédagogique du niveau 1 appelé Certificat régional du 1<sup>er</sup> degré de DADSM. Ce certificat régional sanctionne la fin d'une année de stage ; il sera mis en place à l'initiative des présidents de région. Le niveau 3 constitue la préparation terminale à l'issue de laquelle est délivré le DADSM. Le calendrier des épreuves 1996 pour l'obtention de ce diplôme a été fixé :

- les 25, 26 et 27 octobre 1996, pour les épreuves d'admissibilité.

- Les 28 et 29 novembre 1996 pour les épreuves définitives.

Nous avons espéré que, compte tenu du niveau élevé de ce diplôme, une équivalence se ferait avec le Diplôme d'Etat !

M. Dan Lustgarten, Inspecteur au Ministère, nous a indiqué qu'il n'est pas possible d'envisager cette opportunité, mais il est peut être possible de prévoir des conventions avec les centres de formation (C.E.F.E.D.E.M.). Ces derniers délivrent le D.E. après une formation de 2 ou 3 ans. Les candidats devront justifier d'une pratique de direction au sein d'une société musicale.

Une délégation du Conseil d'Administration sous la conduite du Président Maurice Adam, s'est rendue au Ministère de la Culture, le vendredi 12 janvier, à l'invitation de Madame Chiffert, nouveau Directeur de la Musique et de la Danse. Ce fut l'occasion de présenter la CMF, son implication sur tout le territoire, son programme de formation, ses examens d'élèves, les concours d'orchestres, les concours de composition, le D.A.D.S.M., bref tout ce qui concerne l'activité de notre grande Association. Madame Chiffert a prêté une grande attention à toutes les informations que nous lui avons communiquées et les rapports qui sont établis avec la Direction de la Musique devraient favoriser le développement de la vie associative en général et de la nôtre en particulier.

À l'issue de cette réunion, le Président Maurice Adam a remis à Madame Chiffert la plaquette CMF qui a été élaborée cette année et dont vous avez dû avoir connaissance. Elle est destinée à toutes les personnalités du monde politique et musical, l'objectif étant de faire mieux connaître la Confédération Musicale de France.

Autre manière de nous faire connaître, de réfléchir et de progresser : l'organisation des colloques au Sénat, reporté au lundi 3 juin pour les motifs que vous connaissez, le colloque de cette année aura pour thème : « *l'emploi culturel dans les associations musicales* »

Au cours de cette année, plusieurs autres sujets ont été traités, je vous en communique quelques-uns à titre d'information.

- La Fédération de la Somme a proposé la création d'un orchestre d'harmonie national des jeunes. Il serait dirigé par Alain Voirpy, directeur du conservatoire d'Amiens et aurait son siège à Royan.

- Un comité de liaison interconfédéral a été créé ; il a pour but de favoriser une meilleure coordination entre les Confédérations de Batteries-Fanfarses - C.F.B.F (Confédération française des Batteries-Fanfarses) - U.F.F. (Union des Fanfares de France) - F.S.C.F. (Fédération sportive et culturelle de France) - et la Confédération musicale de France.

- Le congrès de la CISM se tiendra du 18 au 22 octobre à Maribor en Slovénie.

- Le concours international de la CISM se déroulera à Aix-les-Bains en 1997. Le livret fédéral doit être adapté aux

nouvelles dispositions prises dans le cadre des concours.

- La fête de la musique a connu un vif succès. 13 sociétés y ont participé. L'organisation a été parfaite. Il est souhaité que cette fête se déroule à nouveau au parc de la Villette.

- Le dossier FIC a été retenu par le Ministère. La CMF en a la maîtrise totale. 3 départements ont été retenus : la Charente, l'Eure et la Corrèze. Le Ministère y contribue à hauteur de 1 500 000 francs. Cette aide concerne 50 stagiaires et s'échelonne sur 10 jours. Les Conseils généraux seront sollicités pour prolonger l'action.

M. Chopinez poursuit par la présentation des différentes instances de la CMF : Le CNM, Comité national de la Musique : MM. Maurice Adam et Jack Hurier. La CAM, Coordination des associations musicales : MM. Maurice Adam et Jack Hurier; Le CSM, Conseil supérieur de la Musique : M. André Petit; L'UNAVAC, Union nationale des associations à vocation artistique et culturelle : M. A. Petit; La CISM, Confédération internationale des sociétés musicales : MM. Maurice Adam, Charles Goetzmann et Jack Hurier; L'UEM, Union européenne des musiciens : MM. Philippe Fournier et Charles Goetzmann; La WASBE, World association for symphonic bands and ensembles : MM. Jack Hurier et André Petit.

Le Président Maurice Adam a été élu président de la CISM, vice-président de la CAM et vice-président du CNM.

#### • Le Conseil culturel de la CMF

M. Chopinez rappelle que ce conseil est placé sous la responsabilité de André Petit et réuni Madame Ida Gotkovski et MM. René Castelain, Désiré Dondeyne, Philippe Dulat, Maurice Faillenot, Jack Hurier, Serge Lancen et Henri-René Pollin.

#### • Les Commissions techniques

Chaque commission technique de la CMF est placée sous la direction d'un responsable. Ces responsables ont été désignés en juillet 1993 pour un mandat de 3 ans. Je vous en rappelle les noms : Orchestres d'harmonie: Alin Delmotte; Formation musicale: Jack Hurier; Chorales: Robert Combaz; Plectres: Mario Monti; Big bands - brass bands: Michel Pierrot. Musique de chambre; orchestres symphoniques, classes d'orchestres: Henri-René Pollin; Orchestres de fanfare: Pierre Vuillemin; Musique traditionnelle: André Sastre; Orchestres d'accordéons: Philippe Fournier (depuis septembre 95); Batteries-fanfarses: André Trémène.

Comme tous les ans, les commissions instrumentales ont eu lieu au mois de septembre à la CMF et à la FNUCMU. Les responsables des commissions sont associés aux réunions du Conseil Culturel.

Les commissions orchestrales se sont déroulées du 11 juillet au 31 octobre.

#### • Le Concours d'Excellence

Il s'est déroulé le dimanche 18 février au Conservatoire du X<sup>e</sup> arrondissement. Son Directeur André Guilbert avait mis son établissement à la disposition de la CMF pour le déroulement des épreuves (voir Journal CMF, n°462, février 96).

#### • Les Concours nationaux de musique

Au cours de l'année 1995, il a été organisé 18 concours. 234 sociétés musicales y ont participé.

40 sociétés ont accédé à la Division Supérieure; 14 sociétés ont accédé à la Division Excellence; 13 sociétés ont accédé à la Division Honneur

- Les Sociétés ayant obtenu le Grand Prix : La Batterie Fanfare de Villers-Cotterets, l'Accordéon club de Verdun et l'Orchestre d'harmonie de Bouzonville.

Enfin, 2 973 médailles ont été fournies par la CMF en 1995. Le changement de tarif a « ému » beaucoup d'entre vous; la CMF est en train de rechercher une solution plus économique.

L'état des assurances : 512 dossiers ont été traités. À ce jour, 378 ont trouvé leur règlement pour une somme totale de 978 993,50 Fr.

#### • Conclusion

Pour conclure, M. Chopinez rappelle que, dans l'éditorial qu'il nous a fait l'honneur d'écrire pour notre journal, Monsieur Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Culture a souligné le rôle important de la Confédération musicale de France, les liens qu'elle développe entre les générations, la valorisation du patrimoine, sa contribution au renouveau du lien social dans notre pays ; mais ce qu'il me semble essentiel de retenir, c'est le soutien affirmé du Ministère de la Culture pour concourir à la permanence de l'action et du renforcement de la place de la Confédération Musicale de France dans le mouvement musical d'aujourd'hui. Dans cette perspective, il convient que tous ensemble nous soyons unis et solidaires pour réaliser cette ambition. Je vous remercie de votre attention.

## Rapport de l'action culturelle par André Petit responsable de l'Action culturelle de la CMF

D'après une étude du Ministère de la Culture sur la pratique amateur de la musique en France à laquelle la CMF a participé activement, le développement des conservatoires et écoles de musique depuis une trentaine d'années a permis que deux fois plus d'adolescents pratiquent la musique, et si l'on considère que plus de 98 % de ces jeunes ne feront pas de la musique leur métier (bien sûr plus de la moitié arrêteront de pratiquer, pour des raisons d'études, le plus souvent, ) l'effectif de nos jeunes musiciens amateurs reste très important. La CMF a un rôle prédominant à assumer pour l'épanouissement des sociétés musicales de tous genres, sans exclusion, car la CMF n'est pas uniquement une association d'orchestres à vent, rôle prédominant aussi pour toute la pratique amateur, même individuelle.

Toujours d'après l'étude du Ministère de la Culture, 56 % des amateurs en activité jouent seuls (piano, orgue, guitare, etc...), 8 % appartiennent à une société musicale, orchestre d'harmonie, de fanfare, batterie-fanfare, 8 % à une formation ou un groupe musical. Mais 30 % pratiquent le chant choral, dont la moitié parallèlement à une activité instrumentale, ce qui prouve l'importance du chant choral dans la vie musicale en France.

Dans les différents comptes-rendus qui nous ont été présentés, on retrouve souvent les mêmes buts, d'abord la recherche de la qualité dans l'enseignement bien sûr mais aussi l'importance du répertoire et les problèmes rencontrés pour trouver des œuvres qui soient motivantes pour les musiciens ainsi que pour le public des concerts. Malgré de très gros efforts accomplis par les éditeurs, il reste encore beaucoup à faire.

Dans son exposé, Alin Delmotte a démontré tout le souci qu'il était indispensable d'apporter dans le choix des membres du jury de nos concours de sociétés. En ce qui concerne les orchestres d'harmonie une première liste a déjà été constituée, il serait souhaitable que les autres commissions proposent des listes. Ce n'est pas facile, la mise en place de cette partie du règlement des concours ne pourra s'appliquer que progressivement, il ne faut pas de précipitation et il faut faire preuve de diplomatie.

Il faut toujours être attentif à la formation de nos chefs et animateurs des ensembles. Le recrutement de ceux-ci est toujours difficile, mais la mise en place par la CMF du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés musicales (DADSM) depuis plus de dix ans par Maître Charles Jay et moi-même, porte ses fruits. Les candidats, chaque année, sont de plus en plus nombreux. La création du certificat régional du 1<sup>er</sup> degré du DADSM apportera encore beaucoup plus d'aide à nos sociétés. Car aux compétences musicales indispensables doivent s'ajouter des qualités psychologiques, intuition, souplesse d'esprit, capacité d'adaptation, constante remise en cause des méthodes de travail. On ne peut faire de l'animation musicale avec facilité. C'est en responsable clairvoyant et engagé qu'il s'agit d'envisager ce travail pour le mener profondément avec la rigueur et la persévérance qui lui sont nécessaires.

Je vais vous donner lecture de quelques propos qui nous ont été adressés par René Castelain, chargé de l'organisation des deux degrés du DADSM. René Castelain n'a pu venir assister au Congrès, il s'en excuse (Voir ci-contre).

Les épreuves pour le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés musicales, se dérouleront à Paris, les 25-26 et 27 octobre prochains, pour les épreuves d'admissibilité et les 28 et 29 novembre, pour les épreuves définitives.

En conclusion je vous ferai part d'une réflexion toute personnelle : «la musique amateur» s'inscrit pleinement dans ce que l'on nomme actuellement le «temps libre». L'utilisation du temps libre étant la pratique d'une activité, menée en contrepoint de la vie professionnelle, ou scolaire, pour les plus jeunes. Sans doute, on peut vivre (...on pourrait vivre!) sans musique... mais, moins bien !. Et l'amateur de musique, le musicien amateur, ce n'est pas un professionnel raté, mais c'est quelqu'un qui a trouvé comment mieux vivre, plus pleinement, plus totalement, quelqu'un qui, volontairement a choisi de consacrer une partie de son temps libre à une activité musicale.

La «pratique musicale amateur» est vraiment partie intégrante de ce que l'on pourrait nommer «loisir musical».

Les responsables des différentes commissions techniques de la Confédération musicale de France viennent de nous rendre compte de leurs actions et projets en faveur de la politique culturelle de la CMF. Cela représente un travail énorme et



une présence soutenue de la part de tous les membres des Commissions. Il est vrai que travailler en faveur de la pratique musicale amateur, est une tâche difficile, par la diversité des pratiques musicales que la CMF doit soutenir et orienter directement à travers les fédérations régionales ou départementales, tâche difficile également par le nombre important de musiciens amateurs. Les responsabilités sont lourdes, mais l'action est passionnante.

**S'**il est vrai que les stages de «direction d'orchestre» connaissent un intérêt croissant, sachant que de nombreuses fédérations régionales s'y emploient comme celle de l'Aquitaine, l'Auvergne, le Centre, la Normandie, l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, celle du Rhône-Alpes et bien d'autres... Il n'en demeure pas moins vrai que leur organisation suscite quelques soucis... notamment pour les lieux, les dates, le suivi des stagiaires, la disponibilité des orchestres, et surtout la difficulté à gérer la continuité d'un contenu pédagogique diversifiée.

La préoccupation musicale se porte sur le fait que le stage a pour vocation la «direction d'orchestre». Cet instrument à part entière nécessite la connaissance préalable des œuvres sur un plan analytique, une prise en compte importante voire indispensable. C'est à cette seule condition *sine qua non* que l'approche de l'orchestre s'avère possible, et entre dans notre champ d'action, sachant qu'une analyse complète passe par toutes les facettes de l'écriture musicale : harmonique, mélodique, formelle, instrumentale, etc...

Il paraît bien évident que les musiciens ont accepté de travailler plusieurs années pour pratiquer leur instrument, alors comment seraient-ils surpris de découvrir dans la direction,

## Quelques propos sur les stages au D.A.D.S.M.

une discipline tout aussi exigeante !

Aussi l'enquête de M. Bernard Aury, menée sur les diplômés, est unanime pour dire que la formation pour s'y préparer leur a apporté énormément sur le plan musical, et sur le plan enrichissement personnel ainsi que relationnel.

Il faut savoir que depuis la création en 1984, 26 candidats ont obtenu le D.A.D.S.M. option direction d'orchestre, 1 candidat option direction de chœur et 1 seul candidat a obtenu les deux options.

À l'instar de cette formation indis-

pensable, et pour répondre au souci croissant des sociétés musicales, la Commission culturelle de la CMF a envisagé la mise en place d'un «certificat régional du 1<sup>er</sup> Degré» avec un programme pédagogique adapté et des épreuves finales calquées sur son grand frère le D.A.D.S.M.

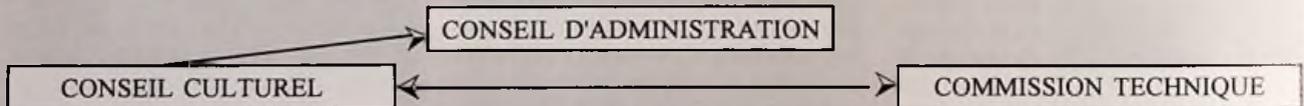
D'ores et déjà, l'on peut annoncer les premiers prémices au début du second semestre 96. En finalité, la décision d'une mise en place d'un Diplôme d'État de direction d'ensembles d'instruments à vent doit prendre naissance sous peu. Celui-ci peut être considéré comme une suite logique du parcours d'études où celui-ci aura le mérite d'exister...

Déjà, les quatre fédérations s'affaierent à une convention et à un programme de préparation en commun qui devrait ressembler sensiblement à l'actuel programme du D.A.D.S.M.

René Castelain

*P.S.:* 1) Rappel du calendrier 96; Programme et épreuves du D.A.D.S.M.

2) Programme et épreuves du Certificat régional du 1<sup>er</sup> Degré



Le Responsable de chaque discipline fera partie de la Commission Technique

Responsable : A. Petit

I. Gotkovski, D. Dondeyne,  
S. Lancen, M. Faillenot,  
H.R. Pollin, J. Hurier, Ph. Dulat,  
R. Castelain, D. Chopinez

### Formation Musicale et Instrumentale

Responsable : J. Hurier

### Responsables des Commissions :

Harmonies A. Delmotte - Fanfares P. Vuillemin - Batteries-Fanfares A. Tremine  
Chorales R. Combaz - Plectres M. Monti - Orchestres Symphoniques,  
Musique de Chambre, Petits ensembles H.R. Pollin - Accordéons Ph. Fournier  
Big Bands et Brass Bands M. Pierrot - Musique Traditionnelle A. Sastre

# Rapport financier

par Marcel Lorieau,  
trésorier de la CMF



Les documents qui vous sont présentés opèrent la synthèse des opérations de l'année 1995.

En analysant le compte de résultat qui est entre vos mains, vous ne manquerez pas de constater que le bénéfice net cette année s'élève à la somme de 2.622,96 qui peut s'expliquer comme suit :

(cf. tableau 1)

Il est à signaler que ce résultat tient compte de différentes reprises sur exercices antérieurs pour 90.000,00 F ainsi que des provisions pour risques et charges dont le montant s'élève à 245.000,00 francs.

Il convient également de remarquer que la dotation aux amortissements s'élève à un montant de 167.783,57.

## Analyse comparative du compte de résultat.

Les comptes de résultat 1995 et 1994 peuvent se présenter en résumé comme suit :

(cf. tableau 2)

La gestion de la trésorerie et la plus value nette sur cession de valeur mobilière (277 518,38) nous ont permis de dégager un résultat financier de 325 192,07. Enfin nous avons jugé utile, pour l'avenir de notre association, de constituer des provisions à hauteur de 245 000,00 francs. Il est à signaler que la plaquette qui a pour objet de présenter la C.M.F. à l'ensemble de nos partenaires nous a coûté la somme de 173.181,60 F.

tableau 1

Résultat d'exploitation :	(-)	363.281,86
Résultat financier :	(+)	325.192,07
Résultat exceptionnel :	(+)	45.272,75
Impôt sur bénéfice :	(-)	4.560,00
<b>Résultat :</b>		<b>2.622,96</b>

tableau 2

		1995	1994
Montant des produits d'exploitation	A	3 004 391,23	3 080 790,42
dont 1 304 000,00 de cotisations pour 1995 et 1 268 853,00 pour 1994			
Variation de stock		5 640,40	(-) 6 306,50
Achats de matières et aut.approvisionnements		209 892,10	112 053,90
Autres achats et charges externes		1 391 555,44	1 220 067,21
Impôts et taxes		99 094,46	100 858,61
Charges de personnel		1 248 707,12	1 135 727,82
Dotation d'exploitation		412 783,57	542 791,86
Autres charges d'exploitation		-	3 350,10
	B	<b>3 367 673,09</b>	<b>3 108 543,00</b>
<b>Résultat d'exploitation (A-B)</b>	C	<b>(-) 363 281,86</b>	<b>(-) 27 752,58</b>
Produits financiers		327 297,49	127 133,59
Charges financières		(-) 2 105,42	(-) 469,08
<b>Résultat financier</b>	D	<b>325 192,07</b>	<b>126 664,51</b>
<b>Résultat courant (C-D)</b>	E	<b>(-) 38 089,79</b>	<b>98 911,93</b>
Produits exceptionnels		91 664,48	8 257,49
Charges exceptionnelles		(-) 46 391,73	(-) 13 713,83
<b>Résultat exceptionnel</b>	F	<b>45 272,75</b>	<b>- 5 456,34</b>
Impôt	G	4 560,00	4 560,00
<b>Résultat E + F + G</b>		<b>2 622,96</b>	<b>88 895,59</b>

**Examen par comparaison des bilans 1995 et 1994 : (cf. tableau 3)**

Les valeurs disponibles, au cours de l'année 1995, ont évolué comme suit :

31/12/95	4 317 905,69
31/12/94	3 453 695,40
Variation positive	864 210,29

Les dettes à court terme quant à elles s'élèvent à 4 216 432,51 ; elles sont largement couvertes par l'actif circulant 5 897 839,25.

Il est à remarquer que parmi les dettes à court figure la créance AXA dont le règlement est échelonné. Le plan de règlement établi par la compagnie d'assurance est suivi scrupuleusement.

A la date du bilan le compte AXA se présente ainsi :

Dû au 31/12/1995 :	3 624 623,88
De cette somme il y a lieu de défalquer :	
• Les acomptes versés figurant à l'actif :	680 603,00
• Les ristournes qui nous sont dues sur 1995 :	594 438,32
Reste dû à AXA au titre de 1995 :	2 349 582,56

D'autre part, je suis en mesure de vous préciser que nos charges courantes sont réglées dans les délais et que notre association a fourni à la SARL *CMF Diffusion* diverses prestations tant en personnel, fournitures administratives, loyers etc... pour un montant T.T.C. de 58 904,14. Ces prestations ont fait l'objet de facturations mensuelles avec régularisation à la clôture.

Après avoir présenté les chiffres de l'année 1995, il m'appartient de vous donner lecture des charges et des produits budgétés pour l'année 1996. Le budget de 1997 a également été chiffré. Il doit servir à la proposition de la cotisation pour 1997.

Merci de votre attention.

**tableau 3****Examen par comparaison des bilans 1995 et 1994.**

	actif	
	1995	1994
<b>Valeurs immobilisées</b>		
Immobilisations incorporelles	22 031,54	7 160,00
Amortissements	-12 851,92	- 4 438,79
	9 179,62	2 721,21
Immobilisations corporelles	2 912 881,28	2 685 759,41
Amortissements	-1 697 614,15	-1 360 843,71
	1 215 267,13	1 324 915,70
Valeur nette totale	1 224 446,75	1 327 636,91
Immobilisations financières	+ 118 351,89	+ 118 351,89
	1 342 798,64	1 445 988,80
<b>Actif circulant</b>		
Stock (valeur nette)	94 891,31	100 531,71
Créances (valeur nette)	1 485 042,25	1 418 936,39
Valeurs mobilières de placement	4 110 620,86	3 171 635,66
Disponibilités	207 284,83	282 059,74
Charges constatées d'avance	-	3 949,70
	5 897 839,25	4 977 113,20
<b>Total de l'actif</b>	<b>7 240 637,89</b>	<b>6 423 102,00</b>
		<b>passif</b>
	<b>1995</b>	<b>1994</b>
Capital et réserves	2 246 582,42	2 157 686,83
Résultat de l'année	+ 2 622,96	+ 88 895,59
	2 249 205,38	2 246 582,42
Provision pour charges	775 000,00	620 000,00
Dettes diverses	4 216 432,51	3 556 519,58
<b>Total du passif</b>	<b>7 240 637,89</b>	<b>6 423 102,00</b>

Monsieur Louis-Marie Bouleau, commissaire aux comptes agréé, a présenté les résultats de la mission de vérification qui lui avait été confiée.

Son rapport a laissé apparaître une «gestion régulière et sincère» et une «situation financière saine», donnant «une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Confédération à la fin de cet exercice».

M. Bouleau a été reconduit dans ses fonctions pour les six années à venir.

# Rapport des responsables de commissions

Commission de la Formation musicale par Jack Hurier



L'évolution de nos sociétés musicales ne peut se faire que par une solide formation musicale. Si je commence ainsi mon propos, c'est pour vous faire ressentir ce besoin impératif d'une formation musicale sérieuse. En effet, les mots «savoir musical» et «société» ne devraient faire qu'un, puisque l'un aboutit à l'autre. Dans nos fédérations, nous avons de plus en plus d'écoles de musique, et l'aboutissement de celles-ci sont nos sociétés musicales. C'est pourquoi nous devons être vigilants, et que notre effort se porte tout d'abord sur la formation des élèves musiciens.

Le programme pédagogique, basé sur la formation continue, vous permet de transmettre votre savoir selon les besoins et, surtout, selon la capacité des élèves, le nombre des années de préparation entre chaque fin de cycle pouvant varier selon les cas. Le but étant d'amener l'élève à acquérir le savoir demandé. Notre action pédagogique est indispensable, parce qu'elle est complémentaire de celle que conduit l'enseignement agréé. Et cette complémentarité implique pour nous un devoir de cohérence, d'efficacité, de qualité. Il est nécessaire de s'inspirer des matières demandées aux examens de fins de cycles. Il faut être conscient que si l'on enseigne la musique comme nous l'avons apprise, nous ne faisons rien avancer. L'imagination peut prendre une grande importance, et donner de la vie aux cours, ce qui est très attendu par tous les élèves, surtout par les débutants.

Le programme pédagogique présenté par la C.M.F. est basé sur la formation continue. Il a été fait pour aider à aborder, au cours de l'année scolaire, les

différents sujets et matières nécessaires à l'enseignement musical.

Une année d'éveil a été placée en début de 1<sup>er</sup> cycle : cette année n'est pas obligatoire. Elle est destinée aux tout jeunes élèves qui souhaitent avoir un premier contact avec la musique. De même, en formation instrumentale, une année probatoire peut être intéressante pour les tout jeunes instrumentistes.

Le 1<sup>er</sup> cycle est préconisé en 3 ans. Cependant, c'est le niveau à atteindre pour passer en 2<sup>e</sup> cycle qui est important. L'élève peut ainsi, selon son rythme, atteindre ce niveau en 2, 3 ou 4 ans, voire 5 ans. Chaque école peut donc choisir ses appellations à l'intérieur des cycles, en fonction de son organisation. Cependant, les appellations de fins de cycles sont celles-ci :

- I.M.3 de fin de 1<sup>er</sup> cycle
- Brevet de fin de 2<sup>e</sup> cycle
- Diplôme de fin d'étude (D.F.E.), fin de 3<sup>e</sup> cycle.

Les appellations instrumentales ne correspondant à aucun objectif défini, et sans rapport avec la formation musicale, il a été établi un *tableau de correspondance des niveaux de formation musicale et instrumentale par année*. Le choix des appellations reste libre, l'important étant la fin du cycle. En 1995, nous avons réalisé un programme de lectures chantées préparées et avec accompagnement. Cette formule a été très appréciée. Il est prévu que, chaque année, une lecture chantée soit supprimée et remplacée par une nouvelle. Exceptionnellement, en 1996, aucune n'a été enlevée, et une ou deux ont été ajoutées par niveau, pour constituer un document de travail solide. *Pour cette matière il est impératif que les élèves soient accompagnés au piano, ce qui ne peut que développer leur musicalité.*

Il faut être actif par rapport à la musique, offrir à nos élèves une culture musicale solide, fondée sur des éléments techniques concrets, en relevant un thème, en indiquant les instruments entendus, en suivant un contrechant, en faisant entendre et reconnaître les différentes formes de cadences. Les épreuves d'écoute proposées par la CMF sont particulièrement adaptées à ce genre de formation qui permet à l'élève de développer son oreille, sa musicalité, son analyse d'un texte, en un mot, *de vivre la musique.*

À une époque où nous sommes en concurrence avec les médias, la radio,

l'audiovisuel, les cassettes, les baladeurs, qui ont envahi notre univers, la musique dite «classique» peut sentir un certain isolement. *Le mot musique a maintenant une autre signification.* Il peut aussi bien comprendre : jazz, rock, la variété, ou autre, mais, là encore, il faut rester dans un juste milieu, être près des élèves, ne pas tomber dans l'élitisme ou la démagogie... Dans l'enseignement actuel, la musique d'ensemble doit tenir une grande place. Il faut, dès le début, préparer, habituer les élèves au travail d'orchestre, créer des ensembles de jeunes, avec un répertoire adapté à leurs désirs. Ainsi, le réel plaisir qu'ils éprouveront à jouer ensemble leur donnera le goût du travail en commun, ce qui est indispensable pour les attirer vers nos sociétés de musique, ce qui doit être notre but. Il est donc bien évident que les professeurs de formation musicale et instrumentale ont un rôle prépondérant à jouer dans cette démarche.

Du 24 au 26 novembre 1996, je me suis rendu au Portugal, à Loures (banlieue de Lisbonne), où j'ai rencontré nos homologues portugais et espagnols, afin d'animer un atelier de formation musicale, de présenter et d'expliquer le programme édité par la Confédération musicale de France.

Le guide pédagogique de formation musicale a fortement intéressé les participants, tant espagnols que portugais; il devrait être très prochainement traduit et servir d'outil de travail pédagogique de base pour leurs écoles.

Commission des Harmonies par Alain Delmotte

Il y a quelques temps, au moment où je rédigeais mon rapport - quelques



uns l'ont sous les yeux, je crois - je craignais, plus ou moins, une certaine méfiance de la part des Fédérations régionales à l'égard de cette sélection des membres des jurys instaurée par le nouveau règlement des concours.

Aujourd'hui, je doit reconnaître que ma crainte s'est muée en certitude, et c'est quand même un peu plus que de la méfiance que nous avons pu et dû constater lors de notre dernière réunion qui date d'environ un mois. Alors, si, lors d'un congrès, le bon usage voudrait que l'on affichât systématiquement ou presque, une satisfaction de bon aloi, je vais déroger à la règle et vous décevoir, car, en tant que responsable de la commission des harmonies ce serait, hélas, déformer la vérité si je vous affirmais que l'exercice qui s'achève me comble de satisfaction et de bonheur. Je vous prie d'excuser ce «couac» dans l'euphorie générale!

Je me suis donc vu dans l'obligation de reprendre et de remanier mon rapport. Le fond demeure bien sûr, mais la forme a dû s'adapter en tenant compte du premier résultat que nous avons enregistré lors de cette réunion du mois dernier. L'ordre du jour de cette séance de travail consistait essentiellement en l'examen des listes des candidats - experts proposés par les fédérations et, peut-être naïvement, je m'imaginai être en mesure à ce moment même de vous présenter en quelque sorte «l'annuaire national» des personnalités qualifiées pour juger nos harmonies en concours. Or, trop peu de fédérations ont réagi à notre appel - que celles-ci soient néanmoins remerciées pour leur compréhension et leur esprit d'ouverture - mais dans l'immédiat, et c'est regrettable, point de liste hexagonale possible.

Déçus, mais non découragés, nous allons reprendre notre bâton de pèlerin et, tôt ou tard, la bonne parole portera ses fruits.

Mais peut-être, n'est-il pas inutile de rappeler brièvement les raisons, assez simples tout compte fait, qui nous ont amenés à apporter cette modification majeure dans le règlement des concours :

- une appréciation des exécutions plus responsable;
- la recherche de plus d'homogénéité entre les différents concours au niveau national.

Le sérieux et la qualification des experts constituent indéniablement la pierre angulaire de ces épreuves. Tout le reste est presque, je dirais, secondaire.

Nous entrons dans une ère de spécialisation à outrance, ceci entraînant un changement radical des mentalités.

Nos musiciens, nos dirigeants, nos publics, nos interlocuteurs - administrations ou autres - recherchent, demandent, exigent même la qualité. Alors, comment voudriez-vous être pris au sérieux si vos concours - qui sont l'image, la manifestation publique, extérieure de nos activités - si nos concours, donc, ne sont pas jugés par des oreilles compétentes? J'insiste: non, cette modification du règlement des concours ne vise à brimer personne, ni les experts, ni les sociétés. Elle ne vise qu'un seul but: la recherche, l'encouragement par une saine émulation, par une progression de la qualité musicale de nos harmonies.

Déjà, depuis quelques années des progrès sensibles sont enregistrés, il ne faudrait pas que ces efforts débouchent, en fin de compte, sur des manifestations certes conviviales mais qui s'avèreraient bientôt décourageantes si nous n'y prenons pas garde. Attention de ne pas manquer le départ de ce 3<sup>e</sup> millénaire!

Mesdames, messieurs les présidents des fédérations qui n'avez pas donné suite à notre appel: soit par hostilité tout simplement, soit aussi par négligence, je me permettrai de vous mettre en garde contre l'immobilisme, ce qui n'a rien à voir avec la tradition. Mais, peut-être aussi, nous sommes-nous mal fait comprendre et si c'était le cas, croyez bien que nous restons à votre disposition. Alors je vous en conjure, manifestez-vous d'une manière ou d'une autre très rapidement. L'avenir, la vie même de nos orchestres dépendent de leur qualité, à quelque niveau où ils se trouvent.

Enfin, dans un autre registre, je vous signale que vendredi prochain nous rencontreront des éditeurs et de jeunes compositeurs que nous espérons sensibiliser et intéresser à la musique d'harmonie.

Il est important, en effet, sous peine de sclérose, à brève échéance, d'amener les nouvelles générations à ce mode d'expression qui nous est tellement cher.

Si vous connaissez de ces jeunes talents, envoyez-les nous! Je le répète: vendredi 19 avril, réunion à 10h. au siège de la CMF.

En cas d'impossibilité pour assister à cette rencontre, les intéressés peuvent prendre contact avec la CMF qui fera suivre.

## Commission des Orchestres de Fanfare par Pierre Vuillemin

Dans le Journal de la CMF d'avril 1995, nous avons abordé le problème du nombre d'orchestres de fanfare affiliés à la CMF. Responsable de la Commission des Orchestres de Fanfare, et faisant suite au travail en cours, j'ai demandé aux services de la CMF la liste par genre des sociétés faisant partie de la Confédération.



À la lecture de ces documents, il ressort qu'il y avait en 1995, 479 fanfares, 2519 harmonies et 598 batteries-fanfare... Ces orchestres de fanfare se situent principalement dans les régions: Rhône-Alpes: 70; Centre: 68; Nord/Pas-de-Calais: 50; Picardie: 50; Bourgogne: 41. Dans les autres régions, on en dénombre peu ou très peu, voire pas du tout, comme c'est le cas de la Bretagne. Treize orchestres de fanfare se sont présentés aux différents concours en 1994: 4 en 2<sup>e</sup> Division; 4 en 1<sup>ère</sup> Division; 3 en Division supérieure; 1 en Excellence; 1 en Honneur.

En ce qui concerne la Commission des orchestres de fanfare, elle s'est réunie le 28 septembre 1995 dans les locaux de la CMF. Tous les membres étaient présents, à l'exception d'André Trémine qui, souffrant, n'avait pu faire le déplacement. Cette réunion avait pour but de renouveler les morceaux de concours, soit imposés, soit au choix, pour 1996 (liste restreinte et grande liste). Nous avons étudié les œuvres nouvelles, spécialement écrites pour ce genre d'orchestre, afin d'élargir l'éventail du répertoire et de les inclure dans les morceaux au choix. Tous les membres de la commission, que je remercie pour le travail accompli, sont d'accord pour se réunir prochainement afin de réactualiser l'ensemble des œuvres de la liste restreinte et de la grande liste.

En ce qui concerne les orchestres de fanfare, il existe un nouveau règlement pour les concours. Seront admis au sein

de l'orchestre, les clarinettes (déjà admises), ou flûtes, ou hautbois, à condition toutefois que l'ensemble de ces instruments admis ne dépasse, en aucun cas, 10% de l'effectif total de l'orchestre.

Je voudrais rendre un hommage ému à notre collègue et ami, Émile de Ceuning, disparu à l'âge de soixante ans, en décembre dernier. Bien que gravement malade, il avait tenu à assister à notre dernière réunion du 28 septembre. Sa disparition me touche particulièrement puisque c'est à ma demande que cet éminent musicien avait accepté cette fonction. Né en Belgique (son père René de Ceuning était directeur de la célèbre Musique des Guides à Bruxelles), Émile de Ceuning a fait une brillante carrière de musicien. Professionnel en Suisse Romande, compositeur, organiste, percussionniste, directeur de plusieurs sociétés musicales et chorales dont la réputée Musique des Armées réunies, à La Chaux-de-Fond, et l'excellente chorale de l'École normale de Bienne. Ses conseils avisés et judicieux au sein de notre commission, ses qualités humaines font que c'était un excellent collaborateur très apprécié et unanimement regretté.

Pour terminer, merci au personnel de la CMF pour les précieux documents fournis qui m'ont permis d'élaborer le présent rapport. En conclusion, il va de soi que les membres de la Commission sont à la disposition des dirigeants des orchestres de fanfare pour toutes informations complémentaires.

## Commission des Batteries-Fanfarses par André Trémine

La commission des Batteries-Fanfarses s'est réunie le 11 juillet 1995 pour élaborer en commun avec l'U.F.F., la liste des œuvres imposées dans les concours, et le 12 juillet pour le choix des morceaux imposés aux examens fédéraux.

Faire le choix des œuvres imposées, et des œuvres au choix, pour huit formations différentes



(A, B, C, D, E, F, G et H) en une journée, demeure acrobatique. Je propose donc, cette année, d'étaler ce travail sur deux jours et consacrer le troisième jour, uniquement aux examens fédéraux. Certaines sociétés qui appartiennent aux formations A, E et G, se plaignent de voir revenir souvent les mêmes morceaux imposés dans les divisions supérieures et excellences. Ma réponse est claire: personne n'écrit pour ces formations, le répertoire n'est donc plus renouvelé. Aussi j'ai contacté personnellement des compositeurs. J'espère toujours, mais je ne vois rien venir.

C'était en novembre 1995, à la réunion des éditeurs et des compositeurs. Il en est de même pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Divisions de la formation C. Je comprends bien le problème: il est très difficile d'écrire «facile» pour ces petites formations composées d'instruments dont l'étendue est limitée. Chaque année, nous recevons pour la formation C, une avalanche de morceaux de niveaux Supérieur à Honneur et rien pour ces petites divisions qui sont les plus nombreuses.

Le 16 novembre 1995, nous avons réuni une mini-commission pour contrôler les niveaux de toutes les épreuves manuscrites: lecture rythmique, lecture chantée, lecture de notes chantées, théorie, dictée, lecture à vue des examens fédéraux et du concours d'excellence, avant de les envoyer à la copie.

Il nous reste un très gros travail à faire: reclasser toutes les œuvres au choix des huit formations de Batteries-Fanfarses. Certains éditeurs n'existent plus, il en est de même pour quelques morceaux. Mais ce sont surtout les niveaux qui ne correspondent plus à l'évolution des Batteries-Fanfarses de ces dix dernières années. En un mot, tout le répertoire est à revoir.

Quant aux stages, nombres ont eu lieu dans les fédérations, surtout durant les week-ends. Un grand stage national et interconfédéral (C.F.B.F., C.M.F., F.S.C.F., U.F.F.) s'est déroulé à Guebwiller du 28 août au 3 septembre 1995.

Étant souffrant à ce moment là, Jack Hurier est mieux placé que moi pour vous donner des informations sur ce stage, ainsi que sur les réunions interconfédérales, entendu qu'il a assisté à toutes ces rencontres.

Pour le Concours d'Excellence, 9

candidats se sont présentés: 6 tambours, 2 clairons, 1 trompette de cavalerie. Il est incompréhensible qu'il y ait si peu de candidats avec le nombre de stages qui se déroulent dans l'ensemble de nos fédérations. À quoi servent tous ces stages très onéreux ?

Nous nous posons la question. Surtout que depuis quelques années, les candidats peuvent se présenter uniquement en instrument, sans subir obligatoirement comme jadis les épreuves de «formation musicale».

## Commission des Brass-Bands et Big-Bands par Michel Pierrot

Lors de la préparation de la liste des œuvres retenues pour les concours,



la commission des Big-Band a regretté que les compositeurs français ne fassent pas toujours éditer leurs œuvres et ainsi nous apporter un répertoire plus fourni et plus

contemporain. De fait, on peut entendre souvent dans les concerts, des créations dédicacées pour Big-Band, écrites par des auteurs réputés ou «anonymes». Hélas! ces œuvres ne peuvent être reprises par d'autres orchestres. Peut-être, est-ce de la pudeur ou un manque de relation avec les éditeurs ? Dommage.

Il est à remarquer que le mouvement des Big-Bands s'amplifie grâce à des ensembles juniors ou seniors, et loin d'être des concurrents, ces formations peuvent être des partenaires lors des concerts d'orchestre d'harmonie. (Il existe plusieurs titres, dont des standards, édités pour Big-Band et Harmonie). Le répertoire moderne faisant appel de plus en plus souvent à un langage empruntant les phrasés et la ponctuation du jazz, un travail commun ne peut être qu'enrichissant et permet d'éviter de grosses erreurs d'interprétation. On peut déplorer toutefois que les formations Big-Band soient peu nombreuses lors des concours dans

l'hexagone. Ces compétitions ne sont peut-être pas dans leur philosophie?

En ce qui concerne les Brass-Bands, la commission s'enorgueillit d'avoir en son sein, un véritable spécialiste, Géo-Pierre Moren (compositeur, professeur, directeur de plusieurs Brass-Bands en Suisse) qui, grâce à sa compétence et son dévouement, nous a permis d'élaborer un programme en 3 niveaux.

Etant donné la jeunesse de cette commission (créée en 94), il est certain que, dans l'avenir, si le mouvement Brass-Band venait à se développer (comme il y paraît), certains aménagements pourraient être envisagés par rapport aux concours européens. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour ces ensembles: le recrutement des gros cuivres, l'apprentissage du saxhorn alto et de l'euphonium en particulier et le retour aux cuivres doux en général. Ceci, permettant la création de véritables Brass-Bands et non de grands ensembles de cuivres, nombreux en France.

Aussi, je me félicite que la C.M.F. apporte son soutien au 2<sup>e</sup> Concours d'Amboise organisé par l'Association des Amis du Brass-Band.

## Commission des Chorales par Robert Combaz

Cette année encore, les membres de la commission se sont penchés sur la remise à jour du répertoire. Rassemblés en un cahier des charges, par niveau, les critères de sélection des morceaux listés ont été soigneusement définis. Dans toutes ces recherches de répertoire, notre souci essentiel a été de retenir des œuvres abordables pour toute chorale, quelle que soit sa spécificité. D'autre part, il convenait de s'ouvrir au maximum à tous les répertoires possibles. Pour faire le point sur la fiabilité des éditions concernant le répertoire des concours, ainsi qu'effec-



tuer des recherches sur les diverses éditions françaises, nous avons souhaité le recrutement d'un chargé de mission. Le Conseil d'administration de la CMF a honoré notre souhait et fait appel à Philippe Froeliger pour cette tâche. De nombreuses recherches ont déjà été effectuées. La liste des éditeurs a été revue, corrigée et complétée. Les morceaux de concours ont été étudiés en profondeur afin de faire émerger l'édition la meilleure pour chaque œuvre. L'édition, en effet, a toujours été le souci de la commission : Il y a un an maintenant, nous invitons M. Paul-Louis Martin à l'une de nos réunions. Les sujets évoqués ont été nombreux (problèmes des recueils, éditeurs non diffusés en France, édition assistée par ordinateur, édition d'œuvres écrites inédites). Dans un deuxième temps, un courrier a été envoyé aux éditeurs afin de leur faire part des difficultés rencontrées par les chefs de chœurs quand ils veulent consulter un répertoire ou lorsqu'ils commandent une partition. De nombreuses réponses nous sont revenues. Une synthèse sera dressée lors de nos prochaines réunions. Nos travaux ont également porté sur une meilleure connaissance du terrain:

- implantation des chorales dans chaque région;
- rencontre annuelle de chefs de chœurs mandatés par les régions;
- enquête auprès de chaque chorale : grâce à la collaboration et au soutien des présidents régionaux, 149 questionnaires nous ont été retournés sur 486 chorales affiliées à la CMF. L'enquête sur le chant choral a montré une profonde inégalité de traitement entre les diverses régions notamment quant aux solutions apportées au besoin de formation des choristes et chefs de chœurs. Les chorales souhaitent que la CMF développe les échanges, ou toutes autres actions visibles. Elles apprécient le renouvellement du répertoire.

L'engagement de la Confédération Musicale de France pour le chant choral, que formalisait, par ailleurs, l'éditorial du président Maurice Adam dans le journal d'octobre 1995, est salué par les chorales qui y voient un encouragement, une possibilité de progresser.

La demande de formation de la part des chorales est importante. Pour faire face à cette demande, il apparaît trois solutions :

- la CMF créait sa propre équipe d'intervenants. Cette solution n'est pas re-

tenue. Par contre, la CMF pourrait organiser un stage annuel national afin de faire émerger un «pool» d'intervenants de qualité susceptibles d'être proposés aux Fédérations régionales par la suite pour défendre une certaine idée pédagogique collective;

- la CMF, par l'intermédiaire de la commission chorale, négocie auprès des régions la diffusion d'un savoir faire (donner des modèles de partenariat, négociation directe avec les CPR). Les membres de la commission seraient mandatés dans le cadre d'une mission officielle;

- 3<sup>e</sup> solution, la CMF intervient auprès du Ministère pour donner des directives aux CPR afin de répondre à la demande de formation.

Un grand projet nous tient à cœur: l'élaboration de cahiers pédagogiques. Ces cahiers seraient publiés par thème. Quatre sujets sont d'ores et déjà choisis: répertoire, culture vocale, technique de direction, formation musicale. Le premier cahier mis en œuvre serait celui sur le répertoire. Il s'agit d'exploiter le travail déjà effectué par la commission et de l'affiner. Il convient dans ce cahier, de construire une progression ouverte sur divers répertoires en exploitant et en précisant les critères qui nous ont permis d'établir les listes de concours. Cette progression doit aboutir à l'analyse approfondie d'œuvres du répertoire sous tous leurs aspects (vocal, musical, pédagogique, progression, ...) présentées sous formes de fiches publiées au journal.

En conclusion, on constate une volonté des chorales de s'affirmer au sein de la Confédération Musicale de France (questionnaire, nombreux contacts par courrier ou par téléphone, ...). Ces chorales nous font savoir leur satisfaction de voir la situation évoluer :

- les concours respectent maintenant la spécificité;
- à chaque parution du journal, une ou plusieurs pages sont réservées au chant choral;
- des moyens sont mis à la disposition de la commission (embauche du chargé de mission par exemple).

Depuis deux ans ce travail n'aurait pu être réalisé sans que deux conditions soient réunies: d'abord, une volonté du Président et des membres du Conseil d'administration de la Confédération Musicale de France de prendre en compte le mouvement choral amateur.

Croyez que les membres de la commission s'en réjouissent et vous remercient de la confiance que vous leur accordez. La deuxième condition était que les membres de cette commission soient motivés. Depuis la création de cette commission, nous nous sommes réunis en moyenne 5 fois par an, et toujours avec la même participation et le même enthousiasme. Chacun d'entre nous apporte sa personnalité, sa compétence et c'est avec un réel plaisir que j'en assure la coordination. Que mes collègues soient ici sincèrement remerciés pour le travail efficace qu'ils fournissent pour le développement du chant choral.

### Commission des petits Ensembles et Orchestres symphoniques par Henri-René Pollin

Cette commission a eu pour travail essentiel la mise au point d'un règlement pour les concours. Ce règlement est annexé au Règlement général. **Petits ensembles et musique de chambre.**

Le souhait de la commission serait de voir ces formations se développer et participer à des concours organisés au niveau départemental et régional, pour aboutir, à terme, à un concours d'Excellence se tenant à Paris et mettant en présence les formations issues des concours dans les Fédérations.

#### Classes d'orchestre.

Par ailleurs une nouvelle catégorie dite «classe d'orchestre» a été incluse dans le règlement de concours.

On entend par «classe d'orchestre», des formations créées dans les écoles de musique, réunissant des élèves de niveaux différents, de classes d'âge différentes et incluant souvent des adultes.

Ces orchestres sont à effectifs fluctuants et ne sont, pour cette raison, pas assimilables aux orchestres d'harmonie.

C'est ce qui a amené la commission à s'intéresser à ce problème et à créer pour ces formations, en liaison avec les petits ensembles et la musique de chambre, des concours spécifiques dont le premier, à notre connaissance, se déroulera en juin, à Moyenneville, à l'initiative de la Fédération de la Somme, souvent novatrice.

La commission souhaite vivement encourager les autres Fédérations à organiser des concours et manifestations identiques, afin d'inciter les ensembles, répondant à ce type de formation, à se produire en concours. L'émulation ainsi créée ne pouvant qu'aboutir à plus de qualité.

#### Orchestres symphoniques.

Enfin, concernant les orchestres symphoniques, un recensement ayant été effectué par la CMF, on en dénombre 82. Là aussi, il y a nécessité et urgence à ce que les formations puissent participer à des concours spécialement organisés pour elles. Il faudra procéder à un classement du répertoire, très riche en l'occurrence.

En conclusion, le souhait de la commission a été, et sera, de mettre à la portée de toutes les formations, relevant de sa compétence, la possibilité de participer à des concours, sous quelques formes que ce soient. Car nous pensons que c'est là le meilleur moyen de progresser.

### Commission des Orchestres à plectre par Mario Monti

La commission s'est réunie le 21 septembre dernier, pour débattre du choix des œuvres à soumettre aux concours d'orchestre pour 1996, et a établi la liste des œuvres imposées et celles des œuvres au choix. Avec la FNUCMU, la commission a défini, pour la mandoline et la mandole, les œuvres imposées aux examens fé-

déraux et s'est chargée de la composition des lectures à vue pour les contrôles des mandoline et guitare.

Un stage, à Dinard, a été organisé par la Fédération musicale d'Ille-et-Vilaine en août. Il regroupait 250 musiciens divisés en quatre orchestres: deux d'harmonie, un symphonique et un orchestre à plectre composé de 30 stagiaires dirigés, pour la seconde année consécutive, par Florentino Calvo, également membre de la commission. Ayant assisté à ce stage, qui proposait en alternance travail individuel et travail d'orchestre, je tiens à remercier la Fédération d'Ille-et-Vilaine pour y avoir inclut les plectres. Un autre stage de perfectionnement pour mandoline a eu lieu en juillet, à Prades, dans les Pyrénées Orientales. C'est toujours Florentino Calvo, professeur titulaire de mandoline à l'École nationale de Musique et de Danse d'Argenteuil et attaché au Théâtre national de l'Opéra de Paris, qui le dirigeait. Par ailleurs, Alberto Ponce, professeur au Conservatoire national supérieur de Paris, y animait une *master classe* de guitare permettant ainsi de faire travailler ensemble les élèves du 3<sup>e</sup> cycle en musique de chambre mandoline et guitare. Rappelons que des stages de plectre ont lieu ponctuellement en Ile-de-France, dans le Val-d'Oise.

La commission des plectres, à l'instar de celle des chorales, vient de lancer, par l'intermédiaire des présidents régionaux, une enquête auprès de nos orchestres fédérés. Nous souhaitons vivement que toutes les sociétés répondent à ce questionnaire.

Nous avons reçu, à l'initiative de la Fédération allemande des OAP, une invitation à nous rendre à Rastatt, du 3 au 5 mai prochain, pour assister à une conférence européenne des Associations nationales d'Orchestre à plectre ayant pour but la création d'une Union européenne. Le Conseil d'administration de la CMF nous a demandé de participer à ce sommet afin d'y représenter la France.

Depuis longtemps déjà, nous avons posé, aux représentants de la Direction de la Musique, de nombreuses questions au sujet d'un C.A ou d'un D.E de mandoline. Il semble qu'on ne veuille pas créer un diplôme qui n'aurait pas la possibilité de donner du travail aux diplômés à cause d'un manque de débouchés. Aussi, les sociétés qui sont



dans une commune possédant une école de musique, peuvent toujours, s'ils sont en bons rapports avec le directeur du conservatoire, et la municipalité, demander la création de quelques heures de cours...

La mandoline est enseignée dans une dizaine d'écoles municipales de musique des régions Ile-de-France, Bretagne, Provence-Côte-d'Azur, alors, pourquoi ne le serait-elle pas dans d'autres?

## Commission des Musiques traditionnelles par André Sastre

Comme vous en avez été informés lors du Congrès de Lorient en 1995, le Conseil d'administration de la CMF a, le 27 mai 1993, décidé la création d'une commission spécifique pour la pratique de la musique traditionnelle. Cette commission a tenu

une nouvelle réunion le 26 mars dernier. À celle-ci, à l'initiative de notre Président M. Adam, participaient Jean-Pierre Estival, Inspecteur pour la musique traditionnelle à la Direction de la Musique, assisté de M. Robert Spengler. En outre, avait été invité M. Jany Rouger, coordinateur de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles, représentant également M. Jean-François Dutertre, responsable du Centre d'information des musiques traditionnelles.

Je rappelle que, selon les statistiques de 1994, 59 ensembles de musique traditionnelle sont affiliés à la CMF. Les objectifs ministériels tendent à apporter un soutien identique aux multiples expressions musicales et chorégraphiques sur le territoire national. Ainsi ont été créés, depuis 1990 et dans certaines régions, surtout dans le Centre ouest et le Sud ouest de la France où la pratique musicale traditionnelle demeure très vivante, des centres régionaux des musiques et danses traditionnelles, centres bénéficiant d'un soutien financier du Ministère et de l'appui des Directions régionales des Affaires culturelles.

Leurs actions s'appliquent à la mise en valeur des patrimoines musicaux en lien privilégié avec la tradition orale en région. Elles consistent :

- dans le domaine de la **formation**, à susciter, auprès des instances compétentes, des initiatives de formation initiale et continue et les inciter à mettre en œuvre des actions communes ;
- dans le domaine de la **recherche**, qui est fondamental pour le Ministère, à coordonner, au sein d'un réseau mis en place, les actions appropriées de collectage, de documentation, de description, d'analyse musicologique et sociologique et, par là, la valorisation des patrimoines musicaux et chorégraphiques traditionnels ;
- dans le domaine de la **diffusion**, à assurer la promotion du spectacle vivant en organisant une programmation en s'associant, le cas échéant, à des initiatives régionales de création musicale et chorégraphique.

Pour assurer la formation des instrumentistes, des classes spécifiques ont été ouvertes dans certains conservatoires ou écoles de musique avec professeurs titulaires d'un Certificat d'aptitude décerné depuis 1987 ou du Diplôme d'État institué en 1989. Les exemples les plus significatifs peuvent être le Conservatoire occitan de Toulouse et le Conservatoire national de Région de Limoges. M. Estival s'est, par ailleurs, déclaré tout disposé à apporter son soutien à la CMF pour faire prospérer la pratique de cette musique traditionnelle. M. Rouger, quant à lui, a défini les missions de la Fédération des associations de Musiques et Danses traditionnelles créée en 1985. Elle a pour objectifs, en partenariat étroit avec la Direction de la Musique et de la Danse, de promouvoir, coordonner et diffuser les actions de recherche, expression, création, formation et éducation permanente ou populaire menées dans le domaine des musiques et danses traditionnelles. Depuis 1989, elle a, à cet effet, créé des commissions de travail. Ainsi, elle développe des activités d'information par une lettre trimestrielle de recherche, de documentation, de formation (sessions de travail) d'éditions écrites ou sonores, de danse et de diffusion. Ses membres sont répartis en trois collèges :

- les 7 centres régionaux de musiques et danses traditionnelles (essentiellement Centre ouest et Sud ouest de la France);

- 35 associations pour la danse et musique traditionnelles ;
- 4 associations de musiciens professionnels.

Cette Fédération vient de diffuser, pour 1996, le catalogue réparti par région des livres, disques, cassettes et vidéo-cassettes des musiques traditionnelles en France (cela intéresse toujours les régions où la pratique de la musique traditionnelle est très vivante). Cette communication a fait découvrir aux membres de la commission l'important travail effectué par les adhérents de la Fédération, ce qui rejoint, en partie, leurs objectifs.

Enfin, le Centre d'information des musiques traditionnelles est plutôt orienté, sans négliger pour autant la pratique amateur, vers le soutien et le développement de la professionnalisation dans ce domaine artistique. Ce Centre, inauguré en janvier 1992 s'est, dès sa création, engagé dans le fonctionnement institutionnel et les divers réseaux du domaine des musiques et danses traditionnelles. Il a, notamment, collecté les informations relevant de sa compétence et les met à la disposition de tous, y compris les associations et la pratique amateur.

Financé par le Ministère de la Culture et de la Francophonie, ce Centre est devenu un élément primordial dans la diffusion de la musique et de la danse traditionnelles.

Très intéressés par ces exposés, les membres de la commission ont souhaité :

- d'inviter les Présidents des Fédérations régionales à assurer la formation et le perfectionnement des musiciens de groupes instrumentaux de musique traditionnelle existants dans leur secteur ;

- d'organiser, avec ces groupes, des rencontres et échanges ;
- d'inviter la CMF à envisager l'organisation d'un festival *français* de musiques et danses traditionnelles.

Pour conclure, je dirai qu'on a trop tendance, de nos jours, à réduire le répertoire de la musique traditionnelle à la danse.

C'est dommage car, en fait, cela ne représente qu'un tiers du répertoire. Il est exact qu'une grande partie de la musique traditionnelle vit grâce à la danse mais il existe de nombreux groupes spécifiques dont le développement ne fait que croître.

## ...Quelques interventions...

### Mme Chassin, Directrice de l'Action culturelle socio-éducative sportive du Conseil général de la Vienne

La pratique amateur est une culture de proximité, et dans nos campagnes le signe d'une certaine convivialité: ce sont des atouts importants. On peut voir une différence entre les départements ruraux et les départements urbains, mais

je crois que dans l'avenir la pratique amateur s'inscrira inéluctablement dans la politique culturelle des Conseils généraux. Je voudrais revenir sur la complexité du partenariat avec la fédération. Chaque département a aujourd'hui ses orientations, l'État a également les siennes. La musique n'a pas fait l'objet d'un transfert de compétence, et les partenaires au plan local sont donc multiples. C'est à vous de trouver la bonne porte, mais je crois qu'il est important pour vous, plutôt que d'avoir des luttes de courants, de comprendre que les conseils généraux seront toujours sensibles à des actions de qualité.

Vouloir mettre en avant la pratique amateur, c'est bien, mais il faut que cette pratique se donne les moyens d'aller vers une meilleure qualité. Le meilleur partenariat, c'est que vous proposiez des actions de qualité avec l'État et les départements. Je voulais vous donner tous mes encouragements et je vous incite à aller vers des partenariats en action.



### Henri Schumacher, Président de l'Union européenne des musiciens

Monsieur le Président, chers invités d'honneur, Mesdames et Messieurs les représentants des fédérations musicales de France, c'est pour moi et mon épouse, un très grand honneur et un réel plaisir de pouvoir assister ce matin à vos assises annuelles. À l'ombre de



ce extraordinaire Futuroscope qui en nous présentant des technologies d'avant-garde nous rappelle que nous œuvrons de part et d'autre pour un avenir propice et partant, pour le mouvement associatif, la musique chorale et instrumentale. Nous sommes surtout heureux, M. le Président Jean-Marie Dazas, d'être dans la si accueillante région de Poitou-Charentes qui se distingue de plus en plus. Chers amis, quelle joie pour moi, petit luxembourgeois, de pouvoir retrouver toute la France musicale dans cette superbe bâtisse aux fenêtres grandes ouvertes sur le monde et plus spécialement sur l'Europe. En parcourant cette salle du regard, je ne vois que des amis fidèles à la coopération avec le Grand-Duché du Luxembourg, collaboration à laquelle tient, tout particulièrement, la fédération musicale Luxembourgeoise, l'Union Grand Duc Adolphe, puisque celle-ci s'est avérée très fructueuse par le passé. Mmes et MM., ma fédération, en tant que membre de l'Union européenne de Concours pour jeunes solistes (UECJS), a eu l'an dernier le privilège d'organiser au Luxembourg, ce concours. Nous y avons regretté l'absence de jeunes solistes français, et ce à défaut d'un concours français préparant de jeunes ressortissants de votre pays. Pour contre-carrer cette carence, nous avons pensé que la CMF est certainement l'association la mieux placée en France pour œuvrer au sein de l'UECJS. En effet,

votre confédération possède de nombreux atouts. Elle dispose d'un journal confédéral, lu par tous les milieux musicaux, et elle est en relation permanente avec les jeunes musiciens de toutes les régions françaises, grâce au travail constant de ses fédérations régionales et départementales. C'est avec une grande joie que j'ai pu constater que MM. Maurice Adam et Philippe Fournier ont eu l'excellente initiative de se rendre au siège de l'UECJS, à Bruxelles, afin d'assister à une séance du bureau exécutif. Notre souhait de voir la France participer au concours européen est sur le point d'être réalisé, car le projet est maintenant en bonne voie puisqu'il est entre vos mains. Ainsi nous aurons le grand plaisir de retrouver la France au sein de la grande famille des organisateurs de concours pour jeunes solistes et ce par le bien de la CMF. Quelle satisfaction, pour les musiciens de nos deux pays de vivre dans un grand espace musical franco-luxembourgeois où, par tradition, les musiciens choristes et instrumentistes œuvrent paisiblement au sein d'une seule fédération ou confédération, alors que dans les autres pays, ce secteur de la musique amateur est dispersé dans une multitude de fédérations. Ceci n'est pas une critique à l'égard de nos partenaires des autres pays européens, c'est tout simplement une constatation, et au moment où l'union européenne est dotée de pouvoir de plus en plus incisif sur la vie des citoyens européens, qui ne s'arrête pas aux musiciens, nous avons réagi en créant l'union européenne des musiciens. Elle est dirigée par la Commission européenne des Musiciens amateurs, dans laquelle la CMF et ses fédérations sont dignement représentées par MM. Philippe Fournier et Charles Goetzmann. Cette Union européenne des Musiciens a été conçue pour que toutes les fédérations régionales, nationales et européennes de n'importe quel secteur musical amateur, soient réunies sous le parapluie protecteur d'une association européenne représentative pour tout le mouvement associatif de la musique instrumentale et chorale en Europe. Cette association est la mieux placée pour défendre les intérêts communs de tous les musiciens de tous les pays de la Communauté auprès des différentes institutions européennes et notamment auprès du Conseil international de la

Musique. Cette Union européenne ne remplace certes pas les grandes associations européennes, voire internationales remarquables, comme la CISM... Ces grandes associations sont indispensables pour les différents secteurs de la musique, et je ne peux que déclarer à ce congrès que l'Union européenne des Musiciens est par sa constitution le garant de l'indépendance de ces fédérations internationales spécialisées. M. Adam, vous êtes le président de la CISM, permettez-moi de vous dire combien j'admire votre engagement personnel pour son bien-être dont l'importance est décisive pour le développement du grand mouvement des harmonies, des fanfares et des ensembles de percussions dans l'Europe toute entière.

M. le Président, mesdames et messieurs, chers amis depuis toujours les musiciens français et luxembourgeois ont œuvré la main dans la main. Au cours des deux dernières années, ma fédération a eu l'immense honneur de remettre une distinction à M. Maurice Adam et M. Jacques Hurier, aujourd'hui encore, j'ai le privilège de décerner la médaille spéciale, au nom de l'Union Grand Duc Adolphe, à deux personnalités hautement méritantes de la Confédération. Il s'agit de M. Philippe Fournier et de M. Charles Goetzmann, respectivement vice-président et administrateur de la CMF. Ces deux inlassables travailleurs culturels européens se sont distingués par de nombreuses actions menées avec une assiduité remarquable pour les échanges culturels franco-luxembourgeois. C'est à juste titre qu'ils méritent cette distinction qui leur a été conférée par les membres du Comité central de la Fédération Grand Duc Adolphe. Je conclurai mon allocution en ces termes : le Président d'Honneur Jacques Santer et les membres du Comité central de l'Union Grand Duc Adolphe, ainsi que moi-même, sommes extrêmement heureux de pouvoir travailler avec vous, chers amis français, si fidèles, au cours des mois et des années à venir, pour le rayonnement des associations musicales, dans une Europe sans frontière, où règne, grâce à la puissance de la musique, une entente cordiale entre les hommes de bonne volonté. Il vrai que la pratique de la musique est à l'image de la vie spirituelle, puisqu'elle permet à l'homme de s'élever toujours plus haut.

## Alain Budan, Directeur régional de la SACEM (Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin, Vendée)

Il représente aujourd'hui parmi vous M. Tournier, président directeur général de la SACEM et M. Poingt, directeur de la perception avec lequel M. Adam est en relation régulièrement. Effectivement une fois par an nous nous réunissons



pour examiner la vie de notre protocole d'accord. Nous avons une longue amitié, une longue collaboration puisque le protocole que nous avons conclu est l'un des premiers existant. C'est bien normal puisque vous vous occupez de musique et nous aussi. Ce protocole a été conclu en 1978, réactualisé déjà plusieurs fois. Ce qui est important, sachez que vous êtes un peu chez vous quand vous venez nous voir dans les délégations ou directions régionales et que nos portes restent toujours ouvertes pour toutes sollicitations, tout éclaircissement que vous pourriez avoir et éventuellement tout partenariat national qui est inscrit dans notre protocole d'accord. Deuxième chose, il est important que vous le connaissiez bien parce qu'il a de nombreux petits détours avec des subtilités diverses et des avantages tout à fait importants. C'est pratiquement le seul protocole où il y a d'ailleurs nombreux cas d'autorisations gratuites, comme les manifestations que vous organisez sans recette ni dépense, où pourtant le répertoire est joué et où vous avez des autorisations gratuites. Vous avez aussi la possibilité de bénéficier de dons et également des réductions sensibles, des forfaits, des pourcentages sur les dépenses, il faut le savoir. Ma proposition modeste serait que pour l'année prochaine au cours de votre congrès nous puissions prévoir de vous distribuer un document simple.

## M. Foucher, Délégué régional de la FNAPEC :

Chers amis, je vous apporte les bons vœux de Simone Dubreuil, présidente de la Fédération des associations des parents d'élèves et d'écoles de musique, elle est actuellement en Guadeloupe, pour présider les Orchestrades. Je suis moi-même délégué de la fédération pour la région Poitou-Charentes. Ce qui nous réunit



tout d'abord c'est la musique, mais aussi l'enseignement de la musique. C'est la pratique musicale auprès des jeunes. Pour nous, l'enseignement de la musique doit faire partie intégrante de la formation de nos enfants. Voilà ce qui nous réunit, et voilà ce que nous souhaitons à la fédération: que tous les jeunes puissent aborder la formation musicale. Peut-être allons nous encore un peu plus loin, parce que nous pensons que la loi sur les enseignements artistiques qui n'est malheureusement restée qu'une loi programme jusqu'à présent sans décret, devrait bien dans les mois ou années à venir recueillir une application. Je pense que nous militons tous un peu pour la même chose. Vous œuvrez pour la pratique amateur, et c'est très important. Je vous souhaite beaucoup de dynamisme et de musique dans toutes vos fédérations.

## Jean-Claude Gaudin, Vice-président de la FNUCMU

Monsieur Herzog m'a prié de vous demander de l'excuser et m'a transmis le message d'amitié que je vais vous lire. M. le président, Mesdames et Messieurs, à l'occasion de ce congrès 96 auquel mes obligations pro-

professionnelles m'empêchent à mon grand regret de participer, il m'est agréable de m'adresser à vous tous par la voix de mon collègue Jean-Claude Godin, mon prédécesseur par interim dont je tiens à saluer ici l'action éminente à la tête de notre fédération dans des circonstances de mutation particulièrement délicate et dont je sais la parfaite connaissance du terrain où votre



confédération œuvre avec constance et efficacité depuis tant d'années. Je sais que sa modestie et sa discrétion lui font

front, mais je tiens tout particulièrement à souligner avec émotion devant vous l'ampleur de la tâche qu'il a accomplie au sein de la FNUCMU depuis tant d'années. Lors d'une récente entrevue avec votre président Maurice Adam, j'ai pu mesurer le degré de rayonnement de votre

audience nationale en rapport avec la notre, au travers de nos dissemblances, comme de nos convergences. Au regard des problèmes que rencontrent aujourd'hui les acteurs de la vie culturelle dans notre pays, dans un contexte moral, social et économique singulièrement perturbé, il apparaît plus que jamais nécessaire que les énergies se concentrent, que les artistes travaillent en symbiose et tentent de concevoir et de délivrer un message clairement lisible par les décideurs tant politiques qu'administratifs. C'est ainsi que placé en face de cet enjeu majeur de notre société contemporaine, notre fédération a décidé de changer de visage et de modifier son image en substituant le signe de la FFEM (fédération française de l'enseignement musical) à celui de la FNUCMU. Au delà du geste symbolique consacré à l'unanimité lors de notre assemblée générale du 18 février dernier, s'est imposé l'impérieux devoir de créer une synergie des forces vives de l'enseignement musical et chorégraphique. Aussi, chacun a-t-il pris conscience de l'urgence d'autant plus pressante d'un regroupement que tant l'administration de l'Etat que les collectivités locales territoriales, en

l'absence d'un contre-poids professionnel crédible, légifèrent ou s'adaptent souvent aux circonstances mais au mépris d'une pratique et d'un enseignement artistique si vital à l'équilibre des enfants ou des adultes qui nous sont confiés.

Le message que je voudrais délivrer aujourd'hui devant cette assemblée est un appel à une démarche commune d'étude et de réflexion dans nos domaines de compétence respective à savoir, le développement de la pratique amateur où la C.M.F. a depuis longtemps acquis ses lettres de noblesse et celui de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse où la FFEM a fait la preuve de son savoir-faire. Ces deux champs d'application de l'activité artistique sont tellement solidaires l'un de l'autre, qu'il est de notre devoir de les lier dorénavant dans une dynamique cohérente seule à même de sauvegarder une dimension culturelle si nécessaire à l'épanouissement de chacun. Je vous souhaite un beau et riche congrès porteur de projet d'avenir fructueux pour nous tous et vous assure de ma cordiale et fidèle sympathie.

*Alfred Herzog, président de la FFEM, directeur du CNR de Boulogne-Billancourt*

## Gérard Scheid,

Président de la Fédération musicale de Franche-Comté

En 1997, ce sera un grand honneur pour notre Fédération et la région Franche-Comté que d'accueillir le



96<sup>e</sup> congrès de la C.M.F. Je peux d'ores et déjà vous tracer les grandes lignes de cette manifestation qui aura lieu les 17,

18 et 19 avril à Besançon. La ville de Besançon a mis à notre disposition 3 bâtiments culturels au centre ville, qui nous permettront de centraliser tous les travaux: le petit kursaal (amphithéâtre), le grand kursaal (repas) et l'Opéra-théâtre pour les concerts. Le 18 avril sera consacré à la journée statutaire.

Le 19 avril sera un colloque à thème afin d'ouvrir le congrès C.M.F. à d'autres personnalités musicales, faire mieux connaître la C.M.F.. Le thème proposé: la formation musicale et plus particulièrement l'écoute et le chant. Je souhaiterais le matin organiser une table ronde réunissant pédagogues et spécialistes des métho-

des actives musicales, comme les médecins, et éditeurs spécialisés, le tout animé par un journaliste qui en ferait une synthèse qui pourrait être publiée dans un journal national comme Diapason ou le Monde de la musique. Cette matinée serait suivie par un débat, afin d'établir les moyens à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité des programmes C.M.F. et les épreuves des examens fédéraux concernant le chant et l'écoute. Le dimanche sera consacré au tourisme. Quant au programme musical, il présentera les différents aspects de la région.

Voilà en quelques mots le congrès 1997.

en création



## Chocs, de Jérôme Naulais

pour orchestre d'harmonie et  
4 percussions soli

Cette pièce a été composée avec la particularité que son thème est conçu sur les 9 notes du nom: «Saintonge», province où réside son commanditaire: Claude Révolte, président de l'Union départementale des Sociétés musicales, chorales et artistiques de la Charente-Maritime, lui rendant ainsi hommage.

Elle se présente sous la forme de 2 mouvements essentiellement basés sur le jazz, le jazz-rock, la valse-jazz et la samba qui mettent en valeur les différentes percussions: batterie, claviers et percussions latines, donnant ainsi une atmosphère au tempérament fort, accompagné de tensions vives aux multiples colorations.

Le tout jeune Orchestre d'harmonie régional de Poitou-Charentes

nous a fait vivre un très agréable moment, lors du concert du 95<sup>e</sup> Congrès national de la CMF, où la qualité de leur 1<sup>ère</sup> prestation nous a convaincus de l'excellent travail fourni, prometteur d'un sérieux avenir sous la baguette de Jean-Pierre Pommier.

En tant que musicien, je me réjouis des initiatives innovantes dans ce domaine qu'est l'orchestre d'harmonie, qui mérite d'avoir, grâce aux couleurs de ses instruments, une place semblable à celle de l'orchestre symphonique.

Je félicite et rend hommage aux organisateurs, instigateurs de ce nouvel élan, qui ont su créer par cet événement une rencontre musicale et conviviale au sein de la CMF, dans leur accueillante région. *J.N*

## le congrès,

Poitiers fut, pour notre 95<sup>e</sup> Congrès, un festival de musique de très haute tenue.

Avec L'Ensemble vocal de la Vienne en ouverture et les œuvres de Poulenc, c'est un moment de spiritualité qui nous fut offert, grave et profond.

Puis la Batterie Fanfare de Marans et le Big Band de La Malmaison déchaînèrent leurs cuivres sur un programme d'une modernité époustouflante.

L'Orchestre d'harmonie de la ville de Niort nous donna l'exemple d'un orchestre d'amateurs d'une très grande qualité.

### Jean-Pierre Bodin



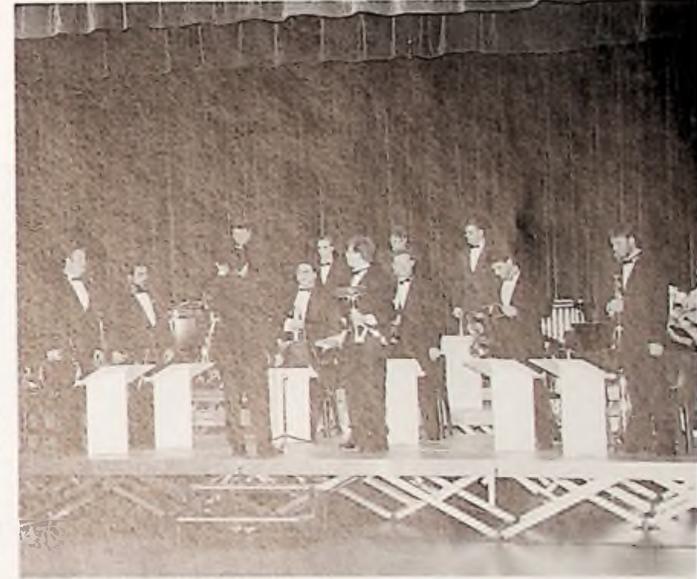
côté jardin...

...et en musique

Ensemble vocal de la Vienne



Batterie-fanfare de Marans  
Big Band de La Malmaison



Orchestre d'harmonie de la ville de Niort

Le sketch de Jean-Pierre Bodin, d'un remarquable professionnalisme, déclencha une franche hilarité.

La Châtelleraudaise d'Accordéons nous rappela les grandes possibilités du «piano à bretelles» qui retrouva là toutes ses lettres de noblesse.

Sans oublier le sympathique bal poitevin qui vit les couples investir la piste de danse.





**Société Châtelleraudaise d' Accordéon**

**Le Bal poitevin**



Ainsi, la Fédération Poitou-Charentes nous a offert un bel exemple du meilleur éclectisme musical dont sont capables nos formations amateurs.

**en bref**

**Remise de médaille et félicitations**



Maurice Adam, J.-M. Dazas et madame Mallet, maire-adjoint



Maurice Adam et Jean-Pierre Abelin

**Vote**



Vendredi matin les délégués des régions ont renouvelé les membres du tiers sortants du CA et de la commission de conciliation

**Facteurs et éditeurs**



les congressistes ont pu se tenir au courant de l'actualité et des nouveautés grâce aux stands des Éditions Corélia, Fuzeau, Halter, R. Martin et de ceux de Buffet-Crampon, A. Courtois et Selmer.

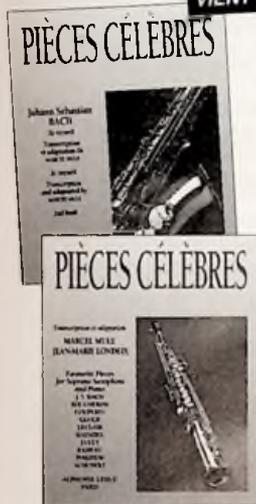


UNE NOUVELLE COLLECTION

# "PIÈCES CÉLÈBRES"

réunissant quelques unes des œuvres favorites des répertoires baroque, classique et romantique, d'exécution facile.

VIENT DE PARAÎTRE, POUR LE SAXOPHONE



- Bach. 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> recueils d'œuvres pour saxophone alto en mi b et piano, transcrites et adaptées par Marcel Mule
- Haendel. 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> recueils d'œuvres pour saxophone alto en mi b et piano, transcrites et adaptées par Marcel Mule
- Auteurs divers. 3<sup>ème</sup> recueil d'œuvres pour saxophone alto en mi b et piano, transcrites et adaptées par Marcel Mule
- Auteurs divers. Recueil d'œuvres pour saxophone soprano en si b et piano, transcrites et adaptées par Marcel Mule et Jean-Marie Londeix

chez votre marchand ou chez

**ALPHONSE LEDUC**

175, rue Saint-Hippolyte - 75004 Paris cedex 04

## LE MENETRIER MUSIC FORUM

TOUS LES INSTRUMENTS A VENT, PERCUSSIONS  
CLASSIQUES ET ACCESSOIRES DE DEFILE

NOUS EFFECTUONS  
GRATUITEMENT  
L'ENTRETIEN ET  
LES REGLAGES  
COURANTS

50 RUE DE ROME  
75008 PARIS  
Tel: 45.22.30.90  
Fax: 45.22.71.75

MALASIMONNIER  
DU MARDI AU SAMEDI  
DE 9H A 19H

LIVRAISON DANS  
TOUTE LA FRANCE



Service après-vente assuré dans notre atelier

★ Nouveau catalogue gratuit sur simple demande  
MENETRIER - MUSIC FORUM 50 rue de Rome - 75008 Paris

Nom.....Prénom.....  
Adresse.....  
.....Tel.....  
Conservatoire / Harmonie.....  
Fonction.....



EDITIONS COMBRES

NOUVEAUTÉS

### ENSEMBLES

- CHASTANET J. *Paraboles d'antan pour 2 trompettes, 2 cors et 2 trombones*
- NAULAIS J. *Triangle austral pour Octuor de cuivres et percussions*  
*Pulsions pour 13 cuivres et 4 percussions (\*)*
- NICOLAS M. *Grande suite zodiacale (Quatuor pour 3 vents et piano ou pour 3 cuivres et piano)*

Collection "Rencontres" Arrangement à 4 parties pour tous ensembles d'instruments :

- HAENDEL G.-F. *Water Music (extraits de la Suite en fa)* Arrangement de Pierre BIGOT
- BORODINE A. *Danses polovtsiennes*
- RIMSKY-KORSAKOV N. *Shéhérazade* Arrangements de Jacques ERDOS

*Transcription pour 7 cuivres et percussion de J. NAULAIS (\*)*

- LULLY J.-B. *Prélude et marche triomphale*
- DELANDE M. *Symphonie pour les soupers du Roy*

*Transcription pour trompette et trombone de B. SLUCHIN (\*)*

- BACH J.-S. 15 Inventions

*Transcription pour 7 cuivres de B. SLUCHIN (\*) :*  
GABRIELI G. *Canzone VI 1615*

### BATTERIE-FANFARE

- COUTURIER J.-L. *Deux solos de concours (Trompette d'ordonnance mi b)*
- SOUPLET A. *Avec éclat (marche pour batterie-fanfare de grande formation)*

(\*) : Extrait du catalogue "cuivres" des éditions AMBRIOSO repris par les Editions COMBRES

Catalogues complets sur demande  
24, bd Poissonnière 75009 PARIS  
Tél. (1) 48.24.89.24 - Télécopie : 42.46.98.82



La Bibliothèque de la C.M.F. vous informe de ses nouveautés.

Ces documents sont consultables sur place, dans les locaux  
du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, Bd de Magenta  
75010 Paris, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.



### HARMONIE

Crépin Alain : *Messe universelle n°1 à 5*, pour hie., ff. (Euro-Music)  
de Haan Jan : *Banja Luka*, (de Haske)  
Laseroms Wim : *Jubilare*, pour hie ou ff., (de Haske)  
Naulais Jérôme : *Chocs*, pour 4 percu. soli et orch. d'hie. (R. Martin)  
Naulais Jérôme : *Saxtory*, pour quat. de sax., orch. d'hie. (R. Martin)  
Naulais Jérôme : *Valsissimo*, pour hie et ff., (R. Martin)  
Nijs Johan : *Explorations*, pour hie ou ff., (de Haske)  
Nijs Johan : *On the beat*, pour hie, ff., brb., (de Haske)  
Schoonenbeeck K. : *Starlight concerto*, pour Tb., orch., (de Haske)  
Tasca Daniel : *Trepak*, (bugle solo ou Sax. alto et orch.), (R. Martin)  
Trux Michel : *Rag-Time*, pour hie ou ff., (Robert Martin)

### BRASS-BAND

Haas Otto : *Le Toréro et la Tzigane* (CD), (Difem)  
Hartmann J.P. : *Fun for young people* (CD), (Difem)  
Heri Urs : *Carpriccietto*, Obrasso  
Howard C./arr. Fernie A. : *Lloyd*, (Obrasso)  
Mouret et div. auteurs : *French baroque suite*, (Obrasso)  
Newsome R. : *Confoederatio Helvetica*, (Obrasso)  
Richards Goff : *Calling Cornwall*, (Obrasso)  
Woodfield Ray : *Russian circus music*, (Obrasso)

### MUSIQUE DE CHAMBRE ET PETITS ENSEMBLES

Berwald Franz : *Sextuors*, (Cl. Hb. Cor, V. Vcl. Cb.), (Bärenreiter)  
Haydn : *Sinfonie in G*, « Le soir » ( Hob I:8), (Bärenreiter)  
Prati /arr. : *9 Negro Spirituals*, pour 4 Saxophones de même tonalité, (Billaudot)  
Hody Jean : *Escapade en montagne*, pour 3 Sax altos ou 3 inst. de même tessiture, (Billaudot)  
Berwald Franz : *String Quartets*, (Bärenreiter)  
Mozart : *Divertimento*, «La clemenza di Tito» ( trio de clarinettes), (Breitkopf)  
Paubon P. : *Pour quatre flûtes* (Fl. ut et picc., 2 Fl. ut et Fl. alto en sol), (Billaudot)  
Naulais Jérôme : *Vertiges*, (quintette de cuivres), (Billaudot)  
Castèrède Jacques : *D'après Rameau*, (quintette de cuivres), (Billaudot)  
Valero castells : « La Catedral », pour 5 trompettes, (Billaudot)  
Mozart : *La flûte enchantée*, Ouverture KV 620 (quintette à vent), (Bärenreiter)  
Rossini : *Le barbier de Séville*, (quintette à vent), (Bärenreiter)  
Zelenka Jan Dismas : *Sonate II en G minor*, pour 2 Htb, Baso, Cembalo, (Bärenreiter)

### ORCHESTRE JUNIORS

Brahms/Schubert/Wagner : *Approche de la Musique d'ensemble*, 14<sup>e</sup> recueil, (Billaudot)  
Haendel : *Water Music*, (extr. de la suite en fa) Coll. Rencontres, (Combre)  
Lysight Michel : *Cône de lumière*, pour trois flûtistes à bec, (Combre)  
Lysight Michel : *Temps imaginaire*, pour trois flûtistes à bec, (Combre)  
Lysight Michel : *Quarks*, pour trois flûtistes à bec, (Combre)  
Beethoven : *2 hymnes*, 1. Chant de l'offrande 2. A la nature, (Lemoine)  
Chambard N. : *Comme un tango et petite bourrée*, (Lemoine)  
Chambard N. : *Pavanette et la valse du tabac*, pour bois et cordes, (Lemoine)  
Haydn / ad. Voirpy : *2 Mélodies en trio*, pour les cordes, (Lemoine)  
arr. Voirpy : *4 Quatuors sur des airs populaires*, pour inst. à cordes, (Lemoine)  
arr. Voirpy : *3 Quintettes sur des airs populaires*, pour inst. à cordes, (Lemoine)  
Haydn Joseph / ad. Voirpy : *2 Mélodies en trio*, pour les bois, (Lemoine)

Grieg / ad. Voirpy : *3 Chansons d'enfants en quatuor*, pour les cordes, (Lemoine)  
Grieg / ad. Voirpy : *3 Chansons d'enfants en quatuor*, pour les bois, (Lemoine)  
Chambard Nicole : *Trio tendre*, (3 Cl. + Clavier ad lib.), (Lemoine)  
arr. Voirpy : *4 Trios sur des airs populaires*, pour inst à vent, (Lemoine)  
arr. Voirpy : *3 Quintettes sur des airs populaires*, pour inst. à vent, (Lemoine)  
arr. Voirpy : *4 Quatuors sur des airs populaires*, pour instrument à vent, (Lemoine)  
Naulais Jérôme : *Vertiges*, pour quintette de cuivres, (Billaudot)

### CHORALES

Level P.-Y. : *La Gentiane d'or*, conte musical, (Combre)  
Vivaldi : *Gloria RV 589*, pour soliste, Choeur et Orch. red Piano (Peters)  
Händel : *Chöre und märsche aus oratorien*, (Bärenreiter)  
Bach : *Christ lag in Todes Banden BWV 4*, (Vx Mx. et P.), (Bärenreiter)  
Ohana M. : *le tombeau de Louize Labé, pour petit ensemble vocal*, (Billaudot)  
Berger M. - Plamondon L. : *Ce soir on danse à Naziland*, (La boîte à chanson)  
Berger M. - Plamondon L. : *Besoin d'amour*, (La boîte à chanson)  
Berger M. : *On n'est pas seul*, (La boîte à chanson)  
Fugain M. : *La casquette du facteur Cheval*, (La boîte à chanson)  
Kaempfert Bert : *Etrangers dans la nuit*, (La boîte à chanson)  
Lai Fr. - Barouh P. : *Un homme une femme*, (La boîte à chanson)  
Mancini H - Mereer J. : *Moon River*, (La boîte à chanson)  
Masumarra R. - Plamondon L. : *Galaxies*, (La boîte à chanson)  
Morricone- Moustaki : *La marche de Sacco et Venzetti*, (La boîte à chanson)  
Nussle Oliver / Harm. : *God be with you*, Negro Spiritual, (La boîte à chanson)  
Papadiamandis P. - Moine Cl. : *Couleur menthe à l'eau*, (La boîte à chanson)  
van Parys G. - Achard M. : *Si tous les gars du monde*, (La boîte à chanson)  
Maugenest Gilles : *A.D.N.*, Suite pour vx égales et piano, (La boîte à chansons)

### PIANO

Beethoven : *Pièces pour piano et danses faciles*, (Bärenreiter)  
Schubert : *Fantasia in C Maj. D760 - op. 15* pour Piano, (Bärenreiter)  
Baubet -Gony P. : *La journée d'Ines, 10 courtes pièces d'initiation*, (Combre)  
Calmel Roger : *Lettres et musiques de mon moulin, ( 3 pièces pour P)*, (Combre)  
Mancone Patrick : *Chanson d'un soir*, (Combre)  
Pick Harl-Heinz : *Klaviergeschichten des Burattino*, (DVFM/Breitkopf)  
Schmitz Manfred : *Les préludes de l'arc-en-ciel, 21 Rêves au piano* (DVFM/Breitkopf)  
Divers auteurs : *Transcriptions n°1, grandes études pour concert*, (Fondation Cziffra/Peters)  
Glazounow Alexander : *Suite op. 2*, (M.P.Belaieff/Peters)  
Glazounow Alexander : *Nocturne op. 37*, (M.P.Belaieff/Peters)  
Glazounow Alexander : *Idylle op. 103*, (M.P.Belaieff/Peters)  
Arnaud J.M. : *Le piano découvert, recueil d'exerc. et morceaux*, (Salabert)  
Morhange-Motchane M. : *Le petit clavier, initiation au piano*, (Salabert)  
Braun Boley, divers auteurs : *Ses compositions et arr. pour P. et Clav. en 3 vol.*, (P.M.R.)

## AQUITAINE

### ● Pyrénées Atlantiques

#### L'harmonie de Cambo-les-Bains fête ses cent ans !

A l'occasion de son centenaire, l'harmonie de Cambo organise, le 16 Juin 1996, une rencontre d'orchestres d'harmonie dans ses murs. Invité d'honneur: l'Orchestre municipal de Bassens (33), sous la direction de Serge Servant. La participation des harmonies de Pau, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, ainsi que le concert de la Musique régionale de l'Armée de Terre, prévu en fin d'après-midi, augurent d'une journée de fête tout à fait exceptionnelle. L'harmonie locale prépare, en outre, un laser sur des thèmes de fêtes traditionnelles basques et accueillera la talentueuse harmonie de Saint-Junien (87), pour un concert le 22 juillet. Beau programme en perspective... On n'a pas tous les jours 100 ans !

#### Stage d'orchestre d'harmonie junior à Cambo-les-Bains

Le premier stage d'orchestre d'harmonie organisé à Cambo-les-Bains, du 3 au 8 juillet 1995, par l'U.D.S.M.P.A, en collaboration avec l'A.D.A.M.P.A et la F.S.M.A, a remporté un vif succès.

L'équipe pédagogique, composée de professeurs des E.N.M des Landes, de Bayonne et de Pau, ainsi que de plusieurs écoles municipales du département, a donné aux 72 stagiaires, l'occasion de parfaire leur jeu instrumental et de pratiquer la musique d'ensemble, sous la direction de Xavier Delette, directeur-adjoint de l'École nationale et de l'Orchestre régional Bayonne-Côte-Basque. Devant un bilan très positif, l'U.D.S.M.P.A, sur la proposition de son président, Daniel Hérard, a décidé de reconduire cette activité, du 8 au 13 juillet 1996, dans ce beau cadre du Pays Basque. La direction musicale sera confiée, cette année, à Philippe Renaud, Commandant la Musique de l'Air de la Région Atlantique.

*La Marseillaise... arrangée par Claude Bolling, sera-t-elle au programme ? ...durl!, durl!...*

### ● Dordogne

#### Solidarité musicale à Ribérac!

Chaque année, en période estivale, les formations musicales d'amateurs voient généralement leur effectif fondre suite aux départs en vacances, alors que cette saison est la plus propice à leur activité. Il est parfois difficile de fonctionner convenablement avec la réduction d'un ou plusieurs pupitres. C'est ainsi qu'à l'approche de la 26<sup>e</sup> Foire-Exposition de Ribérac, du 11 au 16 août 1995, le président de la Société musicale locale se faisait

beaucoup de soucis, craignant ne pas pouvoir assurer les prestations habituelles lors de cette manifestation biennale.

Il lança alors un appel à la radio et la presse locales en demandant aux musiciens en vacances dans la contrée de bien vouloir renforcer l'orchestre d'harmonie et trouva un écho favorable.

Daniel Herbert, clarinettiste de l'Harmonie d'Arpajon (91), Arnaud David, batteur et élève au Conservatoire de Lyon et membre d'un groupe musical à Saint-Priest (69), Carole Dely et Anne

Le Capelain, saxophonistes, élèves au Conservatoire de Caen et membre de l'Harmonie de Coutances (50), vinrent participer aux répétitions et concert d'ouverture. Grâce à leur présence, l'orchestre à l'effectif réduit, «reprenait son souffle» et parvenait à se faire apprécier par son auditoire.

La bonne volonté de ces musiciens en vacances avec leurs instruments est exemplaire et mérite des remerciements. Leur renfort bénévole a permis d'assurer des prestations convenables et de renforcer les liens de solidarité que le langage international de la musique favorise.

Moralité: emportons nos instruments en vacances, et si nous sommes passionnés de musique, prenons contact avec les formations locales. Nous pourrions entretenir notre forme et rendre service éventuellement aux formations en difficulté.

M. Jesson

## Auvergne

### ● Haute Loire

#### «Les Tambours de 89» réunion interrégionale très réussie au Puy-en-Velay

Samedi 28 et dimanche 29 octobre 1995, avait lieu au Puy-en-Velay, la réunion technique annuelle interrégionale des «Tambours de 89» Rhône-Alpes. Venus de la région de Villefranche-sur-Saône, de la région lyonnaise, de Haute-Savoie, de Loire et Haute-Loire, une trentaine de participants ont pu durant deux jours partager leur passion «Le Tambour d'ordonnance».

Cette réunion (ou plutôt ce stage de formation technique) était animée par des «Maîtres



Les tambours 89

Tambours» de haut niveau : M. Paul Bathezat, M. Christian Mercier, M. Olivier Mollon (détenteur d'une maîtrise de musique sur l'écriture et la technique du tambour d'ordonnance français), M. René Schenal, M. Jean-Pierre Pol et M. Dominique Bondaz.

Invités à participer au stage, plusieurs jeunes débutants ou 2<sup>e</sup> année ont pu découvrir le tambour tel qu'il doit être reconnu : un instrument de musique à part entière avec son écriture particulière et l'étendue de ses subtilités techniques.

Sous la houlette de MM. Bathezat et Mercier, ces jeunes se sont initiés aux exercices théoriques et pratiques de base qui leur permettront, avec un travail constant et quelquefois ingrat, de bien appréhender la technique du tambour et de devenir, souhaitons-le, un tambour de 89. Quant aux tambours confirmés, de niveau moyen et supérieur, ils purent approfondir leurs connaissances, corriger leurs défauts, et travailler plus particulièrement en détail certaines œuvres.

Malgré un calendrier très chargé, M. Jean-Guy Andréoletti, président de la Fédération des Sociétés musicales de la Haute-Loire, nous a honoré de sa présence samedi soir, afin de saluer nos compatriotes de la région Rhône-Alpes, et de nous encourager à persévérer dans nos activités. Les Tambours de 89 sont très reconnaissants à Jean-Guy Andréoletti pour le soutien qu'il a toujours apporté à leur association. Grâce à son aide morale sans faille, et souvent son aide personnelle, nous avons pu faire reconnaître la valeur de nos tambours dans le département et à

l'extérieur du département. Au nom des Tambours de 89 du Velay, merci Jean-Guy.

Le dimanche matin, aux alentours de midi, les Tambours de 89 rejoignirent le centre Pierre Cardinal afin d'offrir aux membres du Congrès national des Fêtes historiques une démonstration de leur art. Les Tambours en tenue nationale 89, pantalon noir, chemise blanche, et écharpe tricolore, se présentèrent au son du pas redoublé de la Garde impériale.

La pluie survenant malheureusement au cours du concert, les tambours se regroupèrent sous le petit chapiteau et purent terminer leur démonstration, fortement appréciée par le public. Le temps fort de ce concert fut, sans nul doute, l'exécution par quatre maîtres tambours *des Marches roullées* de Reynaud et de *Joyeux Matin*. Les congressistes furent subjugués par l'aisance des instrumentistes malgré les difficultés techniques, et par leur art de « jouer » avec les nuances. Plus tard, dans l'après-midi, pour clôturer le stage, les tambours se retrouvèrent dans une cours de l'Institut Agricole de Vals, près le Puy, pour exécuter ensemble une partie de leur répertoire et battre la caisse une dernière fois, avant nos prochaines rencontres.

## ● Aller

### Concert de Sainte-Cécile à Vichy

Tout en commémorant Saint-Cécile, patronne des musiciens, les responsables de l'Orchestre

d'Harmonie de Vichy avaient choisi le 9 décembre dernier d'honorer le cor en invitant André Gantiez, soliste de l'Orchestre national de France. Au cours de ce traditionnel concert, donné en l'église Saint-Louis, ce talentueux musicien a interprété une des plus belles pages écrites pour cet instrument, le troisième *Concerto en mi b majeur* de Mozart. André Gantiez, par son jeu de grande qualité, a séduit un auditoire convaincu par la suite, que le cor, de Téléman à H. Tomasi, se range parmi les instruments les plus concertants. L'orchestre, sensiblement réduit en la circonstance, a, pour sa part, remarquablement servi, sous la direction de Christian Legardeur, cette partition délicate transcrite par R. J. Bardeen. Par la suite, les plus grands élèves de la classe de cor de l'École nationale de Musique de Vichy (Benjamin Saint-Sulpice, Marie-Pierre Riboulet) et le pupitre de cor de l'Orchestre d'Harmonie de Vichy (F. Vallet, M. Lewedei, A. Stenger) se joignirent à A. Gantiez pour interpréter les « Cors de chasses » de R. Cohen. Adaptée pour vents par Christian Legardeur, cette pièce, très colorée, a rempli les voûtes de l'église de façon si majestueuse que l'on pourrait croire qu'elles en résonnent encore.

Le programme avait débuté par la *Symphonie inachevée* de F. Schubert. Cette œuvre, des plus célèbres, a été fidèlement restituée par l'orchestre dont les différents pupitres, judicieusement alertés par leur chef, firent oublier qu'il s'agissait d'une transcription. Pour terminer ce concert, la Maîtrise de l'École nationale de Musique et le Chœur, dirigés respectivement par Emmanuelle Gil et Danièle Berthault-Fontanille, participèrent à l'exécution de la cantate *Liberté* de R. Calmel, composée sur des textes de P. Eluard et la soirée se termina sous des applaudissements chaleureux et amplement mérités qui valurent au public d'être gratifié de la célèbre marche d'Elgar : *Pomp and Circumstance*. L'Orchestre d'Harmonie de Vichy pourra se féliciter longtemps d'avoir accueilli André Gantiez, car non seulement il contribua à la réussite de ce concert mais chacun put ap-

précier sa gentillesse égale à sa simplicité. Soliste de talent, il est aussi un pédagogue averti et il n'a pas manqué de consacrer la matinée du 10 décembre aux élèves de la classe de cor de l'École nationale de Musique de Vichy, réunis dans les locaux de l'établissement dirigé par Pierre Saint-Sulpice. Dans une ambiance décontractée, chaque corniste en herbe écouta avec attention les encouragements et les conseils de celui qu'ils rêvent d'égaliser un jour.

Les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie se réunirent le lendemain pour participer à la messe

dominicale et se retrouvèrent, ensuite autour d'une table, pour savourer quelques moments de détente bien mérités

L'Orchestre d'Harmonie, outre son activité importante dans la région Auvergne, propose un choix varié de concert, allant des productions avec chœurs ou solistes dans un répertoire classique ou contemporain, avec notamment un programme original de musiques de films avec voix et synthétiseur.

*Orchestre d'harmonie, M. Christian Legardeur, directeur de l'Orchestre d'Harmonie, Maine de Vichy, 03200 Vichy.*

## FANFARAMA 96

### 11<sup>e</sup> Festival international de musiques civiles et militaires

organisé par La Fraternelle et le Comité des fêtes sous l'égide de l'Union des sociétés musicales du Cantal et la C.M.F.

13 et 14 juillet Festival international de musiques civiles avec Odense pigearde (Danemark), l'Orchestre d'instruments folkloriques (Ukraine), Orkistra deta KWK (Pologne), Musikverein cacilia Schemmerberg (Allemagne)

du 26 au 28 juillet Festival international de musiques militaires avec la Musique principale de la marine (Russie), l'Orchestre de l'Etat major (Hongrie), La musique principale de l'armée (Emirat du Qatar), la Musique de la Garde royale (Maroc), la Musique du 27<sup>e</sup> R.I. de Dijon (France).

A ne pas manquer la grande parade nocturne, le 27 juillet à 21h au stade municipal  
Sortie du C.D. Fanfarama en mai 96

Office du tourisme, pl. de la Mairie, 15400 Riom es Montagne, tél : 71 78 07 37 ou J.-J. Dubois, tél. : 71 78 01 99

## C HAMPAGNE - ARDENNES

### ● Ardennes

#### Échos du 4<sup>e</sup> trimestre 1995

Pour la F.M.A., la plus grande nouvelle fut la démission inattendue de toutes ses fonctions fédé-

rales (et régionales) de M. Jean Pihet, président depuis 20 ans de la F.M.A., et depuis 9 ans, du Groupement régional des Fédérations musicales. Secrétaire de la F.M.A. depuis 21 ans, Mlle Françoise Harbulot (harmonie «E.Y.» de Carignan) fut élue présidente par 8 voix contre 3 à M. J.-Cl. Bouard (Hnie des 2 Vireux) (et 4 absents) et M. Denis Gilson, directeur du Groupe musical «L'Indépendant» de Nouvion-sur-Meuse, fut élu secrétaire à l'unanimité.

Changement de président aussi à l'Union musicale Revinoise où le président A. Petit parti à Angoulême pour raisons professionnelles fut remplacé par M. Jean-Marie Martin.

Changement de président aussi aux Amis réunis de Bogny/Meuse où le sous-directeur Jacky Payon fut élu président à la place de M.-F. Rouschop qui abandonne la présidence après 4 années de service mais conserve la direction (après 12 ans de service).

Changement de directeur à l'H.M. de Vouziers qui, après M. Marc Duval et deux chefs intérimaires, a un nouveau directeur en la personne de M. Xavier Oudin, professeur de trompettes d'harmonie à l'école de musique locale (70 élèves dirigés par M. F. Bretez), élève du Conservatoire de Reims et candidat au C.A.P.E.S. d'éducation musicale et de chant choral.

La chorale Crescendo dirigée par Mme Quatreuille et Meille Harbulot a ouvert le grand concert vocal carolo-macérien du 14 octobre 1995 groupant 2 autres chorales locales (Guillaume de Machault et de l'École nationale de Musique et de Danse), une belge (*La Tournerie* de Libramont), 2 allemandes (*Sängervereinigung 1881 Gerthe* de Bochum et *Konzertchor de Nordhausen*) et une polonaise (*Echo d'Ostrow Wielkopolski*) qui se termina par l'interprétation, avec accompagnement par un orchestre symphonique de jeunes, d'une composition du directeur de l'E.N.M.D., M. Dan Mercureanu, un *Cantabile* sur des textes d'A. Rimbaud chaleureusement applaudie, comme les 7 formations précitées, par quelque 700 personnes.

L'Ensemble des Trompettes des Ardennes dirigé par Philippe Cocu, composé de deux demoiselles, V. Delamarre et S. Senatore, et de cinq hommes, MM. F. Bollich, D. Maizières, F. Martinez, M. Rouget et P. Weinum, accompagné à l'orgue par M. Chenot, s'est produit à Noyers-Pont-Maugis.

L'H.M. de Givet et celle des Deux-Vireux ont tenu le 10 novembre leur 1<sup>ère</sup> répétition commune à Vireux-Molhain, sous la direction de M. J.-Cl. Bouard, en

vue du *Festival de la pointe* (de Givet), chacune des 2 sociétés ayant, au préalable, étudié une partie du programme commun.

Avec 44 choristes venant de 12 communes et chantant en une douzaine de langues, la chorale *Chante ma vallée* de Revin que dirige Jean Balay, a préparé activement sa saison 1996.

L'H.M. de Monthermé, dirigée par A. Masson a vu fleurir les saxophones dans son école de musique.

Dans l'église de Château-Regnault, l'harmonie Les Amis Réunis de Bogny/Meuse et un groupe d'amis de Deville, respectivement dirigés par MM. F. Rouschop et R. Hulot, ont fait passer leurs auditeurs de la marche au jazz en passant par un morceau de J.-S. Bach, ont préludé à des chants populaires interprétés par 80 élèves dont les directeurs d'école sont les président et vice-président des Amis Réunis.

L'harmonie *La Devilloise* présidée par M. Allaire a repris un nouveau souffle grâce à l'intégration de nombreux jeunes musiciens et sa parfaite entente avec les voisins *Amis Réunis*. Le 1<sup>er</sup> octobre, à la fête locale, elle a présenté sous la direction de R. Hulot un programme éclectique allant de la marche *San Carlo* au pot-pourri *Rendez-vous chez Vincent Scotto*. Ensuite sous la direction de F. Rouschop, elle exécuta *Harlem et Ardenne* (de J. Payon).

Le 15 octobre, pour la fête locale, l'Union musicale nouzonnaise, sous la direction de M. Gallerin, puis de D. Dubois, a joué des œuvres de J. Devogel (*Exodus*), de Roux et Moncelle (*Echo de la Vallée*) et de J. Lennon et P. Mc Cartney (*Yesterday*) notamment.

Avec un effectif de 60 exécutants, grâce à l'insertion de plusieurs jeunes, l'orchestre d'harmonie de l'H.M. de Charleville-Mézières dirigé par D. Mercureanu a donné concert à Vrigne-aux-Bois, interprétant notamment *Marche consulaire*, *West side Story*, *Toccanina* (D. Dondeyne), *Le Roi Lion*...

L'harmonie de la S.N.C.F. dirigée par H. Kownacki, a assuré la partie musicale du *Téléthon* au C.O.S.E.C. de Villers-Semeuse, le vendredi 8 décembre, interpré-

tant entre autres morceaux *Nord-Midi* (Delbecq) et *Jubilate* (Cardon), *la Marche du Sacre du Prophète* (Meyerbeer), une sélection d'œuvres de Grieg, *Trumpet Voluntary* (Purcell), avant que 6 tambours dont 4 jeunes ne jouent une parade.

Comme aux 8 mai et 14 juillet, la B.-F. de l'*Indépendant* de Nouvion/Meuse a effectué 4 sorties à 9h, 12h et 14h30, l'harmonie entière, dirigée par D. Gilson, 3 sorties, à 10h, 11 h et 12h, le jour du 11 novembre.

Durant ces 3 mois, l'H.M. de Sedan (dir. R. Demay) a effectué 10 services dont 3 messes, le 3 septembre avec les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mouvements de la *Symphonie en ut* (de Gossec), le 2<sup>e</sup> mouvement de *Cosmographie* (Beck), un choral de *Flashes for band* (Seghers), le 15 octobre *Marche solennelle de Sigur Josalfar* (Grieg), *Die Ehre Gottes aus der Natur* (Beethoven) et les 2 dernières précitées, et le 26 novembre pour la Ste-Cécile.

Avec la chorale *A Claire voix* de Stenay (Meuse) et celle de Saint-Léger de Sedan-Torcy, *Les Enfants d'Yvois* de Carignan, dirigés par Melle F. Harbulot, ont fait bondir de joie les auditeurs de Moulins-St-Hubert (55) en interprétant avec elles le Chœur des Esclaves de *Nabucco* (Verdi) et *Conquest of Paradise* (de Vangelis).

A une exception près, vu le nombre de sorties du jour, il n'a pas été question du 11 novembre, célébré partout ni de la Sainte-Cécile, fêtée partout

Les activités 1996 : L'Assemblée générale d'Étude a eu lieu le 10 mars au matin, à la mairie de Nouzonville; les examens fédéraux auront lieu à partir de 14h au Collège de Frénois à Sedan, le samedi 11 mai. Le 77<sup>e</sup> congrès se tiendra à Rethel, à partir de 8h, avec une vingtaine de sociétés au festival d'après-midi. Le 10<sup>e</sup> stage de chant choral animé par J. Duvivier se déroulera au collège de Frénois à Sedan le dimanche 20 octobre.

L'harmonie départementale des Jeunes Musiciens Ardennais a joué le dimanche 21 avril à Nassogne (B) pour le jumelage musical franco-belge, le mardi 30 avril à Carignan, le dimanche 5 mai à Bar-sur-Aube (10) lors de

la Rencontre Régionale d'orchestres d'harmonie, le mercredi 15 mai à Bogny-sur-Meuse, le samedi 1<sup>er</sup> juin à Sedan-Torcy et le samedi 15 juin à Nouvion-sur-Meuse.

Le conseil d'administration de la Fédération régionale Champagne-Ardenne, : M. Jean-Michel Payen (Marne) décédé étant remplacé par M. Franck Vilmart, et M. Jean Pihet (Ardennes) démissionnaire, remplacé par M. Denis Gilson.

Le Conseil d'Administration du Groupement des Fédérations Musicales de la région Champagne-Ardenne est désormais ainsi constitué :

- pour les Ardennes : M. Jacques Harbulot, Melle Françoise Harbulot et M. Denis Gilson ;
- pour l'Aube et Haute-Marne : MM. Georges Fernandes, Maurice Faillenot et Hubert Richard ;
- pour la Marne : MM. Michel Pierrot, Pierre Delaporte et Franck Vilmart.

Ainsi constitué, le dit Conseil d'Administration s'est réuni le samedi 20 janvier 1996 à Châlons-en-Champagne et a procédé à l'élection de son bureau. A l'unanimité ont été élus : présidente : Mlle F. Harbulot ; vice-présidents : MM. G. Fernandes et M. Pierrot; secrétaire : M.-F. Vilmart; trésorier : M.-H. Richard.

Les 9 membres ont ensuite pris connaissance du bilan positif du concours national de Châlons-sur-Marne et des stages 1995. Ceux de 1996 auront lieu du lundi 26 août au samedi 31 août à Bar-sur-Aube (10) pour le perfectionnement pour instruments d'harmonie et direction d'orchestre et à Brachay (52) pour les musiciens de Batterie-Fanfare; les inscriptions extérieures à la région seront reçues par Mlle Harbulot.

Sous réserve d'une subvention octroyée par la D.R.A.C., la journée de rencontre régionale musicale aura lieu le dimanche 5 mai à Bar-sur-Aube (10) pour les orchestres d'harmonie, et le dimanche 13 octobre à Fère-Champenoise (51) pour les batteries-fanfares.

## ● Belfort

### La Piste aux Étoiles du «Val d'Oye»

L'Orchestre d'harmonie de Valdoie (90) est aujourd'hui connu dans toute la Franche-Comté pour avoir depuis quelques années développé le concept du concert-spectacle. Citons en 1993 *Les Misérables*, la comédie musicale avec une centaine de musiciens et choristes en costumes d'antan, puis *La Belle Époque*, avec le clarinettiste Guy Dangain (Voir journal CMF n°451). En 1994, ce fut *Musiques de Films* avec projection d'un court métrage intitulé *Vivre en Harmonie* réalisé par les jeunes musiciens, et *Féerie de Noël*, l'église de Valdoie devenue crèche vivante, entourée de sapins illuminés sous un ciel constellé d'étoiles, enveloppant l'orchestre pour un voyage autour du monde, pendant la nuit de Noël. Début 1995, place au *Festival des Couleurs*, chaque œuvre présentée sous une pluie de lumières arc-en-ciel.

Autant de rendez-vous qui ont su, au fil des ans, attirer et fidéliser un public toujours plus conséquent obligeant les organisateurs à doubler chaque représentation. Plus que de simples concerts, de véritables aventures musicales et humaines mobilisant tous les musiciens, leurs parents et amis, et tous les élèves de



Harmonie municipale de Valdoie

l'École de Musique. Du plus petit accessoire au plus imposant des décors, chacun trouve sa place et vibre avec l'orchestre au moment du grand soir : Le Concert-Spectacle !

L'enthousiasme et l'énergie de cette société plus que centenaire n'a pas laissé indifférent la municipalité valdoienne devenue un partenaire efficace et précieux dans le développement de l'harmonie. Et c'est tout naturellement que M. Ackermann - Maire de Valdoie - confiait au président Jacques Lanquetin le soin d'organiser les festivités du IV<sup>e</sup> anniversaire du jumelage franco-allemand Valdoie-Blumberg.

Un beau challenge à relever pour tous les membres de la commission «Concerts et Prestations» de l'harmonie et une belle occasion de concevoir un nouveau concert-spectacle. Il convenait d'organiser une grande soirée animée et joyeuse, qui mobilise un maximum de valdoyens dans sa réalisation, et soit facilement compréhensible pour les amis allemands. Le choix se portait rapidement sur «Les musiques de cirque». Danièle Himbert, sympathique maire-adjoint, présidente de la commission de jumelage, sut réunir toutes les associations culturelles et sportives et

tous les élèves de la cité autour du projet de l'harmonie. Tous allaient construire un véritable spectacle de Cirque...

...Et ce fût bien un véritable succès, ce samedi 23 septembre 1995, au gymnase du

Centre Benoît Frachon de Belfort. Les lumières multicolores des projecteurs et autres guirlandes contribuaient à l'effervescence des grands soirs. Les employées de mairie devenaient maquilleuses d'un soir ; le professeur d'allemand du collège Bernard Monnier revêtait l'habit de lumière de Monsieur Loyal ; chaque «artiste» se parait de son costume créé pour l'occasion par Dominique Lanquetin... Une mini-mongolfière en tête de clown accueillait les spectateurs ; au centre de la salle deux scènes, l'une surmontée d'un immense chapiteau, l'autre pour l'orchestre d'harmonie.

Près de mille spectateurs inondèrent la salle de leurs applaudissements et éclats de rire au cours de deux heures de spectacle. Les numéros se succédèrent sans temps-morts entre les œuvres musicales présentées par l'harmonie et dirigées par Christian Herzog : *Vive la Piste* - Hilda & Larsky ; *Barnum and Bailey's Favorites* - Karl King ; *Huit et Demi* - Nino Rota ; *L'Entrée des Gladiateurs* - Julius Fucik ; *Pierrot* - Koen de Wolf ; *Zirkus Fantasy* - Hans Fillinger.

Des Rikikistars (funambules des maternelles) aux Zébulons (acrobates du collège), des clowns (club théâtre) au bal de la jungle (école de musique), des bouteilles musicales à «Robin de Valdoie» soufflant des bougies avec ses flèches, l'Harmonie sans relâche assura un accompagnement musical adapté à chaque numéro. Les amis de Blumberg enthousiastes et comblés, tous les valdoyens réunis autour de leur Orchestre d'Harmonie : une grande soirée anniversaire qui marquera longtemps la mémoire de tous.

Harmonie municipale de Valdoie : M. Jacques Lanquetin - 10, rue Allende, 90000 Belfort.



Parade finale

# LANGUEDOC

## ● Hérault

### Rencontres musicales en Allemagne pour l'Harmonie bédaricienne et des Hauts-Cantons

L'Harmonie bédaricienne et des Hauts-Cantons a fêté ses 100 ans d'existence en 1988. Il s'agit d'une formation dynamique, forte de 45 membres, et qui s'est montrée capable, avec beaucoup de vitalité, de s'adapter au nouvelles conditions de la vie musicale dans notre pays. Dans le cadre des échanges franco-allemands, les villes de Bédarieux, Hérépian et Lamalou sont jumelées avec la ville de Leutkirch dans le Bade-Wurtemberg. Cette circonstance explique les échanges musicaux et les relations de sympathie qui se sont créés au fil des ans avec la société musicale de Engerazhofen, commune située dans les environs de Leutkirch. L'aboutissement de ces échanges a été en 1993 la signature d'un protocole d'accord de jumelage entre nos deux sociétés. Ce fait explique à son tour le fait que l'Harmonie bédaricienne ait été conviée aux fêtes qui ont marqué le 150<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Musikkapelle de Engerazhofen.

Le voyage de l'Harmonie nous a conduits en Allemagne du 4 au 9 août 1995. Reçus et hébergés chez nos homologues musiciens, nous avons participé aux cérémonies et entendu les concerts donnés par chacune des 13 musiques d'harmonie du canton de Leutkirch, auxquelles une formation de musiciens tchèques professionnels s'étaient également adjointe. La fête s'est achevée aux accents de deux morceaux interprétés par l'ensemble des formations, soit environ 400 musiciens, sous la direction du chef de la musique principale de Leutkirch. L'ambiance était celle d'un fête de la bière, et l'on peut dire que c'est une atmosphère de



L'harmonie bédaricienne et des Hauts cantons

franche cordialité qui a régné sous l'immense chapiteau dressé à cette occasion au pied de la chapelle Notre-Dame de la Salette.

Le séjour des bédariciens en Allemagne s'est agrémenté d'une escapade touristique dans le Bade-Wurtemberg, jusqu'en Bavière, plus précisément à Munich, et au château de Neuchwanstein, célèbre et éphémère résidence de Louis II de Bavière.

Un voyage enrichissant tant au plan humain que musical, linguistique, culturel, et qui a apporté une nouvelle fois la démonstration, s'il en était besoin, que l'échange musical crée les meilleures conditions de confiance et d'amitié avec nos voisins d'Outre-Rhin. Nous aurons le plaisir de recevoir la musique d'Engerazhofen à Bédarieux au mois d'octobre 1996.

## ● Gard

### Ste-Cécile bien honorée par l'Harmonie cheminote de Nîmes

Comme il se doit l'Harmonie cheminote de Nîmes a, le dimanche 3 décembre, célébré la sainte Cécile (patronne des musiciens) par un grand concert, qui, s'il fut donné avec un peu de retard sur la date de cette fête, fut malgré tout d'un excellent niveau et d'une qualité remarquable. Le cadre de l'Eglise Saint-Baudile de Nîmes se prêtant magnifiquement à certaine musique, M. Guy Durand, directeur de cette phalange, sut admirablement en tirer parti avec un programme très adapté.

Le public ne s'y trompe pas puisque chaque année il répond de plus en plus nombreux aux prestations de l'H.C.N. et cette église était très copieusement garnie. La présence aussi de nombreuses personnalités prouve aussi l'intérêt qui est porté à l'avenir de cette société. On notait la présence de M. Camille Lapiere, conseiller régional; Mme Jocelyne Peset-Romieux, adjointe au maire aux festivités; M. Gilles Dervieux, directeur de l'École nationale de Musique de Nîmes; M. Eunio Maso président de l'Union départementale des Musiques du Gard; M. Jean-Claude Faybesse, président du Comité méditerranéen de l'Union artistique et intellectuelle des Cheminots Contreras, Roure etc. de l'Association artistique des Cheminots; M. Jacques Longuet, des Farandoleurs Cheminots; M. Marius Rigal, président d'Honneur de l'H.C.N.; Georges Montagut, directeur honoraire de l'H.C.N.; Lucien Malavielle, président de la Musique de la Vaunage, etc ...

Mention spéciale à l'excellent tenor Gérard Escande qui a reçu une ovation particulièrement méritée. M. Bernard Fougères, curé de Saint-Baudile, M. Jean-Claude Sauzède, président de l'H.C.N. et M. Eunio Maso, président de l'U.D.S.M.G. dans leurs différentes allocutions firent l'éloge de cette société et soulignèrent qu'elle apporte chaque jour et à chaque concert une nouvelle pierre à la culture nimoise. Merci à M. l'abbé Pujol qui par sa présence a permis que tout se prépare dans des conditions normales. Courant Mars 1996, on aura le plaisir de revoir cette formation, au Centre Pablo Neruda, dans un

programme totalement différent, avec uniquement des musiques de films.

Voici le programme que chacun a pu apprécier : En 1<sup>ère</sup> partie, *Marche Victorieuse* de F.-J. Gossec ; *Marche Militaire* de C.-S. Catel ; *Ma Provence* de P. Bonneau ; extrait de *Fortunio* « La petite maison grise » (ténor Gérard Escande) de A. Messager ; *Solitude* de D. Ellington ; *Symphonie pour harmonie* de F.-J. Gossec. En 2<sup>e</sup> partie, *Dans les steppes de l'Asie centrale* de A. Borodine ; *Petit Angélu* de C. Franck (ténor Gérard Escande) ; *Vierge Marie* de F. Lopez (ténor Gérard Escande) ; *Impressions* de P. Boistelle. En bis, devant la demande du public, fut donné *Gospel Song*, négro spiritual.

Félicitations à tous les interprètes de ce concert.

## ● Pyrénées orientales

### Congrès régional de Perpignan

Le 13 et le 14 mai dernier s'est déroulé à Perpignan le congrès régional annuel de notre fédération. Il a réuni environ 500 musiciens venus de Lozère, du Gard, de l'Hérault et, bien sûr, des Pyrénées-Orientales.

Après une réunion du conseil d'administration, il s'est déroulée dans une salle de l'école nationale de musique mise gracieusement à notre disposition par son directeur Daniel Tosi. C'est d'ailleurs dans cette école, plus particulièrement dans son magnifique auditorium, que se déroulera le premier concert du congrès, à partir de 17h30, donné par l'Atelier instrumental de Perpignan. Cet ensemble à cordes amateur est dirigé avec beaucoup de compétence et de dévouement par Michel Lefort, par ailleurs professeur au Conservatoire. Les auditeurs ont pu apprécier le remarquable travail qui se fait dans cet orchestre grâce aux œuvres proposées, notamment *l'Artésienne* de Bizet ou le 3<sup>e</sup> *Concerto* de Beethoven avec, en soliste, l'excellente pianiste Gallia Sémory.

Le deuxième concert de la journée avait été prévu dans un endroit plus vaste. Il est vrai que

pour recevoir l'Ensemble de la musique de la ville de Perpignan, la scène du Palais des congrès, n'était pas trop grande. Cet ensemble d'harmonie, qui fonctionne sous régime municipal, rassemble une soixantaine de musiciens amateurs, jeunes ou moins jeunes, encadrés par quelques professeurs comme Michel Paris ou Alain Santer. Depuis trente ans, c'est Michel Peus qui en est le directeur musical. Il fêta d'ailleurs, à l'occasion du congrès, cet anniversaire qui prouve un suivi dans le travail et une grande fidélité à servir la cause amateur.

Doit-on rappeler le parcours musical de Michel Peus : pianiste de talent, professeur au Conservatoire de Perpignan, chargé de mission pédagogique dans cette même institution, créateur de l'A.D.D.M.66, directeur de l'harmonie-école régionale, etc... Nous arrêterons là cette énumération, sûr que nous avons été très incomplet. Nous saurons gré à Michel Peus d'avoir mis au programme de ce concert essentiellement des œuvres écrites pour les formations d'harmonie, et nous retiendrons particulièrement *l'Ouverture* de Davicci et le *Concerto pour percussions* de Faillenot, une œuvre très colorée qui a mis en évidence un pupitre de percussions en grande forme, dirigé par Olivier Sans, professeur au conservatoire.

La musique de la ville devait laisser la place, pour la 2<sup>e</sup> partie, à la Camerata de France. Cet ensemble à cordes est composé de jeunes musiciens confirmés qui trouvent là un moyen de se former au métier de musicien d'orchestre. Renouvelé périodiquement, l'orchestre est dirigé habituellement par Daniel Tosi. Mais ce soir là, ce dernier avait souhaité que Michel Peus garde la baguette, ce qu'il fit avec toujours autant de professionnalisme et de précision, notamment dans un *Concerto pour piano* de Mozart, détaillé avec beaucoup de technique et de musicalité par Rémy Cardinale, un ancien élève de Michel Peus qui a fait «son chemin».

Assemblée générale : dimanche matin, devait se dérouler dans l'auditorium du Conserva-

toire, l'Assemblée annuelle de notre association. A 9h, Claude Linon ouvrait la séance en remerciant tous les présents et en encourageant chacun à poursuivre le difficile travail de «dynamisation» de nos sociétés. Puis il laissa la parole au secrétaire Jean Henric et au trésorier J. Gabaudan pour les rapports moral et financier, adoptés l'un et l'autre à l'unanimité. Chaque président départemental put ensuite s'exprimer sur le fonctionnement et la vie musicale dans son département : un rapport succinct fut également fait sur le fonctionnement et les actions musicales de l'harmonie-école régionale. M. Peus, son responsable, rappela les deux stages organisés fin août et aux vacances de Toussaint, ainsi que la participation de l'Harmonie-école régionale au Festival régional (dont le thème est axé cette année sur les régions d'Europe) et au Festival de musique de Perpignan au cours duquel deux à trois créations sont, en principe, faites.

M. Linon souhaite ensuite que la cotisation soit relevée de 50F, afin de permettre à la Fédération de mieux fonctionner. Il rappelle que la cotisation actuelle de 500F comporte une part majoritairement allouée à la CMF pour son fonctionnement et pour la parution du Journal. Après vote, il est décidé que la cotisation 1996 sera portée à 550F. M. Henric rappelle le travail d'information entrepris par la fédération avec la création du journal *L'Amicroche*, le premier bulletin étant paru en janvier.

Enfin M. Henric informe l'assemblée, qu'à l'occasion du conseil d'administration de la veille, M. Pierson a été élu par les membres du Conseil d'administration pour remplacer M. Minair, démissionnaire, dans le collège des personnalités. Cette élection devant être entérinée par l'assemblée générale, M. Linon en demande l'approbation, laquelle est acceptée à l'unanimité. Rappelons que Jacques Pierson est saxophoniste. Originaire du Gard, il a enseigné cet instrument au Conservatoire de Nîmes avant de prendre récemment une retraite méritée.

La séance levée, les participants ont pu apprécier, en clôture

de la matinée, les musiciens de Rivesaltes, sous la conduite de Jean Rifa, venus interpréter dans un ensemble impeccable un programme de qualité. Un grand bravo à ces musiciens pleins d'enthousiasme et de talent.

Après-midi musical : dès 14h, l'ensemble des sociétés présentes se sont regroupées soit autour du Castillet, soit sur la scène du Palais pour une audition très appréciée du public. Chacun a pu, ainsi, montrer ses talents et présenter une partie de son répertoire.

Pendant cette audition, trois musiques avaient décidé de concourir pour se faire classer. Elles se sont donc retrouvées à l'auditorium du Conservatoire où, devant un jury attentif et un public conquis, elles ont présenté, selon leur division, les morceaux imposés et l'œuvre au choix.

Ont obtenu : l'Orchestre harmonie de Salindres, l'accès en 2<sup>e</sup> Division, 1<sup>ère</sup> section ; la Société musicale Haute-Lozère, l'accès en 2<sup>e</sup> Division, 1<sup>ère</sup> section ; la Batterie-Fanfare la Stéphanoise, 3<sup>e</sup> Division, 1<sup>ère</sup> section.

M. Linon, président du jury, a vivement félicité ces trois formations ainsi que leurs chefs, M. Belz, M. Laversanne, M. Marie, pour le travail sérieux réalisé et pour le dynamisme qu'ils ont prouvé.

Vers 16h, tous les musiciens se retrouvaient au Palais des congrès pour le concert donné par la Musique de la ville de Perpignan, toujours brillante et efficace sous la direction de M. Peus et M. Paris (sans oublier le responsable de la batterie-fanfare Serge Mis) et le quintette de cuivres de l'Orchestre de Montpellier. L'interprétation parfaite de *14 Juillet* de F. Rauber, œuvre pour quintette de cuivres et orchestre d'harmonie, fut à la hauteur des interprètes. Quel régal aussi d'entendre seul le quintette dans un répertoire de choix composé essentiellement d'œuvres de compositeurs français.

Un grand merci à ces musiciens de talent. Pour terminer, Michel Peus nous offrit le 1<sup>er</sup> air du *Gloria* de Vivaldi avec plusieurs chorales des PO et, bien sûr, la Musique de la ville de Perpignan. Ce fut un grand moment d'émotion!

L'ensemble des participants se retrouva à l'extérieur du Palais des congrès dès la fin du concert. Ce fut, pour Claude Linon l'occasion de dire sa gratitude à Michel Peus pour tout le travail accompli et lui remettre la médaille de Chef avec Étoile. Il remercia bien évidemment l'ensemble des musiciens présents pour leurs diverses prestations et les encouragea à poursuivre toujours plus loin leur travail. Trois morceaux furent interprétés en guise de conclusion à cette journée. On retiendra plus particulièrement la marche de G. Miller, *Georgia*, dirigée avec autorité, comme il se doit, par le Commandant Lison, ainsi que *La Marcellaise*, sous la baguette de Claude Linon.

## MIDI-PYRÉNÉES

### ● Haute Garonne

#### Harmonie Ste-Cécile de Caraman : une centenaire à l'honneur

1896-1996 ... l'Harmonie de Caraman a cent ans ! Que de chemin parcouru depuis sa création ! Un chemin qui, au fil des ans, va connaître un parcours remarquable ! Forte de plus de soixante musiciens menés de façon magistrale par un chef talentueux : Gérard Messonnier et motivée par le dynamisme de son président Robert Chamayou, notre société musicale décida donc de fêter dignement cet anniversaire le dimanche 7 janvier 1996.

La célébration d'ouverture du

centenaire fut marquée par deux temps forts : la messe de l'Épiphanie et un concert de prestige.

**Messe solennelle de l'Épiphanie :** Cette journée mémorable débuta par la messe de l'Épiphanie célébrée par le Père Bayssac en l'église de Caraman à 11 heures. L'Harmonie prêta largement son concours à cette célébration avec la participation de la chorale paroissiale et du Diapason Villefranchois. Ces trois formations instrumentales et chorales s'unirent pour conclure en apothéose cette messe en interprétant une magistrale *Ode à la Joie*, tout à la gloire de son auteur L.V. Beethoven. Au cours de cet office religieux, l'Harmonie nous offrit un programme très varié et de qualité. La solennelle *Ceremonial March* s'accordait parfaitement avec le chant d'entrée, *Lève-toi Jérusalem* interprété avec brio par la chorale paroissiale. L'hommage rendu ensuite à Charles Gounod avec l'exécution du *Kyrie*, du *Sanctus* et de l'*Agnus* suscita un vif intérêt auprès de l'assistance très recueillie. Pendant l'offertoire, l'Harmonie ponctua la marche solennelle des enfants du catéchisme et des jeunes portant les oblats à l'autel, par l'*Ave verum* de Mozart. Au cours de la communion, la communauté paroissiale eut la joie d'entendre le célèbre *Adagio* d'Albinoni.

À l'issue de cette célébration, le Père Bayssac remercia les choristes, les musiciens et leurs chefs respectifs. Il les félicita pour la qualité de leur prestation qui rehaussa ainsi cette messe de l'Épiphanie. Il adressa ensuite ses meilleurs vœux à cette alerte «centenaire» !



Concert  
d'ouverture  
du  
Centenaire  
par  
l'harmonie  
Ste Cécile de  
Caraman

Un concert de prestige : Durant l'après-midi, ce sont environ quatre cents personnes qui se sont retrouvées en l'église de Caraman pour assister au concert de prestige offert par l'Harmonie.

Le deuxième temps fort de cette journée musicale débuta par une remise de la médaille commémorative réalisée à l'occasion de ce centenaire. En présence de Mme Marie-Denise Xerri, maire de Caraman, M. Gilbert Hébrard, conseiller général du Canton, M. Michel Lansade, président de la Fédération des Sociétés musicales de la Haute-Garonne, du Père Bayssac, prêtre de la paroisse, des conseillers municipaux et de nombreuses personnalités, les vétérans: Jean Fabre et Pierre Astorg, l'ancien président de la Fédération: Eugène Boyer, le précédent directeur artistique: Maurice Messonnier, l'ancien président de l'Harmonie: Jean Daurie, le président actuel de l'Harmonie: Robert Chamayou, le président de la Lyre Révéloise: Francis Pujol et le président de la Lyre Villefranchoise: M. Costes eurent l'honneur et la joie de se voir décerner une médaille commémorative. Puis Robert Chamayou, président de l'Harmonie, remit une médaille aux présidents des associations culturelles et sportives de Caraman, ainsi qu'à tous les maires du canton et à de nombreuses personnalités. Rappelant le glorieux itinéraire de l'Harmonie ponctué de multiples manifestations et en souhaitant longue vie à notre centenaire, il conclut en ces termes: «Amateurs passionnés par l'Harmonie, nous sommes les témoins et les garants de ce patrimoine culturel que nous transmettons aux générations futures de notre Société. Place maintenant à la musique».

C'est dans une église archicombles que l'Harmonie laissa éclater tout son talent. Le programme proposé comportait des œuvres très éclectiques comme *La grande Porte de Kiev* de Moussorgsky, la *Toccata* de Bach et deux morceaux de jazz. On put apprécier toute la virtuosité de Nicolas Messonnier, fils de Gérard Messonnier et petit-fils de Maurice Messonnier, qui fit vibrer sa clarinette aux *Variations sur un thème du Pays d'Oc* de L.

Cahuzac. Avec la *Trisch-Trasch Polka* de Johan Strauss, l'Harmonie nous offrit un final à la hauteur des espérances de chacun: somptueux à l'image de la prestation de l'ensemble des œuvres exécutées.

À l'issue de ce concert, Mme le Maire félicita les musiciens et leur directeur artistique qui «dans cette église, lieu symbolique et sacré, ont su unir tous les cœurs au diapason de leur talent». Un vin d'honneur offert, à la mairie de Caraman, par la municipalité aux musiciens et à tous les récipiendaires clôtura cette magnifique journée.

G. Rousse,  
trésorier de l'Harmonie

## BASSE-NORMANDIE

### ● Calvados

#### Sainte-Cécile 1995

Foule nombreuse en ce dimanche 19 novembre 1995 dans la cathédrale de Bayeux. Cette année, exceptionnellement, la messe était célébrée par Monseigneur Picand, évêque de Bayeux, pour un solennel adieu aux Soeurs de la Miséricorde qui quittaient la ville après plusieurs décennies au service des malades. Les Soeurs ont fort apprécié cette coïncidence qui leur a permis d'écouter des extraits des *Royal Firework* de Haendel, deux choraux de Bach et le largo de *Also sprach Zarathustra* de Richard Strauss.

Bien sûr, pas de Sainte-Cécile sans le concert traditionnel offert le dimanche 10 décembre 1995, présidé par le nouveau maire M. J.-L. Dupont, devant une salle comble et ce, pour la plus grande satisfaction des musiciens et de leur chef J.-J. Lemonnier. La première partie s'ouvrait sur quatre extraits des *Royal Firework* de Haendel: Ouverture, Menuet, Bourrée, Réjouissance. Après ces sonorités éclatantes, un peu de calme avec une *Barcarolle* de

Tchaïkowsky. Venaient ensuite les célèbres *Danses hongroises n°5 et 6* de Brahms qui, pour renommées qu'elles soient, n'en ont pas moins, au cours des répétitions, fait transpirer les musiciens (sans parler des colères du chef!). Cette première partie se terminait sur un morceau de bravoure très apprécié: *Cavalerie légère* de F. von Suppe.

Après l'entracte, remise de récompenses à quelques «anciens». Au titre de la Fédération musicale de Normandie, médaille de bronze pour 15 ans de présence à Laurent Piel, trombone; médaille d'argent pour 25 ans de présence à Francis Burot, trombone. Au titre de la Confédération musicale de France, médailles de bronze pour 20 ans de présence à Monique Menuisier et à Clément Lucas, tous deux violon; médaille d'argent pour 30 ans de présence à Jean-Jacques Huet, 1<sup>er</sup> violon et sous-chef de la Philharmonie.

La deuxième partie reprenait sur les accords lugubres et troublants de *Also sprach Zarathustra* de Richard Strauss, avant de déboucher sur une musique plus contemporaine: *Le Parrain* de N. Rotta, et *Jurassic Park* de J. Williams. Pour terminer, *Moment for Morricone* rappelait à chacun les éternelles mélodies de «Il était une fois dans l'Ouest» et «Le bon, la brute et le truand», morceau qui fut bissé.

Et puis, le verre de champagne à la main, chacun pensait au travail à venir pour le prochain concert de printemps, tandis que les membres du Comité avaient déjà pour mission de réfléchir à ...1998: le 2<sup>e</sup> centenaire de la Philharmonie!

#### Crêpe noir à la Philharmonie

Notre ami Jean Mahaut vient de nous quitter, à l'âge de 77 ans. Présent «sur les rangs» depuis l'âge de 17 ans au pupitre de clarinette, il y resta quelque 45 ans, n'hésitant pas jadis à parcourir à vélo les 10 km séparant Bayeux d'Arromanches, où il habitait, pour venir répéter avec ses amis musiciens. Bien qu'ayant, depuis quelques années, quitté la Société, il n'en restait pas moins un «supporter» de la Philharmonie. En ce jeudi 25 février 1996,

l'église d'Arromanches avait peine à contenir la foule de ses amis. À ses deux filles, Mmes Verdier et Daligaux, à ses petits-enfants et à toute sa famille, les membres de la Philharmonie présentent leurs sentiments de sympathie et de respect.

## PARIS,

### ILE DE FRANCE

#### ● Paris

#### L'École de musique de la R.A.T.P.

Une nombreuse assistance se pressait le 9 février dernier pour assister au premier concert des professeurs de l'école de musique du Comité Régie d'Entreprise de la R.A.T.P. C'est en effet la première fois depuis la création de cette école, il y aura bientôt 50 ans, que les professeurs, sous l'impulsion de leur Directeur Gilles Virmaux (par ailleurs secrétaire de la Fédération musicale de Paris) proposaient un tel concert au personnel de l'entreprise. Un programme éclectique, allant de Bach à Boutry, fut interprété avec brio par les professeurs, tous issus des conservatoires. Le public de l'église Saint-Gabriel (Paris XX<sup>e</sup>) ne ménagea pas ses applaudissements aux différents instrumentistes ou chanteur enseignant dans cette école.

L'école de musique du C.R.E. / R.A.T.P. est une œuvre directement gérée par le Comité et offre la possibilité à l'ensemble des agents de l'entreprise, leurs conjoints et enfants, d'apprendre la musique dans une structure d'enseignement dont chacun s'accorde à reconnaître la qualité. Ainsi chaque semaine quelques 500 personnes se côtoient, encadrés par 21 professeurs, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ouvriers, personnels administratifs, conducteurs de bus, ou de métro, cadres supérieurs se retrouvent pour ne parler qu'un seul langage: celui de la musique! L'école de musique de R.A.T.P. est affiliée à la Fédération Musicale de Paris.



L'Ensemble Allegro à Pforzheim

#### ● Val de Mame

#### L'Ensemble à cordes Allegro

Composé de cinq interprètes à sa création en 1990, on peut dire que l'Ensemble Allegro est en pleine croissance puisque son effectif est passé en 1995 à 25 musiciens qui travaillent sous la baguette d'un chef dynamique, Pierre Beau, altiste et professeur de musique. Il est en charge de la direction musicale de la formation, Daniel Collange continuant d'en assurer, avec le même enthousiasme, la partie administrative.

C'est dans ces conditions structurelles nouvelles qu'Allegro a pu aborder, lors de ses dernières prestations, un répertoire plus ambitieux. Restant fidèle à la musique viennoise - sa vocation première -, il présente maintenant des œuvres de Vivaldi, Mozart, Haydn...

C'est ainsi que, convié à Pforzheim (Allemagne) en juillet dernier, à l'occasion des fêtes du jubilé de cette ville, l'ensemble Allegro a fait entendre en première partie des pièces de J. Strauss, Lanner, Schrammel... Un *Concerto pour violon en la mineur* de Vivaldi et la *Symphonie n° 27* de Haydn constituaient la deuxième partie.

Lors de plus récents concerts, dans la maison de retraite de l'Abbaye à Saint-Maur des Fossés, et au temple protestant de cette même ville, le programme comportait, outre la musique viennoise, un *Concerto pour deux violons* de Vivaldi, le *Divertimento n° 3* de W.-A. Mozart et un *Aria pour basse et cordes* de J.-S. Bach.

Avec ardeur et convivialité, Allegro prépare ses deux prochains concerts, dont l'un au parc floral de Vincennes, le 26 mai 1996, l'autre à l'occasion de la Fête de la Musique.

#### ● Val d'Oise

#### Festival départemental de Chorales «a cappella»

En ce début d'année 1996, la Fédération musicale du Val d'Oise désirent encourager les adeptes du chant choral à œuvrer en commun, a organisé ce qui, à notre connaissance, constitue une innovation sur le plan fédéral départemental: un Festival de chorales «a cappella».

Ce concert eut lieu le samedi 10 février, en soirée, en l'église Sainte-Cécile de Saint-Gratien. Il

se déroula en présence d'un auditoire nombreux de connaisseurs qui surent apprécier la qualité du programme présenté et de l'interprétation qui en fut offerte. M. Mario Monti, président de la F.M. 95, adressa quelques mots de bienvenue au public et remercia les sociétés participant à ce concert.

La chorale Sainte-Cécile de Saint-Gratien, sous la direction de Pierre-Yvan Gal, assura une brillante ouverture de la soirée en interprétant, tout d'abord, un enchaînement de trois Noël: *Noël de Bresse* (harmonisation de Gentilhomme), *La Nuit de Noël*

(Debousset) et *Joseph est bien marié*. Nous entendîmes ensuite une pièce liturgique orthodoxe, œuvre de Strokine: *Slava V kychnih bogou*, puis deux pièces de la Renaissance: *Mentre il cuculo* de Caimo et *Je ne fus jamais si aise* de Jannequin. Cette participation de la Chorale Sainte-Cécile prit fin avec une pièce du répertoire espagnol: *Señor, me cansa la vida*, composition de Machado et Garcia.

Les choristes de l'Ensemble vocal Notre-Dame d'Eaubonne, dirigés par Christian Rys, succédèrent à leurs voisins de Saint-Gratien. Ils nous offrirent pour débiter une composition de Franz Schubert: *Heilig ist der Herr*, suivie d'une œuvre de J.-S.

Gonessa, sous la direction de Vincent Bonzom, nous fit d'abord entendre un canon à trois voix, sur le thème des *Titans* de Gustav Mahler, puis deux negro-spirituals, *Go down Moses* et *Everybody sings Freedom*. Vint ensuite une composition de Georges Brassens, *Les sabots d'Hélène* et enfin, une pièce basée sur un chant traditionnel, *La prière des Frères Moraves*.

La conclusion logique d'une telle soirée étant le rassemblement des choristes des quatre formations, pour l'interprétation de morceaux communs, nous eûmes le grand plaisir d'entendre successivement, *Es Geht ein Wehen* de Johannes Brahms, dirigé par Vincent Bonzom, et

*Douce nuit, sainte nuit*, sous la direction de Pierre-Yvan Gal, chantés par 150 choristes.

Nos remerciements iront, tout d'abord, aux choristes des quatre sociétés et à leurs chefs qui permirent à notre fédération de réussir, sur le plan départemental, cette première expérience de Concert-Chorale

«a cappella». Nous souhaitons vivement que celle-ci soit suivie de contacts réguliers et fructueux entre les différentes chorales du Val d'Oise. Nous remercions également Monsieur le Curé de la paroisse de Saint-Gratien pour son chaleureux accueil et le plaisir qu'il nous fit d'assister à ce concert. Notre reconnaissance ira aussi aux représentants des Services culturels de la ville de Saint-Gratien, pour l'aide qu'ils nous ont apporté dans la diffusion de la publicité nécessaire à cette manifestation. Merci enfin à Vincent Bonzom qui assura la coordination technique entre les formations engagées, et à Pierre-Yvan Gal, grâce à qui fut assurée, avec bonheur, la liaison entre la paroisse locale et notre fédération.

## L'Estudiantina d'Argenteuil

C'est par quatre concerts donnés dans le dernier trimestre 1995 que s'est achevée la célébration du 45<sup>e</sup> anniversaire de l'Estudiantina d'Argenteuil.

La première de ces manifestations, organisée conjointement avec l'École nationale de Musique - le vendredi 20 octobre - dans le cadre des concerts «Jeunes Talents» a permis d'entendre quelques musiciens de l'orchestre, tous élèves de la classe de mandoline du Conservatoire, dans un programme de musique de chambre. La Cave Dimière, ancienne cave du moyen âge, a permis de savourer toutes les subtilités et les nuances de cet instrument délicat. Le programme, entièrement composé d'œuvres originales se déroula ainsi: une *Sonate anonyme* du XVIII<sup>e</sup> siècle, en sol mineur, interprétée par Isabelle Sartelet, puis c'était au tour de Julia Boisson à la mandoline, accompagnée de Vincent Berthier à la mandole, de nous faire découvrir une *Sonate en ré majeur* pour mandoline et basse en trois mouvements, de Gervasio. Le programme se poursuivait par la *Fantaisie n° 1*, pièce plus récente du compositeur japonais Takashi Ochi, interprétée par Vincent Sermet. Pour finir la première partie, Mathieu Sarthe-Mauréou - tout nouveau professeur à l'École de Musique - interprétait le *Prélude n° X* de Rafaele Calace, compositeur italien du début du siècle. La seconde partie débutait par une œuvre du même compositeur, et c'est Cécile Duvot qui offrait à l'auditoire le *Prélude I*. On pouvait ensuite entendre une *Sonate en sol mineur* pour mandoline et basse d'Antonio Vivaldi, en trois mouvements, jouée par Julien Martineau. C'est par une très belle pièce du compositeur italien Carlo Munier que s'achevait ce récital de très haute qualité: le *Quatuor en ré majeur op. 128*, en quatre mouvements, pour deux mandolines, mandole et mandoloncelle (Liuto cantabile) interprété par Cécile Duvot, Julien Martineau, Vincent Sermet et Mathieu Sarthe-Mauréou.



Festival de chorales a cappella de Saint-Gratien

Bach: *Wie schön leuchtet*, et ils conclurent avec l'interprétation de La Marche des Rois, extrait de l'*Arlésienne* de Bizet.

Retour à Saint-Gratien avec une autre formation de cette ville: La chorale Mixte que dirige Annie Henry. Ces choristes nous présentèrent un répertoire fort varié avec, en premier lieu, le *Jesu Christe* de Von Berchem, suivi de *Quand ce beau printemps je vois* de Nicolas de la Grotte, de *El Ballerino* de Castoldite et de *File la laine* de Robert Darcy. Nous entendîmes également *L'Arsène*, composition de J.-P. et H. Bourtayre et, pour terminer, une œuvre de Marie-Thérèse Robin: *Aujourd'hui, je chanterais*.

Quatrième groupe participant à ce concert, la chorale Cæcilia de

Le second concert organisé au Parc Camélinat (rue de la Justice à Argenteuil), siège de l'association, le samedi 18 novembre, fut un moment d'intense émotion et de très grande qualité puisque l'on put entendre le jeune et talentueux guitariste italien Alberto Vingiano. Ce musicien qui a gagné de nombreux concours internationaux (notamment le concours F. Tarrega de Benicassim) et qui fut l'élève d'Alberto Ponce figure parmi les guitaristes les plus brillants et les plus doués de sa génération. Il offrit au public un magnifique récital qui commença par un *Thème et Variation*, op.28 de F. Sor, on put entendre ensuite la *Danza Valenciana* de V. Ascencio et pour finir la première partie, deux pièces de F. Tarrega *El Columpio* et la magnifique fantaisie sur des thèmes de la *Traviata*. La seconde partie permit d'entendre *les deux chansons lydiennes* de N. D'Angelo, pièce contemporaine d'un lyrisme profond et, pour finir, trois pièces espagnoles, *Fandango*, *Passacaille* et *Zapateado* de J. Rodrigo auxquelles l'interprète sut conférer l'éclat et la profondeur qu'elles requièrent.

Le récital de guitare est une tradition de l'Estudiantina ; il permet d'entendre d'excellents musiciens et permet aux musiciens de l'orchestre ainsi qu'aux auditeurs d'allier apprentissage et plaisir musical. Le 3 décembre, l'orchestre offrait à la municipalité et à ses membres bienfaiteurs son grand Concert d'Automne devant une salle comble (Jean Vilar à Argenteuil) et en présence de Roger Ouvrard, conseiller général, maire d'Argenteuil. Avec la participation de Maurice Delaunay, artiste lyrique du Théâtre national de l'Opéra de Paris, c'est un programme varié, fidèle à la tradition que le public put apprécier. La première partie se composait d'œuvres originales pour orchestre à plectre. L'*Andante sostenuto* de Longin Jakubovski permit d'apprécier ce compositeur polonais qui dirigea l'orchestre «La Diane de Russie» et qui légua aux orchestres à plectre un ensemble de pièces d'une écriture toujours sobre et suave.

La *Suite n°6* d'Hermann Ambrosius écrite en 1933, d'un

style très classique en hommage aux maîtres des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, permit de découvrir, ou de redécouvrir, un compositeur qui figure comme l'un des plus grands représentants de l'École allemande. *Outback* de Robert Schulz, interprété pour la 1<sup>ère</sup> fois par l'orchestre, permit d'apprécier le langage cosmopolite influencé par l'école impressionniste d'une grande rigueur et l'efficacité de ce compositeur australien. *La Commedia Dell'Arte* du suisse Gerhard Maasz est un hommage au style pittoresque de ce genre théâtral baroque italien. La partition est à l'image du caractère tour à tour grotesque et émouvante des personnages de la comédie italienne, la caricature des sentiments est renforcée par l'utilisation de nombreuses percussions qui en soulignent l'aspect comique et grandiloquent. Pour finir la première partie, un hommage fut rendu à Mario Maciocchi dont on célébrait le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa mort et qui fut l'un des plus grands, sinon le plus grand compositeur pour orchestre à plectre en France. *Nadedja*, *Fantaisie Roumaine* est une pièce de caractère, à qui le compositeur confère une grandeur classique.

Le concert reprenait par la *Danse macabre* de Camille Saint-Saëns, dans la transcription de Mario Monti. Ce poème symphonique, qui dépeint la tourbillon infernal de la danse nocturne des squelettes, se prête bien à la sonorité claire et, s'il le faut, métallique de la mandoline. On put ensuite apprécier les deux premiers mouvements (Le Sanguin et le Flegmatique) extraits des *Quatre Tempéraments* de Stefan Meier. Ces pièces, d'un style contemporain, sont d'une grande richesse et d'une très grande qualité d'écriture ; elles permirent au public d'apprécier ce jeune compositeur, chef de file de la nouvelle école allemande.

C'est sous le signe de l'Espagne que se clôturait le concert puisque Maurice Delaunay interprétait avec beaucoup d'éclat, tout d'abord, *Valencia* de José Padilla puis *Estrellita*, belle chanson mexicaine de Manuel M. Ponce d'une infinie profondeur et *Granada* d'Augustin Lara, toutes trois transcrites par M. Monti, et

saluées par les chaleureux applaudissements d'un public réjoui.

Le quatrième et dernier concert fut à nouveau un concert «Jeunes Talents» qui eut lieu à l'ancienne bibliothèque de l'école de musique, le vendredi 15 décembre, et qui permit d'apprécier à nouveau les jeunes musiciens de l'orchestre. Ce concert, avec la participation du pianiste Maurice Chancelade et de guitaristes de la classe d'A. Ponce du Conservatoire national supérieur de musique de Paris fut une grande réussite. Le programme permit à ces jeunes musiciens d'exprimer une sensibilité et des qualités artistiques déjà épanouies. Le programme débuta par un trio pour flûte traversière et deux mandolines qui permettent d'apprécier à la flûte Cécile Sermet, élève de l'École nationale de musique d'Argenteuil, dans la classe de Philippe Lesgourgues, accompagnée à la mandoline par Vincent Sermet et Filipe Correia. On put entendre ensuite chacun de ces mandolinistes, magistralement accompagnés au piano par Maurice Chancelade, tout d'abord dans la *Danse Espagnole* de R. Calace par Vincent Sermet puis Filipe Correia dans la *Valse fantastique* d'E. Marucelli, pièce de bravoure s'il en est. Vint le tour de Cécile Duvot qui interpréta l'*Allemande*, la *Courante*, la *Sarabande* et la *Gigue*, extraits de la seconde *Partita pour violon* de J.-S. Bach ce qui permit au public de se rendre compte, si cela n'était pas encore le cas, que la mandoline peut, par ses qualités expressives et dynamiques rendre à la musique toute sa richesse, à l'instar des autres instruments, pourvue qu'elle soit bien jouée. Le duo Cécile Duvot et Gaëlle Chiche (guitare) interpréta ensuite de façon remarquable le *Caprice Espagnol* de C. Munier en lui rendant fidèlement tout son éclat et sa fougue.

La seconde partie débuta par le duo Mathieu Sarthe-Mauréou (mandoline) et Yann Peran (guitare) qui interpréta de façon remarquable et sincère deux extraits *Café 1930*, *Night Club 1960* de l'*Histoire du Tango* d'Astor Piazzola ; puis Mathieu Sarthe-Mauréou fit entendre, seul, *Kawagushi-Ana* pièce du compo-

siteur allemand Heinrich Konietzky, écrite dans un style très contemporain où se mêlent recherches harmoniques et virtuosité. Par sa beauté musicale comme par sa difficulté technique, elle est une des plus belles pièces du répertoire pour mandoline seule et c'est avec beaucoup d'inspiration que l'interprète sut rendre toute la richesse de l'œuvre.

Pour finir la soirée, Cécile Duvot et Julien Martineau (mandolines), Vincent Sermet (mandole), Gaëlle Chiche (guitare) et Mathieu Sarthe - Mauréou (mandoloncelle) firent apprécier trois mouvements de la *Suite mexicaine* d'Eduardo Angulo, où se mêlent lyrisme et rythmes de la musique sud-américaine.

Tout au long de l'année les concerts et manifestations du 45<sup>e</sup> anniversaire de l'Estudiantina d'Argenteuil se sont vus le reflet de son activité qui fusionne pratique musicale et accès à la culture pour le plus grand nombre avec rigueur et qualité dans le travail. L'Estudiantina d'Argenteuil est dirigée par Florentino Calvo, professeur titulaire de la classe de mandoline à l'École nationale de Musique d'Argenteuil, professeur au Conservatoire agréé de Sartrouville et de Persan. Il est aussi membre de la Commission des plectres à la C.M.F.

## ● Hauts de Seine

### Concert annuel de l'Ensemble harmonique de Nanterre

Suivant maintenant une tradition bien établie, l'Ensemble harmonique de Nanterre a donné, en ce mardi 19 décembre 1995, et pour la 2<sup>e</sup> fois, son concert annuel dans le grand auditorium de la maison de la Musique.

Compte tenu des difficultés de transport, un public assez nombreux a apprécié l'orchestre d'harmonie qui se présentait, au lever du rideau, en tenue jaune et pantalon noir, mis en valeur par les projecteurs.

Ce programme débutait par une œuvre très rythmée de Ralph Gingery. Dans l'ensemble, les

morceaux programmés étaient d'une tonalité très moderne et les musiciens surent maîtriser les difficultés par un dynamisme et une dextérité dans l'exécution des morceaux. Nous retiendrons également cette *Guadeloupe-biguine* aux couleurs évocatrices de l'exotisme, de Jack Hurier, vice-président de la CMF, qui a été inspiré lors d'un congrès confédéral dans ce département d'Outre-Mer.

C'est avec *Tiger rag* dont les rugissements étaient illustrés par le pupitre des trombones que se terminait cette 1<sup>ère</sup> partie. Avant l'entracte, le président, Jean-Louis Roblès fit appeler Brigitte Selmer, petite-fille du créateur de la fabrique d'instruments, et Michel Prud'homme, président de la FM92 pour la remise des médailles de la CMF à Marc Creach, Ruben Trigalet et Julien Marchal pour leurs 5 ans d'ancienneté.

Le président Roblès remit à son tour un souvenir à Joël Mercier pour ses dix ans de direction d'orchestre. Après l'entracte, le public put apprécier le grand orchestre de la batterie-fanfare de la Musique de l'Air de Paris, invité par l'Ensemble harmonique de Nanterre et qui fut largement à la hauteur de sa réputation.

Avec *Power Jazz march* de M. Bernal, le ton était donné et ce fut un festival de musique qui se déroula avec une grande précision. Cette brillante formation nous entraîna, avec la spécificité de ces instruments à vent sans mécanisme dans un programme adapté pour batterie-fanfare, dans un turbillon musical de grande qualité, les parties «solo» étant assurées par la trompette, le clairon, le bugle naturel et le tuba basse dans un *Tuba rag* joué dans un style humoristique très apprécié du public. Avec Guy Luybaerts, grand maître de la musique légère, chef d'orchestre accompli, le talent de ce compositeur fut exprimé par 3 pièces écrites pour batterie-fanfare, dont *Être star* qui terminait avec brio ce concert bissé à la fin du programme. Rappelons que Guy Luybaerts, né à Paris, d'une famille de musiciens a étudié très jeune le piano au Conservatoire de Bruxelles. Il a accompagné Charles Trenet au théâtre des Armées et enregistré chez Capitol

les œuvres de Gershwin, Rodgers, Irving Berlin et Cole Porter. Il a dirigé de nombreux orchestres pour les télévisions nationales et étrangères et a glané de nombreux prix dont celui de la SACEM (Prix de la musique symphonique légère. Il a également composé la musique de nombreux films dont *Étoiles sans lumière* avec Édith Piaf.

A. Loustalet  
(Secrétaire général de la FM92)

### Assemblée générale ordinaire du 9 décembre 1995

Invités : M. François-Xavier Bailleul, Chef de la Musique de l'Air de Paris; M. Franck Bergeon, directeur de l'UCEM (Union des Conservatoires et Écoles de Musique); M. Jacques Favart (absent excusé).

Après l'appel des sociétés (14 présentes + 8 pouvoirs), le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h40. Le président remercie de leur présence Mrs François-Xavier Bailleul et Franck Bergeon. Le secrétaire général donne lecture du compte rendu de l'Assemblée générale du 10 décembre 1994. Le président, reprenant la parole, souhaite qu'un rapprochement soit fait entre l'UCEM et la Fédération. M. Xavier Lallart invité, ayant été nommé directeur à Bourges, est représenté par M. Franck Bergeon, nouveau directeur de l'UCEM. Le président remercie également tous les membres du CA pour leur travail au sein du bureau. M. Jacques Favart, qui devait être présent à l'Assemblée générale, s'est excusé par téléphone, étant retenu par ses obligations professionnelles.

Le président indique que le CA s'est réuni 7 fois. Celui-ci a mis en place des structures avec responsabilité. Vice président: M. Bergemer, délégué auprès de l'UFMRIF; secrétaire général: M. Loustalet; secrétaire adjoint: M. Perrotte; trésorier: M. Liot; les responsables des partitions et du journal: M.M Delaunay et Roblès; le responsable des relations avec les sociétés: M. Vallée.

M. Prud'homme fait part d'un dossier qu'il remettra aux représentants des sociétés, compor-



**François-Xavier Bailleul remettant la médaille d'honneur à M. Marcilly**

tant les pièces relatives aux assurances (déclarations de vol, feuilles d'assurances, notes de la CMF, etc...) l'incitation est faite pour que les feuilles de renseignements soient correctement remplies et renouvelées chaque année. Le président rappelle qu'un dossier sur nos sociétés a été adressé à tous les organisateurs du département. M. Prud'homme fait part de demandes d'informations de nouvelles sociétés. La Symphonie de Clichy demande sa réinscription pour 96. Accueil de l'orchestre Opus 13 d'Antony et l'Avenir musical de Plessis-Robinson. La Fédération comporte 11 orchestres d'harmonie, 2 orchestres symphoniques, 2 chorales, 1 orchestre à plectre, 1 orchestre d'accordéons et 2 écoles de musique. Au total, 1300 musiciens et 1400 élèves.

M. Prud'homme nous informe de sa présence au concert de l'Orchestre d'harmonie d'Antony à Saint-Louis-des-Invalides, le 11 décembre 1994. Une autre prestation sera donnée à nouveau le 17 décembre 1995, prestation de très grande qualité avec la Chorale Darius Milhaud. L'UFMRIF a fait un rassemblement de chorales le 9 janvier 1995; le président n'a pu assister à celui de l'UNESCO, mais était présent le 7, pour le concert à Clichy. Le 19 décembre, concert par l'Harmonie de Nanterre, la Fédération était représentée par Mrs Loustalet et Prud'homme.

Le président souhaite qu'un membre de la FM soit sollicité lors des concerts et précise qu'il est important que notre Fédération soit connue de nos élus. L'Harmonie de Puteaux, dont le président est ici présent, a donné un concert le 23 février, avec la participation du grand trompettiste Éric Aubier. L'Orchestre d'harmonie d'Antony s'est produit le 8 décembre 1995, ainsi que le diman-

che 17, à la chapelle Saint-Louis-des-Invalides. Le samedi 9 décembre, un concert est donné par la Lyre musicale du Plessis-Robinson; le 17 décembre, concert de la Sainte-Cécile effectué par l'Harmonie de Nanterre.

Le président regrette l'absence d'articles de nos sociétés pour le Journal de la CMF et rappelle la possibilité, pour chaque musicien, de se présenter aux examens de la CMF, ainsi que celle, pour chaque société, de se classer lors des concours de la CMF. Le colloque prévu au Sénat a été, en raison des grèves, reporté au lundi 3 juin 1996.

M. Prud'homme rappelle qu'il est intervenu auprès de la CMF pour l'obtention d'une médaille, à titre posthume, pour M. Chouteau, celle-ci a été remise par M. Balkany, maire de Levallois, le mardi 7 janvier 1995, lors de la présentation des vœux de l'harmonie, en présence de M. Liot (trésorier). La Fédération a demandé à la CMF des médailles pour les remettre à M. Garcher, président honoraire de l'harmonie de Puteaux; M. Marcilly, président de l'orchestre d'harmonie de Courbevoix; M. Pépin, directeur du Symphonic Accordéon Club de Rueil-Malmaison; M. Puyalto, président honoraire de l'harmonie de Montrouge; M. Spailly, directeur de l'école de musique de Boulogne-Billancourt.

Il est rappelé que le dossier assurance doit être rempli avec soin afin d'éviter des désagréments et que tout le courrier doit passer par la Fédération. Chaque société présentant un dossier d'assurance doit obligatoirement avoir réglé sa cotisation fédérale. Cinq orchestres ont participé à l'opération «Parcs en fête», le 3 septembre, Parc Lagravère de Colombes, avec l'Ensemble harmonique de Nanterre; le 10 septembre, Parc de Sceaux avec l'Orchestre d'Harmonie d'Antony; le 17 septembre, Parc Henri-Sellier de Plessis-Robinson avec la Lyre Musicale du Plessis-Robinson; le 24 septembre, Parc des Chanteuses de Villeneuve-la-Garenne avec l'Orchestre d'harmonie de Clamart et le 8 octobre, au Parc André-Malraux de Nanterre, avec l'Orchestre d'harmonie de Colombes. Le président remercie

l'ADIAM, et en particulier M. Favart, en souhaitant renouveler l'opération en 96. Les sociétés désireuses d'y participer doivent en informer le président.

Propositions pour 1996 (concert de gala avec orchestre et chœurs à Nanterre) : M. Robles présente le projet d'un journal de la FM 92. Il faut, dit-il, collecter les informations pour son élaboration, un certain nombre de rubriques a été défini en conseil d'administration (informations émanant de la Fédération; compte rendu des concerts donnés dans différents lieux du département; informations sur les manifestations à venir; espace petites annonces; recherches de musiciens; partitions et matériels...). Tout cela est possible, mais il faut une collaboration de tous pour la mise en place de ce journal.

La parole est donnée à M. Franck Bergeon, directeur de l'Union des Conservatoires et Écoles de Musique (UCEM 92), qui remercie le président de l'avoir invité et précise qu'il remplace M. Xavier Lallart, nommé directeur de l'école de musique de Bourges. M. Frank Bergeon pense qu'il faut qu'il y ait des relations entre les sociétés de musique et les conservatoires; il manque une passerelle entre les structures musicales et les conservatoires. Il est maintenant difficile de mettre des locaux à la disposition des sociétés, les conservatoires ayant de nombreuses activités, d'où la difficulté d'avoir des lieux disponibles pour les sociétés. La construction de locaux nouveaux est envisagée dans le département, notamment à Antony.

M. Bergeon présente les buts de l'UCEM qui sont d'organiser des examens départementaux, préparés en collaboration avec la FNUCMU et la CMF. C'est ensuite au tour de M. François-Xavier Bailleul, chef de la Musique de l'Air de Paris, de prendre la parole. Il nous fait part de réflexions partagées avec M. Prud'homme, ainsi qu'avec des membres de la CMF. «Je tiens tout particulièrement à remercier Michel Prud'homme de m'avoir permis d'intervenir lors de votre AG. En effet, il me paraît essentiel de ne pas isoler l'action des formations

musicales amateurs de celle des professionnels, pour plusieurs raisons que je vais développer maintenant. Le grand essor des sociétés de musique est lié au développement industriel de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. C'est une période où l'organisation industrielle et celle des loisirs étaient étroitement liées. Les musiciens militaires y étaient largement associés. Ils participaient à la vie de la garnison, et les sociétés de musique, à la formation musicales des jeunes. Pour certains, le passage à la musique militaire complétait la formation initiale, avant de revenir «au pays» poursuivre l'action des «anciens». Certains cadres militaires, eux-mêmes, n'étaient-ils pas recrutés comme directeur ou chef de musique ? Le deuxième aspect est qu'en France, les seuls orchestres d'harmonie professionnalisés sont ceux du Ministère de la Défense et de l'Intérieur. La chaîne est continue; au début, l'éducation musicale dispensée au sein de la société, la poursuite de la formation avec les écoles et conservatoires spécialisés, et au bout de la chaîne, les débouchés professionnels, pour ceux qui en décident ainsi. Loin de moi l'idée de faire un schéma rigoureux et ex-

clusif! Car, bien sûr, le choix de celui qui désire s'exprimer dans le milieu amateur est tout aussi souhaitable. Il s'agit bien là d'affirmer que la pratique musicale est un art que chacun exprime en fonction de son choix. Ce qui me paraît essentiel, c'est d'avoir en permanence à l'esprit le souci d'être le meilleur possible et de servir la musique avec rigueur. Je voudrais conclure en souhaitant à tous de nombreuses satisfactions dans leur cheminement de sociétaire ou de responsable. En effet, nous avons la chance de pratiquer un art qui apporte une qualité de vie peu commune. Sachons en profiter le plus possible, n'est-ce pas là l'essentiel?

L'expérience dans les sociétés est utile pour les musiciens pratiquant, ou ceux incorporés dans la musique de l'armée. Ceux-ci peuvent être sollicités par les sociétés pour des concerts en commun. Il y a un déficit sur le plan des médias, et souvent le public est surpris par les possibilités des programmes de concert des orchestres d'harmonie. Je citerai à ce sujet l'expérience de création professionnelle comme l'Orchestre de la Malmaison. M. François-Xavier Bailleul termine en rappelant qu'il n'oublie pas, à l'origine,

son passage dans les sociétés amateurs.

M. Bergemer fait part de problèmes pour la formation à la pratique de certains instruments manquant dans nos sociétés. À ce sujet, M. Franck Bergeon nous informe de la création de classes d'instruments, ce qui importe beaucoup pour nos sociétés. M. Rothenbuhler est d'avis que les classes d'instruments (trompettes ou autres) sont plus ou moins importantes, vue la mobilité des élèves; il souligne aussi que le répertoire est riche et que certaines sociétés continuent de jouer des œuvres surannées. En dernier lieu, la question est posée quant à la création d'un orchestre départemental. Il n'y a pas eu d'avis à ce sujet.

Élection des membres sortants du CA : Sortants : MM Bergemer, Perrotte, Segretinat. Élus : MM Bergemer, Perrotte, Guyoni.

L'ordre du jour étant épuisé, M. François-Xavier Bailleul procède à la remise des décorations de la CMF aux récipiendaires, déjà cités ci-dessus. L'assistance et les représentants des sociétés se rassemblèrent autour du «pot de l'amitié».

André Loustalet,  
secrétaire général

## PICARDIE

### ● Oise

#### Un mariage de raison

Depuis près de 60 ans, coexistaient dans le département de l'Oise deux fédérations regroupant les sociétés musicales amateurs du département : la Fédération musicale de l'Oise, présidée par M. Claude Fleury ; l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Oise, présidée par M. Roger Pommery.

Le 17 décembre 1994, à l'initiative de M. Bernard Courtis, président de l'Union régionale des Fédérations musicales de Picardie et membre du Conseil d'administration de la CMF, une réunion regroupant les Conseils d'administration des deux fédéra-

tions eut lieu, et un processus de fusion fut décidé. Il s'agissait de mettre fin à une situation inefficace pour la défense de la musique dite amateur et pour la progression des sociétés musicales et des écoles de musique associatives.

Une commission paritaire a travaillé tout au long de l'année 1995 sur les modalités de la fusion, et la mise au point d'un projet de statuts pour une nouvelle Fédération.

Le 17 décembre 1995, exactement un an après cette première réunion, le nouvel ensemble se concrétisait. Tout d'abord, à Creil, les deux fédérations se réunissaient séparément en Assemblée générale extraordinaire pour approuver le projet de fusion. De chaque côté, le vote positif a été unanime. Puis à 10h30, une Assemblée générale constitutive regroupait tous les membres des

deux anciennes associations, sous la présidence de M. Bernard Courtis. L'Assemblée, à l'unanimité, entérinait la fusion en constituant une nouvelle fédération intitulée : «Fédération des Sociétés musicales de l'Oise». Les statuts ont été adoptés et le siège social fixé à Beauvais. Puis l'assemblée a élu son premier conseil d'administration qui s'est ensuite réuni pour élire son bureau, ainsi constitué : Claude Fleury, président ; André Gautraud, vice-président ; Bernard Groseil, vice-président ; Jean Mercier, secrétaire général ; Claudie Kossmann, secrétaire adjoint ; Yvon Mansion, trésorier général ; Georges Campion, trésorier adjoint.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée, et ce que l'on peut appeler « un mariage de raison » pour le plus grand bien des formations musicales du département.



**A**près avoir été alité plusieurs mois, notre ami Félix-Pierre Loup nous a quittés le 14 janvier dernier. Avec lui disparaît, non seulement un chef d'une grande valeur, mais aussi un homme jovial au tempérament exceptionnel et qui, dès 1971, avait su faire front devant l'adversité, alors que l'on venait de l'amputer d'une jambe...

Né le 13 février 1905 à Maury (Pyrénées Orientales), village dominé par les ruines du château de Quéribus, haut lieu de la résistance cathare, il avait étudié le solfège et le cornet dont il jouait dans l'harmonie de son village natal. Engagé volontaire pour deux ans, le 26 novembre 1925, au titre du 9<sup>e</sup> Zouaves à Alger et affecté à la Musique régimentaire le 21 juin 1926, il devint caporal musicien le 20 novembre de la même année. Reçu sous-chef de Musique Adjudant au Concours de 1928 à Paris, il fut maintenu au 9<sup>e</sup> Zouaves, ayant comme chef Étienne Chevalier. Muté au 3<sup>e</sup> Zouaves à Constantine de 1930 à 1934, nommé Adjudant-Chef le 1<sup>er</sup> mars 1934, il fut affecté sur sa demande au 46<sup>e</sup> R.I. à Paris, le 30 mai 1934: il devait y rester un an, prenant des leçons d'harmonie auprès de Georges Caussade, alors qu'il avait déjà étudié par correspondance avec Maître Hourdin. Reçu Chef de Musique sous-Lieutenant au Concours de 1935 à Paris et affecté à ce titre au 67<sup>e</sup> R.I. à Soissons le 25 juin 1935, il y resta jusqu'en 1940, ayant été nommé Chef de

Musique Lieutenant le 25 juin 1937. Nommé au grade de Chef de Musique Capitaine le 25 mars 1942, il devait diriger la Musique du 150<sup>e</sup> R.I. à Agen de 1940 à 1942. Ayant passé la frontière franco-allemande avec le 6<sup>e</sup> R.I. le 15 octobre 1945, il fut affecté au commandement du Train des T.A.O. à Herrenalb le 21 février 1946 où il créa la Musique du Train: l'ayant dirigé jusqu'en 1948, il prit la tête de la Musique du 1<sup>er</sup> R.I., également en Allemagne, jusqu'en 1949. Étant affecté au 46<sup>e</sup> R.I. à Berlin le 15 décembre 1949, on lui demanda de créer la Musique de la garnison française: il devait s'acquitter de cette lourde tâche avec ardeur jusqu'en 1953, donnant des concerts très suivis par les berlinois. Affecté au 1<sup>er</sup> R.T.M. à Meknès le 1<sup>er</sup> avril 1953, il en dirigea la Musique au Maroc jusqu'au 24 octobre 1956, date à laquelle il fut transféré à Bourg-en-Bresse. Très populaire auprès de nos concitoyens, Félix-Pierre Loup, atteint par la limite d'âge de son grade le 13 février 1962, se retira alors à Roquefort-les-Pins, dans les Alpes Maritimes, à mi-chemin d'Antibes et de Grasse, en pleine nature, dans sa jolie villa «Les Musettes»(1).

Promu Chevalier de la Légion d'Honneur par le décret du 8 juillet 1952, nommé Officier d'Académie le 1<sup>er</sup> janvier 1949, Félix-Pierre Loup fut nommé Officier de l'Instruction Publique le 15 décembre 1954 pour services rendus à l'Art musical.

Lors de mes fréquentes visites au cours desquelles se scella notre amitié dès 1972, il ne cessait d'évoquer avec jovialité sa jeunesse au pays cathare qu'il avait tant aimé et dont il avait gardé l'accent savoureux..., de même que les péripéties de sa carrière militaire difficile et complexe, notamment lors de son séjour à Berlin.

Prolifique compositeur, Félix-Pierre Loup a écrit quelques 150 œuvres, aussi bien pour orchestre que pour musique militaire, et dont certaines ont été éditées, notamment chez Georges Besson et Robert Martin (2).

Parmi les suites d'orchestre, *Au Pays Catalan chantant\** en quatre mouvements, *Le Roussillon* et *La Catalogne française*, aux couleurs et aux rythmes typiquement catalans et espagnols, doit être cité en premier: elle fut créée et enregistrée par l'orchestre de Jean Bentaberry à Radio-Toulouse en 1956. La *Suite romanesque* ne doit pas être oubliée, de même qu'une *Symphonie en ut mineur*, en quatre mouvements.

Parmi les poèmes symphoniques, ou morceaux de genre, figurent un *Lamenio*, une *Rapsodie sur deux thèmes catalans*, la *Pavane à un Héros disparu\**, un *Prélude*, *Le Retour des Preux*, un *Cantilène*, *La Légende des cloches de Galamus*. Les ouvertures comptent *La Légende des Elfes*, l'*Ouverture de Printemps*, *Le Manoir de Quéribus*, *Atalante*, l'*Ouverture romantique*. Au chapitre des marches solennelles figurent la *Marche cortège\**, le *Chant de gloire*, *Triomphe...*, dans celui des petites marches et allegros:

al *Marche joyeuse\**, l'alle-  
gro de concert *Fier  
garçon*, *Montjovis*,  
la pimpante *Marche  
cathare\** qui date de

1980..., tandis que les valse de concert ont pour noms *Valse fantasque*, *Madrilène valse espagnole*, *Valse militaire*, *Nuits de Vienne* et *la Valse pour deux trompettes*. Félix-Pierre Loup s'est intéressé aux polkas de concert; parmi celles-ci: *En devisant*, pour deux trompettes, *Atomic-Polka*, *Radio-Polka* et *Violettes de Toulouse* pour deux clarinettes, *Étoiles d'or*, *Vif-argent*, *Lynda*, *Neige des Pyrénées*, *Farfadette...*, aux mazurkas telles que *Minouche*, *Sous la tente\**, *Au Cap Roux*, *Rayon de lune*, *Miramar-Camping...*, ainsi qu'aux scottishes comme *Au Tourmalet*, *Pyrénéenne*, *Au lac d'Orédon*, *Primevère*, etc... Sans oublier une quinzaine de pasos dont *Sang et Or*, ou *Cordoba*, ni omettre un *Quatuor en sol mineur pour saxophone\**... ainsi que des compositions écrites, plus près de nous, pour batterie-fanfane avec André Trémine, et éditées en partie chez Robert Martin, dont *Échos champêtres*, *Étincelles*, *Fanfane*, *Arc-en-ciel*, *Ciel de France sublime*, *Fête sur la Croisette*, *Vent du large*, et un *Corso nicois*, marche composée avec Jules Decamps.

Ses polkas, marzurkas et quelques valses, bien dans le style «belle époque», ont été pensées spécialement pour l'orchestre champêtre de Jean Bentaberry, à partir de 1956, au temps où ce dernier donnait régulièrement sur les ondes de Radio-Toulouse des émissions fort suivies comme «Bal champêtre» et «Sur le kios-

que à musique»... émissions qui disparurent complètement avec la disparition tragique du chef.

«Quant à mes nombreux défilés, me disait Félix-Pierre Loup, l'on est dans l'obligation, quand on est en activité, de contenter les divers Chefs de Corps qui, durant leur temps de commandement, aiment à s'en voir dédier un. Pour les autres œuvres plus conséquentes, on les compose plutôt pour son plaisir personnel que pour les droits d'auteur qu'elles rapportent, surtout quand elles demeurent inédites, ce qui est malheureusement le cas pour la plus part d'entre elles».

Voici donc les titres de ses nombreux défilés: *La Saint Maixentaise\**, la *Marche des F.F.A.\**, et la *Marche de Train des T.O.A.*, *Bacchus sur deux airs à boire\**, *France-Maroc\**, *Clairons en liesse\**, *Baden-Baden\* Royal-Languedoc\**, *Défilé de France\** dans le film «Alexandre le bienheureux» (musique avec Georges Besson), *Marche du 13<sup>e</sup> B.C.A.\**, *Intrepide*, *Turenne*, *Napoléon*, *Marche des troupes du Maroc*, *Marche du 1<sup>er</sup> R.T.M.*, *Marche du Riff*, *Reuilly-Diderot*, *Gloire aux Tirailleurs*, *les Tirailleurs en Italie*, *Chèche et chéchia*, *Tadjine et méchoui*, *Marche berbère*, *Défilé des chasseurs*, *Diabes bleus*, *Marche de la 3<sup>e</sup> 1/2 brigade alpine*, *Marche de la 27<sup>e</sup> brigade alpine...*, mais aussi *La Chambérienne*, *les Échos du Nivolet*, *Défilé du bocage*, *En avant le 30<sup>e</sup>*, *Marche du 6<sup>e</sup> B.C.A.*, *Vive le 3<sup>e</sup> Génie*, *Marche du 8<sup>e</sup> Génie*, *Gloire aux fanfares...*, ainsi que des marches chantées comme *Le Chant du 150<sup>e</sup>*, *Les Gars des chantiers*, *Feux de camp*, *Les Gars du 46<sup>e</sup>...*

Pour terminer cet hommage rendu à la mémoire d'un ami très cher, j'adresse toutes mes condoléances, ainsi que celles de l'Association, à son épouse avec qui il formait un couple exemplaire, à ses enfants et à sa famille.

Pierre Debièvre

(1) Dans la première partie de cet article, je me suis permis d'utiliser l'exposé de la carrière de notre ami Félix - augmenté de mes notes personnelles - paru dans le Bulletin d'avril 1994 de l'Association Amicale des Anciens Musiciens de 46<sup>e</sup> R.I.

(2) Les œuvres éditées sont marquées d'un astérisque.

## Discographie

A l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jean Bentaberry, l'orchestre «Gaités champêtres» a enregistré en hommage *Le bal de la Belle Époque* (1993). Cet orchestre créé par M. Jean-Pierre Ultré, de Lesquin (Nord), donne notamment d'excellentes exécutions d'œuvres de Félix-Pierre Loup et de Roger Coiteux. Par ailleurs, sur un second CD figure l'enregistrement de la belle suite d'orchestre *Au Pays Catalan*: cette bande enregistrée par Jean Bentaberry fut confiée à M. Ultré puis diffusée par Pierre-Marcel Ondher sur l'antenne de Radio Bleue le 30 octobre 1994 et Félix-Pierre Loup fut ravi d'entendre l'œuvre primordiale de toute sa production.

**La Philharmonie de Nantes presque centenaire et la Batterie- fanfare de Villers-Cotterêts plus que centenaire sont en pleine forme !**

**Ces deux formations dynamiques ont vu récompensé leurs efforts en obtenant le Grand Prix d'honneur. Leurs projets ? continuer sur leur lancée conscientes de leur mission : œuvrer pour ce type de formation.**

## «La Philhar» l'Orchestre Philharmonique de Nantes

Presque née avec le siècle, en 1903 exactement, l'Union Philharmonique de Nantes fut d'abord constituée d'un petit nombre de musiciens désireux de se produire ensemble au sein d'un groupe structuré, qui rapidement atteignit la cinquantaine d'exécutants, placés sous la direction de M. Émile Fristch (1847 - 1925), ancien chef de musique au 65<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

Au cours des décennies, sous les baguettes successives de MM. Boizard, Bretonnière, Martin, Graff, Berger, tous musiciens de grand talent, la «Philhar», c'est ainsi que la surnomment affectueusement les nantais, accéda peu à peu aux plus hautes récompenses pouvant être attribuées à une musique amateur; ce fut, au début des années soixante, que M. Graff conduisit l'orchestre au sommet du classement de la C.M.F : la Division d'Honneur

M. Michel Carlier, puis M. Michel Berger prirent en mains les destinées de la Philhar, qui, lors des différents concours nationaux auxquels elle fut amenée à participer, confirma de brillante manière son classement dans la catégorie suprême.

Depuis septembre 1987, c'est un jeune chef d'orchestre, hautboïste et compositeur, Frédéric Oster, jusqu'alors hautbois solo de la Philhar, qui a été désigné pour poursuivre la tâche entreprise par ses prédécesseurs, avec un objectif supplémentaire: lancer l'orchestre dans les grandes compétitions internationales.

1992 est l'année du premier succès international: admise à participer au «C e r t a m e n internacional de bandas de musica de Valencia», la Philhar remporte un premier prix. D'autres récompenses similaires lui sont attribuées au Concours mondial de Kerkrade (1993) et au Concours Flicorno d'oro de

Riva del Garda (1995). En 1994, le jury du concours d'Amiens, présidé par M. Désiré Dondeyne, décerne

à la Philhar un Grand Prix d'Honneur.

Ainsi donc, grâce au talent de son directeur musical, Frédéric Oster, l'orchestre d'harmonie de Nantes a pu franchir un nouvel échelon et se hisser au rang des meilleures formations de l'hexagone. Tout ce travail vient d'ailleurs d'être couronné par la production d'un compact disc (voir journal C.M.F de février, Discothèque d'or.

Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, la philhar exige beaucoup des musiciens, amateurs au vrai sens du terme; en effet, l'orchestre fonctionne sous le régime de la loi de 1901, avec des subventions de la ville de Nantes et du Conseil général de Loire-Atlantique. Mis à part la rémunération du directeur musical, ces subventions servent intégralement à l'achat des partitions - la Philhar monte 4 programmes entièrement renouvelés par saison - en matériel (le répertoire original actuel nécessite un pupitre de percussions particulièrement riche!), et bien entendu, au financement des déplacements en France et à l'étranger, pour participer notamment aux concours internationaux.

Il y a, au sein de l'orchestre, une grande diversité de catégories socio-professionnelles: étudiants, fonctionnaires (Postes, Impôts, Éducation nationale, Santé) profession libérales, retraités). On fera une mention particulière pour les professeurs de conservatoire et d'écoles de musique qui sont membres actifs de la Philhar et, à ce titre, redeviennent de vrais amateurs qui font profiter de leur talent et de leur expérience l'ensemble de l'orchestre.

Depuis 1992, les 4 programmes originaux sont thématiques ou consacrés à un compositeur: ainsi, en 1993, un «Hommage à Serge Lancen» a permis de recevoir à Nantes cette grande figure de la musique, à laquelle les orchestres d'harmonie doivent tant.

Pour fidéliser le public, un système d'abonnement aux concerts a été instauré: cette saison, près de 600 personnes y ont souscrit, apportant la preuve que l'orchestre d'harmonie peut séduire un large public. Et la Philhar at-



tire régulièrement entre 900 et 1 000 auditeurs à chaque prestation en l'auditorium du Conservatoire national de Région de Nantes. Elle est aussi de plus en plus sollicitée pour des concerts extérieurs au département et en province.

En conciliant tradition (répertoire «classique» bien transcrit) et modernité (musique originale et créations contemporaines), la Philhar essaie de démontrer que l'orchestre d'harmonie est sans doute le type de formation idéal pour diffuser auprès de la population une musique populaire de qualité, quels que soient les genres abordés.

Hervé Maréchal,  
président



Frédéric Oster

**Directeur musical de l'Union Philharmonique de Nantes, Frédéric Oster est né voici 31 ans dans une famille de mélomanes. Très jeune il assiste à des concerts qui l'amène à s'inscrire au Conservatoire de Nantes: il étudie d'abord le piano, puis le hautbois, ainsi que de**

**multiples disciplines: musique de chambre, écriture, arrangement, improvisation, direction d'orchestre.**

**Titulaire depuis peu du CA de hautbois, Frédéric Oster a un emploi du temps chargé. Enseignant, instrumentiste, il s'implique également beaucoup dans les pratiques musicales d'amateurs.**

**Comment est né votre intérêt pour ce type de pratiques ?**

Au départ je suis un «pur produit» de Conservatoire. J'ai découvert la musique d'amateurs, assez tardivement puisque j'avais vingt ans, en devenant musicien à la Philhar. Certains de mes amis y jouaient, l'ambiance me semblait sympathique et le répertoire était différent de celui joué au Conservatoire. Ensuite on m'a confié la direction, voilà huit ans, et je me suis pris au jeu.

**Pouvez-vous nous parler du répertoire de la Philhar ?**

C'est principalement un répertoire original pour orchestre d'harmonie, contemporain et classique, avec des compositeurs belges, hollandais et américains, quelques transcriptions intéressantes, et du jazz, en particulier à l'occasion d'associations ponctuelles avec d'autres musiciens. Nous avons également fait quelques créations - pas assez à mon goût - à chaque fois sur proposition extérieure. Nous n'avons jamais pris l'initiative d'une création et il serait souhaitable de prévoir un budget spécifique à cet effet.

**Lors de vos concerts, vous privilégiez une approche thématique ?**

Oui, cela peut être autour d'un instrument, d'un compositeur, d'un style musical, d'une région ou d'un pays. Nous recherchons une unité pour «cibler» le public, ce qui donne des bons résultats. Nous avons également organisé un système d'abonnements depuis quatre saisons maintenant, ce qui a permis de doubler le public tout en le fidélisant. Par concert, nous accueillons ainsi plus de 900 spectateurs. Le public est très diversifié, des musiciens d'harmonie bien sûr, environ 10%, mais également un public qui va à l'Opéra, aux spectacles de la Maison de la Culture, aux concerts de jazz...

**Cela veut donc dire que vous avez acquis une certaine légitimité culturelle ?**

Oui, et nous sommes de plus en plus associés à des projets tels que la Journée Beethoven, le Festival des Chœurs d'Enfants. Le fait d'avoir des salles pleines, de passer des concours, d'avoir des récompenses à l'étranger, améliore notre image et donc nos rapports avec les élus. Nous bénéficions ainsi d'un bon soutien, en particulier financier, par la ville de Nantes.

**En plus des répétitions, quel travail réclame la direction musicale d'une telle formation ?**

Le plus gros travail, c'est le choix des partitions et leur organisation afin d'aboutir à un thème. Soit je pars du thème et je cherche les partitions qui manquent, soit j'ai deux ou trois partitions qui me plaisent, et je cherche de quelle manière les monter pour qu'il y ait un intérêt pour le public et les musiciens. Le travail de recherche sur le programme dure environ 6 mois, à raison de deux jours par semaines. C'est un gros travail mais qui est nécessaire pour que le concert soit bien minuté, pour que la difficulté des pièces soit acceptable, pour que les pièces puissent s'enchaîner...

**En faisant un travail intensif, en se**

**montrant exigeant avec les musiciens, est-ce qu'il est possible de conserver cette qualité relationnelle qui est une des caractéristiques des sociétés d'amateurs ?**

En règle générale, si le directeur musical est exigeant, tout en restant courtois, et obtient des résultats, les musiciens sont satisfaits. Durant la répétition je peux «m'accrocher» avec un musicien, mais lorsqu'elle est terminée, c'est fini, on prend un verre ensemble... Cela dit, c'est important, lorsqu'on dirige, de conserver une activité de musicien d'orchestre, pour éviter de s'enfermer dans le rôle du chef. A un certain moment, le chef peut aller trop loin, en demandant des choses qui ne sont plus faisables. En passant régulièrement de l'un à l'autre, cela permet de fixer les limites de chaque rôle. Il faut donner le cadre général au musicien, mais, par exemple, le laisser libre dans son phrasé.

**Que pensez-vous du répertoire actuellement disponible ?**

La Philhar étant au plus haut niveau, elle peut jouer tout le répertoire existant. Depuis quelques années, notamment chez les éditeurs français, des efforts ont été faits pour les harmonies de haut niveau, mais ce n'est malheureusement pas encore le cas pour les orchestres plus modestes.

**Quels sont les projets de la Philhar ?**

Il s'agit de continuer sur notre lancée. L'année prochaine nous allons sans doute participer de nouveau à un concours international en Hollande, en le couplant, la semaine précédente, avec une mini-tournée sur le trajet, afin de faire des concerts en dehors de la région. Actuellement, nous jouons en Loire-Atlantique, mais également en Vendée, dans le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres.

**Comment se passe le recrutement des musiciens ?**

Nous recrutons à un niveau supérieur. Depuis quelques années le niveau général de l'orchestre a augmenté, en particulier grâce aux musiciens professionnels qui font partie de la Philhar (mais à titre bénévole). Ils participent à toutes les répétitions, ils encadrent les répétitions de pupitre et conseillent les autres musiciens. La proportion d'instrumentistes professionnels est de 15 à 20%, mais parmi les autres musiciens beaucoup vivent professionnellement de la musique, ils sont, par exemple, professeur en collège. Ce sont quand même des personnes qui ont une culture musicale assez large.

**Est-ce que, par rapport aux autres harmonies du département, la Philhar joue un rôle de modèle, de locomotive, par exemple dans le choix des morceaux ?**

Dans ce cas précis, c'est tout simplement une question financière. Comme nous achetons beaucoup de partitions, à peu près pour 20 000 F par an, et que les petites sociétés n'ont pas les mêmes moyens, beaucoup de chefs viennent à la Philhar pour emprunter du matériel, consulter des partitions, ou simplement demander des conseils.

**En attirant les meilleurs musiciens, est-ce que vous ne faites pas du tort aux sociétés dont ils peuvent être originaires ?**

Non, car les musiciens continuent en général de jouer dans leur harmonie d'origine, et par leur intermédiaire la petite harmonie progresse, car ils apportent un savoir-faire, des partitions: chacun s'y retrouve.

**Vous travaillez également avec des petites sociétés, en particulier sur la musique de rue ?**

C'est important de développer cet aspect. La musique d'harmonie n'est pas simplement une musique de concert, c'est également une musique de fête et de rue. Mais cela réclame un travail spécifique pour bien fonctionner. Les américains font ça très bien depuis des années; ils ont des shows avec des chorégraphies, des costumes et des très bons musiciens. Mais peu d'harmonies font de réels efforts dans ce domaine, c'est encore un problème d'investissement et de définition d'un répertoire approprié. Actuellement, la démarche est, le plus souvent, purement «alimentaire», sans souci de qualité. Avec la société du Pallet, nous travaillons la musique afro-cubaine, avec un mode de travail complètement différent du travail classique. Il s'agit de ressentir les rythmes, d'essayer d'improviser. D'autre part, une bonne partie du bénéfice des prestations est réinvesti dans la formation. Cela correspond à une politique bien définie et qui commence à porter ses fruits.

**A propos des petites sociétés, surtout en milieu rural, que pensez-vous de leur système de formation et de leur mode de fonctionnement ?**

Tout reste à faire dans ce domaine, il y a eu une multiplication de petites structures, mais il faudrait développer des écoles intercommunales. Souvent, l'harmonie est à l'initiative de la création de l'école de musique, et quelques années après, celle-ci prend une voie totalement différente, avec une multi-

plication par exemple des cours de piano et de guitare, ce qui va à l'encontre des intérêts de l'harmonie. Certains professeurs discréditent l'harmonie auprès des élèves. Cela dit, beaucoup d'harmonies n'ont pas su se défendre et proposer un répertoire intéressant. Elles se cantonnent dans la musique de défilé, de cérémonies, les transcriptions médiocres de musique de film, de variété, de jazz. Il y a souvent un problème de répertoire et de direction musicale. Certes, il y a un chef, mais il n'a pas suffisamment de compétence pour choisir un répertoire approprié, définir une politique pour les concerts, proposer des choix à l'orchestre. Il faut développer la formation mais également regrouper les harmonies autour de projets ponctuels, car une harmonie avec 25 musiciens d'un faible niveau, isolée dans son coin, ne pourra jamais progresser.

Au niveau départemental, l'ADDMC de Loire-Atlantique intervient en collaboration avec l'Union départementale. Ainsi depuis une quinzaine d'années, des stages pour musiciens et directeurs d'orchestres d'harmonie sont organisés. En plus du travail effectué et des concerts proposés, ces stages permettent aux musiciens de se rencontrer, ce qui débouche sur l'organisation de concerts communs par exemple.

Au niveau national, une meilleure reconnaissance de l'orchestre d'harmonie s'avère indispensable. Il existe un orchestre national de jazz, alors pourquoi pas un orchestre national d'harmonie. Les seuls orchestres professionnels de ce type en France, sont les orchestres militaires, et indépendamment de leurs qualités, ils contribuent à perpétuer certains clichés sur cette musique. Les orchestres d'amateurs de haut niveau, comme la Philhar, valorisent la musique d'harmonie mais leur action est forcément limitée à un certain rayon géographique.

**Malgré tous les progrès qu'il reste à accomplir, vous restez optimiste sur l'avenir des orchestres d'harmonie ?** Oui, bien sûr. Les écoles forment de plus en plus de musiciens, dont peu deviendront des professionnels. Il faut donc des structures pour accueillir les autres, pour qu'ils puissent continuer à pratiquer leur passion, et à la faire partager. Or ce n'est pas possible en jouant tout seul chez soi.

Propos recueillis  
par Gaëtan Gaborit,  
sociologue et membre de l'UDSM  
Loire atlantique

Frédéric Oster est né le 2 juin 1964.

#### Formation et diplômes

- Médaille d'Or à l'unanimité de Formation Musicale (C.N.R. de Nantes-1979). Première mention de lecture à vue (C.N.R. de Nantes -1980).
- Médaille d'or à l'unanimité de hautbois (C.N.R. de Nantes -1982).
- Médaille d'or à l'unanimité de formation musicale (C.N.R. de St.-Maur-des-Fossés -1983).
- Médaille d'or à l'unanimité d'analyse musicale (C.N.R. de St.-Maur-des-Fossés-1984).
- Médaille d'or à l'unanimité de musique de chambre (C.N.R. de Nantes-1985).
- Diplôme de fin d'études mention bien d'écriture (C.N.R. de Nantes-1989).
- Mention très bien, atelier de réalisations et de compositions instrumentales (C.N.R. de Nantes-1993).
- Diplôme d'aptitude à l'animation des sociétés musicales (C.M.F. -1989).
- Diplôme d'État de hautbois (1992).
- Admissibilité au Certificat d'aptitude de Directeur de C.N.R. (1993).
- Certificat d'aptitude de professeur, chargé de la direction des Écoles de musiques (1995).
- Certificat d'aptitude de professeur de hautbois (1996).

#### Situation professionnelle

- Professeur adjoint de hautbois et de musique de chambre au C.N.R. de Nantes. Professeur de hautbois et de musique de chambre aux E.M.M. d'Orvault et de Vallet. Directeur musical de l'Union philharmonique de Nantes
- Musicien suppléant à l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire.
- Direction pédagogique et musicale**
- Directeur musical de l'orchestre junior des harmonies du Sud-Loire (1989-1992). Finaliste du concours international de direction d'orchestre de la Ville de Clichy. Directeur de l'E.M.M. de Geneston (création) (1990-1993).
- Directeur pédagogique du stage du Cap d'Ail, «Vacances musicales sans frontières» (1990).
- Directeur musical de l'orchestre junior du Pallet (1992-1993).
- Directeur musical de l'Ensemble de saxophones des Pays de la Loire (1992-1993). Directeur artistique du stage d'harmonie, ADDM44 (depuis 1995).

#### Direction d'orchestre

- 2<sup>ème</sup> Concerto pour trompette de Jolivet, avec l'Ensemble instrumental de Saint-Herblain, soliste Francis Hardy (Onyx-1989).
- Histoire du Soldat de Stravinski, 20 représentations, co-production ADDM44 et Opéra de Nantes (1990).
- Pierre et le Loup de Prokofiev, 8 représentations, co-production École de musique de Rezé et Compagnie des Marionnettes de Nantes (1991).
- Gloria de Vivaldi, 5 concerts avec le soutien de l'ADDM44 et de la DRAC des Pays de la Loire (1991)
- Casta Diva, création de l'opéra de Pierre Vidal et Pierre Guiral, Théâtre Granit de Belfort (1991).
- Missa Solemnis de Serge Lancel, production du CAM44 (1993).
- Carnaval des Animaux de Saint-Saëns, 7 représentations, co-production École de musique de Rezé et Compagnie des Marionnettes de Nantes (1994).
- Compositions**
- Trio pour hautbois, clarinette et trompette (1984).
- Ecartis pour orchestre d'harmonie (1985).
- Fanfarus pour orchestre d'harmonie (1986).
- Éternité pour chœur mixte et trio de percussions africaines (1989).
- La part du jeu pour film d'animation, École Normale de Nantes (1990).
- Les trois pays pour film d'animation, CEMEA de Nantes (1992).
- Complainte pour clarinette et guitare (1992).
- Mélodice pour quatuor de flûtes à bec (1992) ou quatuor de clarinettes (1995).
- Mélidouce pour quintette d'anches doubles (1992).
- Mélodoucie pour quatuor de bassons (1994) ou quatre clarinettes basses (1996).

L'harmonie municipale de Villers-Cotterêts, fit sont apparition en 1830 sous la dénomination de «Fanfare municipale», mais ne connut une réelle activité que vers 1848. C'est dire qu'elle va bientôt fêter ses 150 ans.

À l'avènement de la république, la Fanfare jouera *La Marseillaise* du haut de la tour de l'horloge, édifice situé sur la place du Docteur Mouffler, (centre ville). La tour sera détruite après la guerre 1914-1918. À cette époque la chronique locale parle de 40 musiciens. Cette même année la fanfare participe à Soissons à la remise des drapeaux de la République. Dès lors, et jusqu'en 1870, notre musique sera «Fanfare de la garde nationale» et sera régie par un statut associatif civil. En 1876, elle compte 26 exécutants. Le bureau décide de s'adjoindre des membres honoraires. Depuis sa création, l'Harmonie municipale a connu, comme toute association, des hauts et des bas. Elle a cependant survécu à toute les tempêtes, et a remporté de nombreux prix tout au long de son existence.

Depuis 1981, la Batterie-Fanfare a pris les relais et atteint rapidement le rang de formation amateur de prestige. Elle est devenue la référence musicale de la ville,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1990, l'École de musique est devenue municipale. Elle est donc sous la tutelle de la municipalité et fonctionne à la manière d'un conservatoire. Elle bénéficie d'une aide au fonctionnement de la part du Conseil général. Les effectifs, en constante augmentation, sont passés de 73 élèves en 1991 à 237 en 1995. La Batterie-Fanfare a de nombreuses activités. Outre l'animation locale évoquée plus haut, elle se produit fréquemment à l'extérieur. Fortement appréciée pour son dynamisme en formation de défilé, elle est également de plus en plus sollicitée pour donner des concerts. Certains organisateurs, n'hésitent pas à requérir ses services pour animer tout un week-end de festivités. Concert de gala le samedi soir, messe en musique le dimanche matin, défilé-parade le dimanche après-midi.

## La batterie fanfare de l'harmonie municipale de Villers-Cotterêts

Tous ses déplacements, se font aux frais des demandeurs. Il y règne une ambiance de fête malgré une grande rigueur dans la réalisation des animations souhaitées. Les musiciens et les dirigeants sont à tout moment conscients de leur rôle d'ambassadeur de la ville et du département, voire de la région.

Ces dernières années la Batterie-Fanfare a beaucoup évolué. Elle s'est enrichie en 1994 d'un groupe chorégraphi-

nalité par la présence d'un bicorne destiné à rappeler certaines traditions propres à notre pays. Les musiciennes et les musiciens ont largement contribué à l'étude du projet de ce costume. En concert la Batterie-Fanfare se présente en spencer. Actuellement les sorties à l'extérieur sont d'une vingtaine annuellement.

Le répertoire de la Batterie-Fanfare, constitué d'une part de nombreuses œuvres de compositeurs tels que les regrettés Roger Failleul, Jacques Devogel, Pierre Saccorborg, ainsi que les œuvres les plus connues de Guy Luybaerts, André Souplet, Patrick Poutoire, s'enrichit, d'autre part, d'œuvres de jeunes compositeurs tels que Manuel Bernal, Alain Lantier et bien d'autres. L'originalité des concerts réside dans en la production de chorégraphies adaptées au style du répertoire, chaque seconde partie, étant le plus souvent réservée à des œuvres plus dansantes.

Le recrutement des musiciens se fait parmi les élèves de l'école de musique, auxquels se joignent quelques moins jeunes instrumentistes, venus des communes avoisinantes, ou anciens de l'harmonie municipale. L'effectif est composé d'environ 50 instrumentistes (pour la plupart, polyvalents), dont 13 jeunes filles (la percussion se révèle être le pupitre le plus «féminin»). A noter la venue, en 1989, de Jean-Pierre Mouton, tambour-major à la remarquable dextérité et dont les figures apportent un panache certain aux prestations des formations.

Outre les cours suivis au sein de l'école de musique, les musiciens se retrouvent, tout au long de la semaine, pour travailler par petits groupes sous la conduite des chefs de pupitre, et le samedi, pour répéter avec la formation dans son ensemble.

En plus de ses propres activités, la Batterie-Fanfare participe au sein de l'Harmonie municipale à l'organisation d'un festival biennuel. Cet événement a lieu toutes les années paires durant le week-end de l'Ascension. De nombreux concerts et animations sont réalisés durant 5 jours. La fête se termine en apothéose le dimanche par un défilé réunissant de nombreuses et brillantes formations d'amateurs.

Durant ce festival, la ville vit intensément aux rythmes des harmonies, fanfares et batteries-fanfares. Les chorales apportent à ces rencontres musicales leur lot d'émotions, et par ailleurs, l'accordéon sera, cette année, aussi associé à la fête.

Actuellement, la Batterie-Fanfare souhaite développer toutes ses activités, mais surtout ses concerts et aboutir à l'enregistrement d'un disque.



et les municipalités successives qui ont cru en son essor ne se sont pas trompées. La carrière de la Batterie-Fanfare à été fulgurante, son palmarès en est la preuve irréfutable.

Les dirigeants, conscients du rôle à la fois culturel, festif et commémoratif qui incombe à une association musicale locale, n'ont pas cessé de dispenser au sein de l'École de musique associative issue de l'harmonie municipale, des cours de cuivres à système, (pistons et coulisse), de saxophone et de flûte traversière.

que composé de 12 jeunes filles de 15 à 20 ans, dirigées par Claire Jephcoot, jeune et dynamique danseuse professionnelle tout droit venue de son Angleterre natale. Ce groupe se déplace non seulement avec la Batterie-Fanfare pour les défilés, mais participe aussi aux concerts en salle à travers des chorégraphies spécifiques, souvent spectaculaires. Cette nouvelle formule destinée à rendre la Batterie-Fanfare plus attrayante en extérieur, a nécessité la réalisation d'une nouvelle tenue d'apparat. Cet uniforme gagne en origi-

**Claude Menteaux** commence ses études musicales à Fouquières-lez-Lens (62) au sein de fanfare municipale. Tradition familiale oblige (oncle et cousin pratiquent le saxophone), il sera lui aussi saxophoniste. Il se souvient de son premier professeur de solfège, d'un dévouement sans limite, qui, faute de salle de cours, recevait les élèves, un à un, à son domicile. Plus tard, c'est à l'école

de musique de l'harmonie des mines de Courrière (alors dirigée par le Colonel Pierre Dupont) qu'il se perfectionnera. Les déplacements vers Lille étant, à l'époque, assimilables à une expédition, son désir de se présenter au Conservatoire

**Claude Menteaux, directeur**

(que dirigeait Maître Lannoy) ne sera jamais concrétisé. Faute de pouvoir se consacrer à des études musicales, il se fera embaucher dans les mines pour très vite, se diriger vers la Musique régionale de Versailles (5<sup>e</sup> RI), au sein de laquelle, il côtoiera de nombreux musiciens devenus des professionnels de renom. Là, il profitera de la proximité du Conservatoire de Versailles, pour suivre les cours de Marcel Joss. Au terme de son service national, il se dirigera vers

**Philippe Wattincourt, futur directeur**

le département de l'Yonne, puis vers Compiègne où il est chargé de diriger la batterie fanfare récemment constituée. Malgré son expérience réduite à quelques mois de pratique du tambour, sa nouvelle fonction deviendra vite une

passion. Il ne négligera pas pour autant le saxophone qu'il se remit à travailler auprès de Michel Nouaux (alors soliste à l'orchestre de la Garde républicaine).

En 1972, Claude Menteaux est officiellement nommé Directeur-adjoint de la Musique municipale de Compiègne et installé au poste de chef de la batterie fanfare. Combien d'émotions vécues avec les musiciens toujours prêts à aller plus loin. Les neuf années passées à la tête de cette formation, seront pour lui riches d'expériences se concrétisant en 1980 par une 1<sup>ère</sup> place au Concours national de l'UFF, à Tonnières. Des événements internes l'incite à quitter Compiègne et il sera nommé à Villers-Cotterêts, par voie de mutation, afin de pourvoir un poste de maître d'enseignement musical chargé de diriger l'harmonie municipale et de faire évoluer son école. trois de ses plus fidèles élèves le suivront dans cette aventure. Ils sont maintenant dix professeurs perpétuant les traditions musicales dans cette agréable ville de l'Aisne, nichée au cœur de la forêt en forme de fer à cheval.

Désireux de consacrer plus de temps à l'école de musique et à l'orchestre d'harmonie, Claude Menteaux proposera bientôt son remplacement à la direction de la batterie-fanfare à Philippe Wattincourt qui assure les fonctions de directeur-adjoint depuis leur arrivée en cette ville. Un même désir anime ses deux hommes : conduire la musique à son apogée. Cette succession ne pourra, que faire - avec l'appui du président de l'harmonie municipale, M. Roger Presson, et le Conseil d'administration, que faire progresser la batterie fanfare ainsi que l'orchestre d'harmonie et l'ensemble vocal (dirigé par le professeur de chant de l'EMM, Nathalie Traché).

**Palmarès de la Batterie-Fanfare de Villers-Cotterêts**

- Février 1985, C.M.F.: Premier concours de classement en Division supérieure, section B.
- Mai 1985, C.M.F.: Concours national de Vitry-le-François (51). Tous les premiers prix à l'unanimité, classée en Division supérieure, section A.
- Juin 1987, C.M.F.: Concours national d'Amiens (80). Tous les premiers prix à l'unanimité. Classée en division d'Excellence, Section B.
- Mai 1988, C.F.B.F.: Concours national du Havre, Premier prix d'excellence et prix spécial de tenue.
- Juin 1989, C.F.B.F.: Concours national de Clermont-Ferrand. Obtient un prix national et prix spécial de tenue.
- Juin 1990, C.F.B.F.: Concours national de Cluse (74). Grand Prix national, première nommée et prix de direction à Claude Menteaux.
- 2 Juin 1991, C.M.F.: Concours régional de Laon (02). La batterie-fanfare franchira deux échelons et sera classée en division d'Honneur
- 22 juin 1991-C.F.B.F.: Concours national de Dijon (21). Grand prix national, 1<sup>ère</sup> nommée pour la seconde fois, prix de direction à Claude Menteaux.
- 1993, C.M.F.: Concours régional de Gézincourt (80). Grand prix d'honneur.
- 1994, C.M.F.: Concours national d'Amiens pour formation, classée en honneur. Grand prix d'honneur.
- 30 avril 1995-C.M.F.: Concours national de Fourmie (59). Grand prix d'honneur.

*2 Juillet 1995, Disneyland-Paris à Marne la Vallée: La Batterie-Fanfare participe à la parade de Mickey.*





Appareil stabilométrique détectant les oscillations et positions du corps

## (2) Le musicien malade de son art

Lors du précédent numéro, nous vous présentions d'une façon générale les principales pathologies liées à la pratique instrumentale et au chant choral. Ce second dossier est consacré aux pathologies des instrumentistes à vents, bois et cuivres, cordes, accordéon et guitare...

**Le Docteur Vincent Travers, ancien interne des Hôpitaux de Paris, membre de la Société européenne de chirurgie de l'épaule et du coude, spécialiste de la chirurgie orthopédique, traumatologique et de la chirurgie de la main à la Clinique du Musicien à Lyon répond à quelques questions**

*Docteur Travers, en quoi un musicien amateur est-il plus concerné qu'un musicien professionnel par les risques de pathologies liées à la pratique intensive d'un instrument ?*

On peut considérer qu'au delà d'une heure de répétition par jour, un musicien amateur encourt autant de risques qu'un musicien professionnel qui travaille plus de six heures par jour.

Lorsque l'on joue, quel que soit son instrument, on dépense une énergie importante. On se fatigue. Un geste mal assimilé et répété, une mauvaise façon de tenir son instrument, ou le simple fait d'en changer pour un plus grand peut provoquer certaines douleurs. Les principales pathologies liées à la pratique amateur de la musique sont dues à des changements brutaux. Parfois un simple changement de professeur ou de technique instrumentale et les douleurs apparaissent. Un stress non maîtrisé peut raidir le corps et se traduire par

des douleurs du dos, une tendinite au bras, une épaule douloureuse...

*Quelles sont les principales affections qui touchent les musiciens amateurs ?*

On peut les classer dans trois cadres cliniques:

• Premier cadre clinique, les petites douleurs et sensa-

tions de fatigue. Le musicien est gêné, joue dans la douleur. Il lui faut alors simplement refaire connaissance avec son corps et repérer ses défauts pour y remédier. Le saxophoniste a tendance à vriller son corps et à mettre son pied en avant. Le guitariste tourne les épaules et a tendance à enrouler sa colonne. Le flûtiste se met de côté, ce qui provoque une torsion de la colonne et des cervicales. Le violoncelliste et l'accordéoniste se voûtent. Le tromboniste et le trompettiste ont moins de problèmes car leur position est plus équilibrée. (Le

mouvement de va et vient du tromboniste rétablit l'équilibre du corps).

• Les «over use syndromes» ou syndromes d'hyper utilisation. Ce sont les pathologies qui affectent les musiciens qui travaillent de façon intensive, les professionnels comme les amateurs passionnés. Elles regroupent cependant des pathologies qui ont des conséquences réversibles : comme les douleurs diverses qui gênent les musiciens à la veille d'un concours. Pour les éviter, il faut donc reconsidérer ces problèmes en amont, apprendre à dominer son stress, à se préparer physiquement à un concours. Répétées et non surveillées ces petites affections peuvent cependant avoir des conséquences beaucoup plus graves, notamment chez les cuivres. Les trompettistes, et trombonistes encourent des risques importants à forcer sur leurs lèvres, sans échauffement. Il arrive malheureusement parfois qu'un trompettiste même bien préparé libère son stress après un concours, s'amuse avec des copains et pour plaisanter force un peu sur sa trompette. Et c'est l'accident ! Claquage d'un petit muscle de la lèvre. Un incident fréquent qui peut avoir des conséquences

dramatiques. Un claquage musculaire de la lèvre impose au musicien de ne plus jouer pendant les six mois à un an nécessaires à la cicatrisation, sans la certitude de retrouver après cicatrisation, la même souplesse des lèvres.

• Un troisième groupe de pathologies est constitué par les «dystonies de fonction», c'est à dire, la perte progressive du mouvement volontaire. Progressivement le musicien n'arrive plus à commander son geste, ses doigts pour un pianiste, ses lèvres pour un trompettiste. Celui-ci ne peut plus bouger ses lèvres qui fuient et le pianiste ne peut plus faire de trilles, comme si tous les fils se mélangeaient. Pourtant les bilans cliniques sont normaux, et dans la vie quotidienne, les symptômes n'apparaissent pas, mais resurgissent dès que le musicien reprend son instrument. Sans doute y a-t-il, dans ces maladies, une part psychologique, mais ce genre de troubles résultent principalement de micro déséquilibres. On accueille à la Clinique du Musicien environ cinq personnes par mois qui sont atteintes de cette maladie, essentiellement des guitaristes, des cordes, et des cuivres. On commence alors par rechercher les facteurs déséquilibrants de base avant toute intervention clinique. On fait des bilans posturaux au patient avec un appareil de stabilométrie relié à un ordinateur qui détecte les moindres défauts et enregistre les oscillations du corps. Un problème de lèvres peut provenir d'un problème de dents, de mâchoire, d'un problème de vue, ou de pied... Le corps humain est comme un pendule à l'envers qui oscille sans cesse. C'est un peu comme un empilement de cubes. Lorsqu'un des cubes est décalé, c'est l'ensemble de la tour qui risque de s'effondrer. Il faut alors remonter jusqu'au cube responsable, le facteur déséquilibrant de base, bien souvent sans rapport évident avec les symptômes. Un problème de vue peut provoquer un problème de dos.

#### **Et les affections O.R.L. ?**

Ce sont essentiellement des pathologies qui touchent les musiciens d'orchestre et d'harmonie, les groupes de variété et de rock. Elles se manifestent par une perte d'audition provoquée par un phénomène de fatigue auditive, souvent liée à la proximité des instruments voisins : les cuivres pour les bois, les percussions et surtout les cymbales pour les cuivres. Les problèmes

d'oreilles sont plus fréquents lorsque le musicien joue habituellement dans une fosse d'orchestre. Près de la moitié des musiciens d'orchestre sont touchés par une perte partielle de l'audition, des petits sifflements d'oreille, des maux de tête.

#### **Que faire contre le trac ?**

Dans tout trac, il y a une part psychologique. Mais un artiste a besoin du trac pour bien jouer, c'est la manifestation d'émotions à transmettre. Trop important, le trac devient paralysant, et certains musiciens ne peuvent plus jouer, alors, il faut apprendre à le gérer. On peut l'atténuer par des séances de yoga, par la pratique d'un sport, par l'euthonie (\*). Tout une série de petits «trucs» évitent d'en venir aux médicaments comme celui utilisé par un flûtiste à qui le trac provoquait un dessèchement de la bouche, très gênant. Il lui a simplement suffi de penser qu'il était en train de manger un poulet rôti avant d'entrer en scène pour que ce symptôme disparaisse !

Pour éviter ces petits désagréments, nous avons créé une structure associative de prévention : «Bio Amadeus», destinée à informer les musiciens professionnels et amateurs. Nous proposons des conférences dans les écoles de musique, les conservatoires... Nous donnons de petits conseils pour éviter le trac, pour remédier à certaines petites douleurs provoquées par un mauvais geste. Nous apprenons au musicien à rééduquer son corps. Un flûtiste peut, par exemple, corriger sa position en se couchant dos à terre, tout en jouant de son instrument et en essayant de garder son dynamisme. Conserver un bon équilibre du corps ne veut pas dire rester figé. La pratique de la piscine est fortement conseillée aux musiciens. Le tennis est au contraire fortement déconseillé aux pianistes. Certains problèmes plus graves nécessitent une intervention chirurgicale ou rééducative. C'est là qu'intervient la Clinique du Musicien qui regroupe un certain nombre de médecins, de spécialistes et de chirurgiens qui considèrent les pathologies des musiciens dans leur ensemble.

*Propos recueillis par  
Florian Drouet*

(\*) Voir dans le précédent numéro.

## **Congrès international des Arts et de la Médecine.**

**24,25,26 octobre 1996 à Lyon  
Espace Tête d'Or**

**Congrès présidé par  
Lord Menuhin**

**Plusieurs conférences, sur les pathologies liées à la pratique instrumentale, vocale et de la danse seront proposées en octobre 1996 en présence de médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes et de quelques uns des plus grands artistes de la musique et de la danse.**

**Parmi ces conférences : Jazz et Rock. Les problèmes ORL chez l'artiste. Les problèmes buccodentaires chez les instrumentistes à vent. «N'ayez pas peur du trac». Le cerveau artistique. Les problèmes vocaux des chanteurs. Une approche globale de la médecine de la danse. Les pathologies d'orchestre. Postures et exercices musicaux. La main malade de son art. Le musicien utilise-t-il son squelette? ...**

### **Renseignements**

• Sessions d'information destinées aux écoles de musique et conservatoires: Association Bio-Amadeus, 3 quai de Serbie, 69005-Lyon. Tél: 78 94 69 19.

• Clinique du Musicien, Dr. Vincent Travers, Clinique de chirurgie orthopédique du Parc, 86, bd des Belges, 69006-Lyon. Tél: 72 44 87 71.

• Dr. Arcier, Centre européen de médecine des Arts à Toulouse, tél.: 65 42 79 61.

• Dr. Guilbert, Association «Harmonique», 11, rue Commine, 75003 Paris.

• Congrès international des Arts et de la Médecine: Idées en Tête, 63, rue de la République, 69002-Lyon. Tél: 78 37 77 75.

# La formation des Chefs

*Pour répondre à une demande croissante de formation de la part des chefs et des futurs chefs de nos sociétés, de plus en plus de stages de direction se mettent en place dans les régions. Les motivations et les niveaux de connaissance des chefs qui s'inscrivent à ces stages ne sont pas les mêmes pour tous: certains continuent jusqu'au DADSM, d'autres souhaitent tout d'abord acquérir des connaissances de base et se perfectionner.*

*Dans son souci permanent d'améliorer la qualité de ses sociétés musicales et de ses directeurs, et de répondre aux besoins des fédérations, la CMF a établi, avec l'aide de spécialistes, formateurs, et présidents de fédération, un programme pédagogique retraçant les connaissances que doit acquérir un chef, ou un futur chef, pour se perfectionner, et qui constituent une base pour continuer vers le DADSM pour ceux qui le souhaitent.*

*A la fin de ces stages, les fédérations régionales pourront faire passer le «Certificat régional du 1<sup>er</sup> Degré», dont les épreuves seront envoyées par la CMF à celles qui lui en feront la demande.*

*Ce Certificat permettra d'être admis dans les stages de préparation au DADSM. Cependant, il n'est pas nécessaire si le candidat possède un niveau équivalent sur dossier.*

## Programme pédagogique du Certificat régional du 1<sup>er</sup> Degré.

### Écriture musicale:

a) Analyse des chorals de J.-S. Bach.

Travail sur les intervalles, les accords et leurs renversements (reconnaissance et fonction), les cadences, les tonalités et les 5 clés (sol, fa 4<sup>e</sup>, ut 1<sup>e</sup>, ut 3<sup>e</sup>, ut 4<sup>e</sup>), travaux de transposition.

b) Harmonisation consonante et débuts d'écriture à 4 voix (quatuor vocal ancien):

- enchaînements des degrés I - IV - V;

- position des accords 5, 6, 6/4, 7;

et

- le discours musical (loi des cadences).

c) L'instrumentation et l'initiation à l'orchestration:

- étude de la connaissance des instruments (tessiture, écriture) et le développement de l'oreille (timbre - transposition) et de l'écoute globale;

- travaux de transcription et d'écoute sur des groupes homogènes (quatuor, quintette...) et les relations qui existent entre eux;

- instrumentation et initiation à l'orchestration.

### Culture musicale:

a) Etude des formes musicales de structures simples:

- écoute et lecture d'œuvres musicales...

- reconnaissance des signes - des valeurs - des mouvements, etc...

- travail sur partitions musicales;

- détermination des orchestrations;

- étude d'un compositeur ou d'une école;

- initiation à la musique contemporaine (décodage de nouveaux signes).

b) Connaissance du répertoire:

- élaboration d'un programme de concert.

### La Direction:

- le mécanisme naturel de la respiration;

- comment se situer dans l'espace;

- gestique de base - départ, arrêt, figures, la conduite des phrasés;

- la relation psychologique avec l'orchestre ou le chœur.

## Nature des épreuves du Certificat régional du 1<sup>er</sup> Degré.

Les candidats peuvent choisir entre 2 options :

- Chef d'orchestre

- Chef de Chœur

### I - Épreuves écrites

- analyse harmonique d'un choral de Bach (2h. - Coef. 2)

- harmonisation d'un court chant donné (3h. - Coef. 2)

#### Option chef d'orchestre

- instrumentation - travaux sur 1 ou plusieurs groupes (3h. - Coef. 2)

#### Option chef de chœur :

- harmonisation pour chœur mixte (3h. - Coef. 2)

### II - Épreuves orales

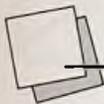
Entretien de 20' sur :

- la culture musicale fixée par le programme pédagogique (Coef. 2)

- l'approche de l'orchestre - option chef d'orchestre - (Coef. 2)

ou l'approche du chœur (option chef de chœur)

**La délivrance du certificat est accordée à 10/20**



## Children' Symphony

de Roland Cardon

Suite en quatre parties, dédiée à l'ancien Chef de Musique François De Ridder et aux musiciens de la Musique de la Gendarmerie.

La première partie *La Naissance* (Birthday) s'inspire de la chanson de Noël, *Il est né le divin enfant*, pour exprimer la douceur et la joie de cet événement heureux. Elle est écrite en forme de lied.

La deuxième partie est une berceuse, *Lullaby*, avec le hautbois comme soliste (cornet solo en fanfare) soutenu par le cor anglais (saxophone alto) et le cor. Alternativement en majeur et en mineur, en polyphonie et en monophonie. L'accompagnement ininterrompu est écrit en croches pour exprimer le caractère berçant.

Dans la troisième partie, *Danse*, (Dance) le petit enfant fait ses premiers pas. Imaginez un enfant plein de joie qui essaye de danser à sa manière, d'où beaucoup de changements de mesure.

Cette partie nécessite un tempo pas trop élevé et beaucoup de légèreté. Elle est de forme ABA.

Pour les enfants, jouer est ce qu'il y a de plus important dans la vie! Cette joie de jouer est exprimée dans *Playtime*, la quatrième partie. Roland Cardon emploie un «rondo» avec comme refrain une ronde internationale enfantine. Les couplets viennent respectivement d'une chanson chantée par les filles pour danser à la corde: *Allons bébé, bois ton café!* et d'une chanson populaire qu'on entend plus chez les garçons: *Demain, il n'y a pas d'école!*

La forme, la structure et l'harmonie sont volontairement tenues très simples. Le rythme et les accompagnements sont très importants.

*Children' Symphony* a été enregistrée par la Musique de la Force aérienne belge sur Andel's Wind Band Series, volume 1 (ES 46.956 CD).

### r e p è r e s   b i o g r a p h i q u e s

Roland Cardon, né à Renaix (Belgique), le 15 avril 1929, commence le solfège et la clarinette avec son frère Denis à l'âge de 8 ans, puis il continue à l'Académie de Musique en suivant des cours de flûte, violoncelle et saxophone. Il poursuivra ses études musicales à Gand où il obtiendra successivement les diplômes suivants:

-Flûte: Premier Prix avec grande distinction (H. Van Boterdael);

-Musique de chambre: Premier Prix avec distinction (A. Van de Moortel).

-Flûte: Diplôme supérieur avec grande distinction;

En outre, il suit avec profit les cours de transposition, d'orchestre et d'histoire de la musique.

Il continuera ses études au Conservatoire de Liège où il obtiendra en Harmonie, le Premier Prix avec distinction, Prix spécial Sylvain Dupuis (Fransen); et en Contrepoint/Fugue, le Premier Prix à l'unanimité (Camille Schmit).

#### Carrière militaire:

-1954: Flûte; Musique de la 12<sup>e</sup> Brigade (Arlon);

-1957: Sous-chef de Musique princi-

pale; Musique de la 4<sup>e</sup> Brigade (Liège); -1963: Chef de Musique; Musique des Forces de l'Intérieur (Arlon); -1972: Chef de Musique de la Gendarmerie (Bruxelles, jusqu'au 31 décembre 1981).

#### Enseignement musical:

-1963/1972: Professeur pour les bois et musique d'ensemble à l'École de Musique d'Arlon;

-1973/1982: Professeur de flûte à l'Académie de Musique de Vilvorde;

-1973/1977: Professeur de flûte à l'Académie de Musique d'Etterbeek;

-1974/1977: Professeur de direction en harmonie et fanfare au Conservatoire de Bruxelles;

-1982/1994: Directeur du Conservatoire d'Ostende.

#### Autres activités:

-Participe à de nombreux jurys en Belgique et à l'étranger;

-Directeur artistique aux Éditions Andel (Ostende);

-Membre du Conseil musical national (Fédération musicale de Belgique);

-Membre de la Commission des Projets culturels (Flandre Orientale).

### ERRATUM

Précisions concernant l'article la Clarinette dans l'œuvre de Jean-Louis Petit, *Journal C.M.F. de février*, p. 18. *Mini-Music a été créé à Suresnes dans le cadre du Forum de la création des Hauts de Seine «le compositeur dans la ville» par l'Orchestre de la Police nationale direction Pierre Bigot. Ce même orchestre sous la direction de Michel Mériot a assuré la création d'Octuor pour Guernesey pour clarinette et petit ensemble, à Courbevoie dans le même cadre. A noter deux nouvelles créations pour clarinette Solipse II pour hautbois et clarinette par le Trio de Champagne présentée le 23 mars dernier à Musicora et Solipse I pour clarinette et piano par Rocco Parisi à Alessandria (Italie)*


 région


## Concours-festival de Moyenneville, Somme, le 23 juin 1996

*«C'est un trou de verdure où chante une rivière, Accrochant follement aux herbes des haillons D'argent, où le soleil de la montagne fière Luit: c'est un petit val qui mousse de rayons.»*

Chacun connaît, sans doute, ces vers d'Arthur Rimbaud. Mais puisque nous sommes entre musiciens, pourquoi ne pas transposer la parole du poète ardennais en d'autres lieux, la Picardie, par exemple, et même, plus précisément, comme il y invite d'ailleurs la teinte dominante du texte, le Vimeu vert, entre Abbeville, la baie de Somme et la côte, tour à tour, sable, galets ou falaise?

Imaginons-y une douzaine de communes rurales! Au bord de ce mince cours d'eau qu'est la Trie: Ercourt, Tœuffles, Miannay, Cahon-Gouy, aux silhouettes si typiquement picardes, avec leurs constructions de brique, bois et terre pour les plus modestes, de craie et de silex pour les plus riches; tandis que, le long de voies formant étoile, s'étalent les villages de Behen, Moyenneville, Saint-Maxent, Tours-en-Vimeu, Grébault-Mesnil, sur le plateau; alors qu'à ses rebords, en surplomb d'une petite vallée, s'accrochent Huchenneville, Acheux-en-Vimeu, Quesnoy-le-Montant... Bref, une région verdoyante, essentiellement d'élevage et de polyculture, avec, néanmoins, quelques activités complémentaires: l'alimentation du bétail, la mécanique agricole et, même, le bâtiment, les travaux publics, l'ébénisterie, la chaudronnerie et la fonderie d'art, qui annoncent le Vimeu industriel tout proche, et ses entreprises de robinetterie

et de serrurerie. Un peu partout, souvenirs et vestiges de l'Histoire, particulièrement de la bataille d'Abbeville, en 1940, sans oublier Saint-Valéry, Crécy-en-Ponthieu, Saint-Riquier, qui ne se trouvent pas bien loin.

Voilà donc planté le décor de la communauté de communes de Moyenneville qui, le dimanche 23 juin prochain, accueillera un concours-festival d'un genre un peu particulier, car éclaté dans de nombreuses localités qui la composent: en tout, 5016 habitants, dont 143 pour la moins peuplée, et 736 pour la plus importante...

En Somme, les concours-festivals se suivent, mais ne se ressemblent pas. Rien de commun avec les Rencontres nationales de musique amateur, taillées sur mesure, aux dimensions de la capitale régionale, avec ses deux temps forts en *crescendo*, au seuil de l'été 1994. En effet, le 5 juin de cette année là, Amiens recevait, non sans fierté, 65 sociétés de toutes catégories, venues de la France entière. Elles concourraient dans une quinzaine de salles, tant au centre qu'en banlieue, donnant aubades et concerts dans pas moins de trente lieux, avant les morceaux d'ensemble exécutés dans l'immense cour d'honneur de l'Hôtel de ville.

Quant à la manifestation du 3 juillet, elle constituait une grande première, au plan national, en rassemblant six sociétés de division d'Honneur, la plus haute marche du podium orphéonique: trois harmonies et trois batteries-fanfars. Les épreuves se déroulaient à l'auditorium Henri-Dutilleux du Conservatoire national de Région et au cirque municipal Jules-Verne, où avaient lieu éga-

lement, l'après-midi, auditions et morceaux d'ensemble. Puis, à la Maison de la Culture, M. Maurice Adam, présidait et remettait, en présence de M. Stéphane Martin, Directeur de la Musique et de la Danse au Ministère de la Culture, le trophée Charles Jay, offert par la CMF: une sculpture de Léon Lamotte, artiste amiennois de renommée internationale. Le concert de gala rendait hommage à Charles Jay, dont l'auditoire goûta la *Cantate pour une fête*, avec *Atem*, création d'Alain Voirpy, directeur du CNR et la *Symphonie funèbre et triomphale* d'Hector Berlioz. Mais, bien sûr, l'audition en forme de concours, qui se tiendra à Moyenneville le 23 juin prochain, s'adresse à un autre public: classes d'orchestre, formations de musique de chambre, petits ensembles et chorales issus des écoles et sociétés, à ce jour, une quarantaine d'inscriptions. Le déroulement de la journée verra chacune des douze communes accueillir une épreuve du concours, une aubade, un concert. L'après-midi, tout le monde se réunira à Moyenneville pour la proclamation des résultats et le concert de clôture. Pour ce faire, responsables de la communauté de communes et de la Fédération se sont rencontrés plusieurs fois, afin d'organiser cette journée. Rien n'est laissé de côté: accueil des jurys, lieux de concerts, déplacements, restaurations, secrétariat, informations, tout est matière à réflexion. Sans oublier l'implication des différents partenaires qui devront, chacun, apporter leur pierre à l'édifice commun et s'investir intensément: municipalités, foyers ruraux, parents d'élèves, associations diverses...

Une grande journée de fête en perspective!

Claude Lepagnez

Fédération de la Somme, 61, rue Saint-Fuscien, 80 000 Amiens. Tél: 22 91 48 94. Fax: 22 92 49 55.



# La direction musicale en question

On connaît tous, autour de nous, des chefs de chœur, ou d'orchestre qui, sans grande compétence, ni charisme particulier, usent ( et parfois abusent ) de leur «fonction de chef» pour asseoir une autorité, par ailleurs mal établie.

On connaît, aussi, des chefs qui, sans compétence ni fonction précise, réunissent autour d'eux un aéropage admiratif, toujours prêt à leur rendre service, à louer leur grandeur et leur «aura»; ceux-

là nous font parfois penser à ces gourous dont on parle dans les journaux.

On connaît enfin des musiciens compétents, parfois très compétents, qui n'ont pour autant aucune capacité à diriger: ils évitent les fonctions à responsabilité et n'ont, d'ailleurs, aucune «personnalité» de chef.

Après cette introduction volontiers provocatrice, et avant de questionner le lecteur - et l'auteur - sur leur propre comportement, je voudrais détailler un peu les trois types d'autorité et les trois types de pouvoirs qui y sont liés:

- 1- l'autorité structurelle .....fonction
  - 2- l'autorité naturelle ..... charisme
  - 3- l'autorité d'expertise ..... compétence
- 1- L'autorité structurelle est due à la place sociale qu'un individu acquiert du fait de ses fonctions: un motard de

la gendarmerie exerce son autorité sur la route (mais pas forcément aussi aisément sur ses enfants...), un maître nageur à la piscine (mais pas sur la route...), un chef de chœur sur ses choristes (mais pas sur sa femme...) etc.

des effectuées, des diplômes obtenus, de l'expérience de terrain et des réflexions personnelles; on la lit sur le C.V. du chef, au dos du programme. Suffit-elle à faire d'un bon technicien un grand chef ? Rien n'est moins sûr !

Alors ?!

Alors, en relisant les 3 premiers paragraphes de l'introduction, chacun peut se demander humblement s'il n'est pas, parfois, un peu, «petit-chef», «gourou», et aussi «compétent». S'il est sûr que la compétence est le fondement de l'autorité du

## POUVOIR & AUTORITÉ

Elle est nécessaire au bon équilibre des relations sociales mais pas suffisante.

2- L'autorité naturelle est plus mystérieuse: certains en sont doués, d'autres moins. La compétence et la fonction n'y sont pour rien, mais quand certains s'expriment les autres écoutent, et qui n'a pas observé le silence s'installer, à l'entrée dans une pièce, d'une personne remarquable? Ce charisme aussi est utile, parfois, à celui qui en dispose; mais son abus est souvent dramatique à moyen terme dans la mesure où il empêche de considérer sereinement les deux autres types d'autorité et peut entraîner le «chef gourou» et ses «choristes groupies» aux pires extrémités.

3- L'autorité d'expertise est la plus aisément quantifiable: elle vient des étu-

chef, il est sûr aussi qu'une personnalité charismatique et un statut de chef sont autant indispensables à la réussite d'un chef. Mais, autant le charisme et la fonction peuvent ne pas évoluer dans le temps, autant la compétence doit sans arrêt s'approfondir, être remise en cause par des critiques intérieures et extérieures et par des travaux personnels, des études, qui permettent au directeur musical de garder longtemps sa qualité de chef, et à ses musiciens - chanteurs ou instrumentistes - de l'apprécier à sa juste valeur, tout au long de sa «carrière».

P. Baudrillart,

Châlon-sur-Saône,  
le 15 février 1996.



## PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

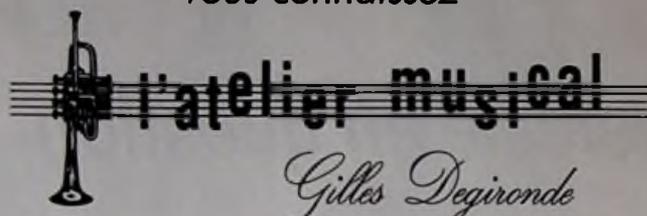
Fax 72 00 84 88

**FABRICANT** spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

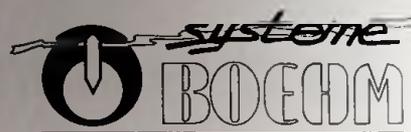
Maison fondée en 1945

Vous connaissez



6, place Saint-Roch  
42100 SAINT-ETIENNE  
Tél. 77 33 90 31 - Fax 77 37 17 56

et bien c'est aussi



71, quai Pierre Scize  
69005 LYON  
Tél. 78 28 60 91

## DEUX MAGASINS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

**Vente : un grand choix dans toutes les grandes marques**

Réparation et service après-vente de qualité

Remise en état complète

Montage d'instrument sur mesure

Vernissage • Argenture • Vernis coloré

Fabricant de housses, de branches d'embouchures,  
d'embouchures et de petits accessoires DEGIRONDE®

CATALOGUE  
SUR DEMANDE



Maison d'Édition W. Halter GmbH  
Gablonzerstr. 24 Tél. : 19 49 721 56 39 54  
D - 76185 Karlsruhe Fax : 19 49 721 56 26 74

### *Le spécialiste des partitions pour Orchestre d'Harmonie vous présente ses nouveautés*

Recueil pour orchestre de jeunes:

#### **Young Band meets Classic**

Contenu :

- Hymne et marche triomphale de "Aida" Verdi/Reinau
- Capriccio Italien Tschajkovskij/Studnitzky
- Can Can de "Orphée aux Enfers" Offenbach/Trèves
- Entrée des Invités de "Tannhäuser" Wagner/Kornmeier
- Symphonie du Nouveau Monde Dvorak/Studnitzky
- Les quatre Saisons Vivaldi/Studnitzky
- Le Barbier de Séville Rossini/Reinau
- La Moldau Smetana/Kolditz

Ces huit titres figurent dans une seule édition - spécialement  
arrangée pour orchestre de jeunes.

N° de commande : 3331 Prix partie séparée : 52,00 Frs

Prix direction

(Full Score) : 409,00 Frs

Prix de souscription (partie sép.) jusqu'au 01.07.96 : 47,00 Frs

#### **Colors of the Wind de "Pocahontas"**

Musique : Alan Menken

Arrangement : Steve McMillan

N° de commande : 3340 Prix : 248,50 Frs

#### **Earth Song de Michael Jackson**

Arrangement : Manfred Schneider

#### **Goldeneye du dernier "James Bond"**

Musique : Bono & The Edge

Arrangement : Anthony Kosko

N° de commande : 3343/3344 Prix : 331,00 Frs

#### **Just a Gigolo/I ain't got nobody**

Musique : Graham/Williams - Casucci/Brammer

Arrangement : Harald Kolasch

#### **Eloise**

Musique : Paul Ryan

Arrangement : Wilfried Kornmeier

N° de commande : 3317/3318 Prix : 331,00 Frs



# Les Hymnes Nationaux

Les Hymnes Nationaux  
Les Hymnes Nationaux  
Les Hymnes Nationaux

Tous les pays du monde ont leur hymne national, musique et paroles qui sont le reflet d'un état d'esprit ou le rappel d'un événement historique, ou inspiré d'un certain folklore, ou ...

C'est une véritable carte d'identité sonore à laquelle se réfèrent les cérémonies officielles, les grandes fêtes internationales, les rencontres sportives, etc ... un attribut de souveraineté qui cristallise les sentiments collectifs d'une nation tout entière.

Pour le musicien, l'historien, le chercheur se posent un certains nombres de questions : comment choisit-on un hymne national ? qui décide et en fonction de quels critères ? fait-on appel à des compositeurs qui concourent ? pourquoi, quand, comment en change-t-on ?

Depuis quelque temps un homme s'intéresse à cette question, Nicolas Dextreit<sup>(1)</sup>. Son projet est d'envergure : dresser une typologie musicologique des hymnes de la planète. Rechercher les procédures, les modalités qui concourent à leur naissance, leur renaissance, leur sommeil et leur mort. Que se cache-t-il derrière la musique des hymnes, compositions musicales si particulières, connus et reconnus de tous, susceptibles de galvaniser les foules ? La connaissance que nous possédons de ce phénomène est inversement proportionnelle à son caractère manifestement populaire et l'histoire des hymnes restent peut-être à écrire. Le but de cette recherche est de contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes du pouvoir de la musique sur les individus, donc des rapports secret qu'entretiennent musique et pouvoir. N'a-t-on pas oublié, par exemple, que la Marseillaise a disparu du répertoire officiel de 1804 à 1879 ? Pourquoi et comment, la nouvelle République Sud-

Africaine s'est-elle dotée de deux hymnes ? Les «nouveaux états» de l'ex-URSS, choisissent des hymnes anciens, tirés de la tradition, inspirés par la résistance à l'occupant, ou au contraire des compositions contemporaines ? et là encore quels sont les critères, tant artistiques que politiques, qui président aux décisions ?

Le sujet est de taille ... Si vous possédez des documents sur tel ou tel hymne national : son titre, son auteur, sa date de création ou de reconnaissance comme hymne officiel. Ou si un

autre hymne l'a précédé, lequel ? pourquoi ce changement ? Est-ce une composition commandée ? un chant traditionnel ? une composition de musicien connu ? dans quel style ? ... Vous pouvez nous aider en nous envoyant des références d'ouvrages traitant la question, des documents, des articles, la reproduction d'une page de conducteur donnant peut-être des indications, des adresses de personnes, d'éditeurs susceptibles d'orienter nos recherches...

Tous renseignements sont les bienvenus!

Marcel Hélène

ex membre du  
C.A. de la C.M.F.  
membre de la  
commission chorale

## Contactez-nous :

• Nicolas Dextreit, 141 bis quai de Valmy, 75010 Paris, tél.: (16-1) 40 36 28 96, fax.: (16-1) 40 34 48 60.

• Marcel Hélène, 42 rue de Montmorillon, 86300 Chauvigny, tél. : 49 46 32 93.

*(1) Nicolas Dextreit, fut conseiller à la Musique et à la Danse à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes ; à l'origine de la création d'une Harmonie école régionale dès 1987. Après un passage en région Provence Alpes Côte d'Azur, il est devenu responsable du département de la création musicale et des musiques d'aujourd'hui. Actuellement, travaille avec les villes et les conseils généraux (Seine-et-Marne, Marseille...)*



GRAND PRIX INTERNATIONAL DU DISQUE  
1996

DE L'ACADÉMIE CHARLES CROS

attribué au CD

LE CHŒUR DE L'ARMÉE FRANÇAISE

édité chez Corélia

Pour vos manifestations internationales  
Corélia vient d'éditer un coffret de 3 CD intitulé  
170 HYMNES NATIONAUX  
interprétés par la  
MUSIQUE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Tous les C.D. du  
Tokyo Kosei Wind Orchestra  
sont disponibles chez Corélia

Catalogues gratuits et commandes à:

**CORÉLIA**

B.P. 3 - 91780 CHALO SAINT-MARS  
Tél. (1) 64 95 41 93 - Fax: (1) 64 95 48 51



## Stages

**L'Académie internationale de Pontarlier** propose un stage de direction du 10 au 28 juillet ainsi qu'un stage d'orchestre du 15 au 28 juillet (œuvres au programme: *Peer Gynt* de Grieg et *les Tableaux d'une exposition* de Moussorgski).

A.I.P., 2 rue du Bastion, 25300 Pontarlier, tel. : 81 46 65 59.

L'École de Musique de Prayssac (Lot) propose sa **9<sup>e</sup> Session de musique d'ensembles de clarinettes** du 2 au 13 juillet.

ClarinetEnsembles, Mme Andrée Tillous, 15 rue A. Briand, 78710 Rosny sur Seine, tél. : (16-1) 30 42 95 29. Inscriptions jusqu'au 30 juin.

A Cœur joie offre une **Initiation à l'harmonie** (lue, entendue, reproduite) du 24 au 30 juillet au Centre d'Art Polyphonique d'Alsace, Le Kleebach, Munster (68) avec Alain Langrée, organiste, harmonisateur et formateur. Ce stage s'adresse aux chefs de chœur ou d'ensembles instrumentaux, étudiants en musicologie, accompagnateurs et tous ceux qui s'intéressent à l'écriture musicale et à développer leur audition harmonique.

A cœur Joie, Catherine Philippe, case postale 317, 24 Av. Joannès Masset, 69337 Lyon cedex 09. Tél. : 78 83 19 61.

**La 7<sup>e</sup> Académie de Tonnerre** présente du 5 au 13 juillet différents stages: stage d'orchestre, musique d'ensemble, jazz, Master classe ...

Ecole municipale de Musique agréée, 58 rue Vaucorbe, 89700 Tonnerre, tél. : 86 54 45 26.

Le Conservatoire d'Orléans propose un **stage musical de piano** de du 7 au 21 juillet sous la direction de Françoise Thinat.

Conservatoire, tél. : 38 79 27 63 et Françoise Thinat, tél. : 38 62 61 92.

**L'Académie internationale d'été de Nice** se déroulera du 15 juillet au 11 août. Les instruments présents sont : le violon, l'alto, le violoncelle, la flûte, la clarinette (Guy Deplus, Michel Lethiec), la trompette (Guy Touvron), le piano, le duo de pianos, guitare, harpe. Des stages autour de la voix sont aussi proposés. Du 26 juillet au

6 août, rendez-vous au Cloître du monastère de Cimiez pour une série de concert.

Académie internationale d'été de Nice, 24 bd de Cimiez, 06000 Nice, tél. : 93 81 01 23, fax. : 93 53 33 91. Concerts

**L'Académie internationale Buffet Crampon** se déroulera du 11 au 22 août 1996 à Evian les Bains. Son objectif est de permettre à de jeunes musiciens futurs professionnels de parfaire leur formation avec le soutien de maîtres prestigieux comme Michel Arrignon (clarinette), Jean-Louis Capezzali (hautbois), Harry Sparnaay (clarinette basse). Programme imposé : 1<sup>er</sup> mvt du 2<sup>e</sup> concerto en Mib Maj, C.M. Weber (pour la clarinette); 1 des 3 œuvres : Monolog de I. Yun ou Preludio e danza de I. Szeghy ou Got bless the child de E. Dolphy (pour la clarinette basse) ; Concerto au choix du candidat, niveau supérieur, entrée C.N.S.M. (pour le hautbois).

Pour plus de renseignements contactez Philippe Lecomte, tél. : (16-1) 30 98 51 59, sélection sur audition le 9 juin à Paris.



## Concerts

Nouveauté ce 28 avril dernier à Tours, avec *Egmont*, musique de scène de Bethoven mais aussi pièce de théâtre de Goethe qui a permis la 1<sup>ère</sup> collaboration entre l'Orchestre symphonique de Tours et le Centre dramatique régional de Tours pour deux concerts, direction Jean-Yves Ossonce, entrelacés de texte mis en place par Gilles Bouillon.

Orchestre symphonique de Tours, 34 rue de la Scellerie, 37000 Tours, tél. : 47 64 81 92.

Dans le cadre du programme des **Heures musicales de l'Abbaye de Lessay** (Manche) récital d'orgue par Jean-François Détrée le dimanche 26 mai avec J.-S Bach, Pachebel, Pasquini Albinoni, Martini ...

**Fête de la Zarzuela** les 9 et 11 mai en compagnie du chœur départemental de Haute-Savoie, direction Bernard Spizzi et l'orchestre de Haute-Savoie direction Marc Foster. Au programme

des extraits de El Barberillo de Lvapiès, Dona Francisquita, la Taberna del puerto, la gran via, El nino Judio...

Orchestre des Pays de Savoie, 67 carré curial, 73000 Chambéry, tél. : 79 33 42 71.

**L'Ensemble 2e2m** a le plaisir d'inviter le chef Tsung Yeh pour son concert du 29 mai au Centre Georges Pompidou (Paris).

Ensemble 2e2m, 4 rue Proudhon, 94500 Champigny sur Marne.

Place au jeune public en l'Amphithéâtre du Musée de la Cité de la musique ce 22 mai avec **le Manège**. Tout en installant leur manège les musiciens font apparaître des animaux, des sorcières ... au rythme de la valse, java, quatuor à cordes, rock, ballades et comptines...

Cité de la musique, 221 av. Jean-Jaurès, 75019, Paris, tel. : (16-1) 44844500.



## Festivals

**Jazz en fête à la Villette** avec un nouveau festival du 28 juin au 7 juillet. Pour cette première édition, le jazz investira tout le site de la Villette et proposera une déambulation au cœur du jazz dans tous les espaces: cité de la musique, Hot Brass, grande hall, théâtre Paris Villette, Conservatoire de Paris et plein air. Le festival «Halle that jazz» qui aurait dû fêter ses dix ans cette année, tire sa révérence et laisse place au «La Villette jazz Festival».

Parc de la Villette, 211 av. Jean-Jaurès, 75019 Paris, tél. : (16.1) 40 03 75 03.

**Le Festival Bacchusarts** donne un programme éclectique du 21 au 23 juin à Domerat (Allier). 35 formations de genres différents réparties sur divers sites communaux feront apprécier classique, jazz, baroque, musique traditionnelle, variétés...

Association Dome'Arts, Hôtel de ville, rue de Treignat, 03410 Domerat.

Flaine Musique (Hte-Savoie) propose son **Bain de musique festival** du 23 juillet au 12 août et du 17 au 30 août. Au programme des cours d'instruments, d'ensembles et théorie. Certains stagiaires pourront participer aux concerts du Festival qui se déroule

parallèlement du 23 juillet au 30 août.  
*Flaine musique, 49 bd du Lycée, 92170 Vanves, tél. : (16-1) 46480303.*

**Le Festival international de Colmar** se déroulera du 5 au 14 juillet 1996 et présentera les jeunes talents aux côtés des artistes confirmés, dans une vingtaine de concerts symphoniques et de musique de chambre, ainsi que dans des récitals.

*Festival international de Colmar, Office de tourisme, 4 rue des Unterlinden, 68000 Colmar.*



## Concours

**Le 1<sup>er</sup> Concours de chant choral** organisé par le Conseil général des Hauts de Seine à Sèvres les 24 et 25 février derniers a primé les ensembles suivants : le chœur de chambre de l'Île de France, direction Bruno Rossignol et le Madrigal de Paris, direction Pierre Calmelet (Grand-Prix ex-aequo) ; Cori spezzati, direction Olivier Opdebeck et le Chœur différence, direction J. Lacaille (Prix spécial du jury) ; Chœur différence (Prix de la ville de Sèvres).  
*Chœur de chambre féminin de l'Île de France, 14 place Stalingrad, 92150 Suresnes, tél. : (16-1) 47 72 58 61.*

La Ville de Gap et l'Association pour l'Essor du saxophone proposent le **6<sup>e</sup> Concours Européen pour jeunes-solistes** (saxophoniste) le 13 juillet prochain avec deux catégories. A/ les jeunes saxophonistes ne devront pas avoir 16 ans au 13.7.96 ; B/ ne devront pas avoir 18 ans, au 13.7.96. (inscriptions au concours jusqu'au 10 juin. Parallèlement se déroulera la 7<sup>e</sup> **Université d'été de saxophone.**

*6<sup>e</sup> Concours européen pour jeunes saxophonistes-solistes, Yves Rambaud, 74 rue du Soleil, 05000 Gap.*



## Nouvelles du Monde

**Le Concours International Reine Elisabeth de Belgique 1997** est un concours ouvert aux violonistes de haut

niveau. A cette occasion un Concours international de composition est mis en place et l'œuvre pour violon et orchestre retenue sera destinée à la finale du concours instrumentiste.

*Secrétariat du Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique, 20 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles, Belgique, tél. : (19-32) 2 513 00 99 ; fax. : (19-32) 2 514 32 97. Date limite d'envoi des partitions : 6/01/1997 ; inscriptions violon, jusqu'au 15/01/1997.*

**Pourquoi pas Webern ?** : L'Ensemble orchestral contemporain de Saint-Etienne, direction Daniel Kafka, organise un atelier pour jeunes compositeurs français et allemands âgés de moins de 30 ans au 31/12/96 résidant en France ou en Allemagne, du 1<sup>er</sup> au 8 septembre 96 à Pommiers (Loire), direction artistique Marc Foster et Manfred Niehaus. L'atelier est subventionné par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Les candidats devront écrire une composition qui s'inspire de la musique d'Anton Webern pour les instruments suivants : piano ( et synthétiseur KX88 ), violon, viole, clarinette, saxophone ténor (sans chef d'orchestre). L'œuvre ne devra pas être composée dans le style de la musique de Webern mais constituer une interprétation personnelle actuelle (voire même s'y opposer). Les compositions sélectionnées seront étudiées pendant l'atelier par des jeunes musiciens français et allemands.

*Envoi des compositions au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 1996 à Manfred Niehaus, Simrockstrasse 18, D - 50823 Köln*

**2<sup>e</sup> session chorale et linguistique Franco-Allemande**, du 22 au 30 juillet 96 à Eisenach (Thuringe/Allemagne) pour les jeunes choristes âgés de 16 à 22 ans désireux de chanter sur des répertoires des deux pays dans les deux langues et par la même occasion découvrir Eisenach, ville de Bach, Luther, Wiemar, Goethe et Schiller.  
*Arbeitskreis Musik in der Jugend, Adersheimer Str. 60, D - 38304 Wolfenbüttel, tél. : (19.49) 53 31 46 016, fax. : (19-49) 53 31 43 723. Contact Rolf Pasdzierny. Inscriptions jusqu'au 15 mai 1996.*

A l'exemple des années précédentes, L'INATEL (Portugal) organise le **XIII<sup>e</sup> Cours international** de vacances pour jeunes musiciens du 5 au 31 août.

Les cours intensifs proposent les matières suivantes: théorie générale de la musique, solfège, acoustique, pratique instrumentale. Les cours se clôtureront avec un concert final au Teatro da Trintade à Lisbonne. Ouvert aux musiciens jouant d'un instrument utilisé dans l'orchestre d'harmonie, être âgé de 14 à 25 ans, posséder une pratique développée de l'instrument.

*XIII<sup>e</sup> Curso internacional de férias para jovens músicos, INATEL, Calçada de Sant'Ana, 180, 1150 Lisboa, Portugal.*



## Éditions

**Les éditions Pierre Lafitan** diversifient leur activité en créant un département musique instrumentale avec une nouvelle collection pédagogique «Plaisir de jouer». Les recueils proposent des pièces faciles qui feront découvrir l'instrument et sa pratique: flûte, clarinette, trompette, saxophone, tuba, trombone, etc... La collection comprend déjà sept titres à son catalogue.

*Ed. Pierre Lafitan, 17 bld du Lac, 95880 Enghien les Bains, tél. : (16-1) 34 17 20 25.*

**Les éditions Robert Martin** diffuse dorénavant en exclusivité les œuvres du catalogue «harmonie fanfare» des éditions Scomegna (Italie).

*Ed. Robert Martin, 106 Grande-Rue de la coupée, 71850 Charnay-lès-Macon, tél. 85 34 46 81.*

L'association des Amis de l'orgue de Versailles et de sa région publie un recueil sur la **Messe d'orgue** de Michel Davaille. Au sommaire: la messe d'orgue en France du XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., la messe classique en Europe, les métamorphoses de la messe d'orgue au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> s.

*Secrétariat général de l'association, Jean Vatus, 13 rue St Bernard, 78000 Versailles.*

Les Ed. A Cœur Joie présente la publication **le Geste musicien** de Jean-François Senart. Ce livre s'adresse aux chefs d'orchestre et de chœur et s'applique à donner les clefs essentielles avec clarté et croquis à l'appui quant à l'art de diriger la musique et les

musiciens (chanteurs ou instrumentistes).  
Ed. A Coeur Joie, BP 9151, 69263 Lyon  
cédex 09.

La revue **Ars Lyrica** change d'éditeur et de nom et devient La scène Lyrique et chorégraphique. Son contenu reste cependant le même : présenter à partir de la programmation des principaux théâtres les articles de fond permettant de mieux comprendre et apprécier les œuvres du répertoires et s'intéresser à la production elle-même (mise en scène, décors, interprètes ...) de manière à faire le lien avec l'actualité et la scène, sans oublier les impressions laissées par ces spectacles. Le n°1 est consacré à la représentation de Don Carlos et à l'exposition «Verdi et la grande boutique» au Palais Garnier. Une place importante sera donnée aux bibliothèques et musées consacrés à l'opéra et au ballet et en particulier au patrimoine artistique français.

La Scène lyrique, 80 bd de Reuilly, 75012 Paris, tél./fax. : (16-1) 43 44 48 76.



## Avis

La 3<sup>e</sup> Foire aux instruments de Musique d'occasion de Damazan se déroulera le lundi 27 mai prochain. Y sont attendus les musiciens souhaitant vendre ou acheter instruments de musique matériel, partitions... Un programme musical et varié animera cette journée à la façon d'une ballade musicale où les musiciens de toutes tendances pourront se rencontrer.

Syndicat d'initiative, Mairie de Damazan 47160, tél. : 53 88 26 36.

Vous voulez vendre ou acheter un instrument, une partition, sachez que la 6<sup>e</sup> Bourse de la musique se déroulera le 22 septembre prochain à Cluses (Haute-Savoie).

Batterie-Fanfane municipale de Cluses, M. Alain Haudiquet, tél. : 50 98 28 05.

Paul Beuscher ouvre un nouvel espace musical où partitions, méthodes, ouvrages d'analyse et recueils pour tous les styles de musique seront proposés.

Paul Beuscher, Rive gauche, 66 av. de la Motte Picquet, 75015 Paris, tél. : (1) 47 34 84 70.



## Dernier Écho

Toutes nos félicitations à **Yvan Milhiet**, jeune euphonium soliste de talent (voir journal CMF n° 459), vainqueur le 9 avril dernier du Concours de la musique des Gardiens de la Paix.



## Disques

Nouveauté chez **Pierre Verany** avec le label Agon. Ce label est le rendez-vous avec une nouvelle collection de disques mettant l'accent sur un compositeur vivant ou classique du XX<sup>e</sup> siècle à travers une ou deux de ces œuvres majeures, tout en conservant une cohérence thématique et en évitant le piège du disque anthologique ou de compilation. Certains titres sont déjà disponibles avec Bela Bartok, Jean-Yves Bosseur, Rymond Depraz, Gabriel Fauré.

Pierre Verany, 15 rue Guyton de Morveau, 75013 Paris, tél. : (16-1) 45 81 14 14.

**Equalis** est une société de production et de distribution musicales spécialisée dans les nouvelles musiques instrumentales, musiques fusion. *The Wound* paru fin 1995, évoque l'épopée du Graal et nous projette en pleine mythologie celtique.

Equalis, Le Magellan, C.E. 205, 7 rue de Montespan, 91024 Evry France, tél. : (16-1) 60 79 24 90.

Véritable bain de jouvence avec ce **Concert pour un kiosque**, petit bijou du genre qui nous propose des œuvres d'Eugène Damaré. Dans cet enregistrement de pièces postérieures à 1860 la petite flûte connaît alors une grande vogue. Remercions Jean-Louis Baumadier, petite flûte d'avoir remis au goût du jour ce répertoire vivifiant ... A noter que dans cet enregistrement Marc Girardot joue sur un ophicleide de 1835.

Concert pour un kiosque, Caliope, cal 9869.

Le 1<sup>er</sup> CD, **les Frontons de la chanson**, sous le parrainage du Ministère de la Culture est réalisé à l'initiative

des vins de Fronton, en faveur de la chanson française. Il propose douze nouveaux talents, soit douze titres inédits représentant tous les courants musicaux. Une particularité dans chaque CD un bulletin de vote permettra de donner son avis sur les 12 titres sélectionnés et d'élire le lauréat 96 du *Prix découverte*.

Les frontons de la chanson, 132068, XIII bis records. Bulletin de vote, à renvoyer avant le 31 août 1996 à la Maison du vin, BP 15, 31620 Fronton.

Ch. B



**Les Voisins du dessus**, groupe vocal amateur qui chante un répertoire de reprises mais aussi de composition proposent la chanson «Chante» de Pierre Delanoë et Michel Fugain pour la 15<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique. Les musiciens et les chanteurs qui le souhaitent pourront s'associer à leur démarche pour interpréter une même chanson au même moment dans toute la France. L'adaptation pour harmonie / fanfare sera disponible à la C.M.F.

### CHANTE

*Chante la vie chante / Comme si tu devais mourir demain  
Comme si plus rien n'avait d'importance / Chante oui chante*

*Aime la vie aime / Comm'un voyou comm'un fou comm'un chien / Comme si c'était ta dernière chance / Chante oui chante*

*Tu peux partir quand tu veux / Et tu peux dormir où tu veux Rêver d'une fille / Prendre la Bastille / Ou claquer ton fric au jeu / Mais n'oublie pas*

*Chante la vie chante / Comme si tu devais mourir demain  
Comme si plus rien n'avait d'importance / Chante oui chante*

*Fête la vie fête / Pour un amour un ami ou un rien  
Pour oublier qu'il pleut sur tes vacances / Chante oui chante*

*Et tu verras que c'est bon / De laisser tomber sa raison Sors par les fenêtres / Marche sur la tête / Pour changer les traditions / Mais n'oublie pas*

*Chante la vie chante / Comme si tu devais mourir demain  
Comme si plus rien n'avait d'importance / Chante oui chante  
La la la la . . .*

Chante oui chante



## Musicora...

En douze ans la famille de Musicora s'est agrandie et s'est ouverte à toutes les musiques du classique au jazz, ainsi qu'à toutes les factures instrumentales.

Pour cette année, Musicora, qui s'est déroulé du 22 au 27 mars, a innové en créant l'espace vent, destiné à présenter toutes les facettes des instruments à vent. Ainsi autour de la Place du Big Band, trois lieux étaient à la disposition du public pour se retrouver en famille et partager les animations. L'auditorium ainsi que l'Espace Club recevaient les solistes pour une présentation de leur instrument, notamment avec Philippe Legris (tuba), Guy Touvron, Eric Aubier (trompette), Gilles Millières, Jacques Mauger (trombone), Philippe Bernold, Alain Marion (flûte), Michel Garcin, André Gantiez (cor), Amaury Wallez, Gilbert Audin (basson), Pascal Mauragès (clarinette), David Walter, Jacques Vandeville (hautbois), Philippe Portejoie, Jean-Yves Fourmeau (saxophone), Désiré Dondeyne (orchestration des orchestres d'harmonie), Jérôme Naulais (orchestration de jazz) ... Les ateliers laissaient place aux conseils pratiques donnés par les professionnels aux amateurs concernant

le réglage, l'entretien et la réparation des instruments.

La Nuit des vents a quant à elle prouvé - si besoin est - que les cuivres et les bois sont aptes à séduire, à créer des ambiances, à enthousiasmer

plus facilement encore que d'autres familles instrumentales. Cette soirée animée par Alain Marion, au théâtre d'Issy les Moulineaux a fait plein feu sur plusieurs orchestres à vent. L'Orchestre de la Police nationale a interprété une œuvre de Claude Bolling pour clarinette solo et orchestre, suivi par l'Atelier départemental de l'Aisne, puis l'Ensemble Philidor, le Tuba Miraphone Quintet, le sax Quatre et le Trio d'Argent ...

## et son festival

Les 11, 12 et 13 avril, le Théâtre des Champs-Élysées s'est fait l'écho du Festival Musicora. Cette sixième édition a réuni trois partenaires de choix pour faire vibrer le public à l'écoute d'une grande diversité musicale.

La première soirée, 5ème Fête Fortissimo de Télérama, a rassemblé les dix artistes dont le dernier enregistrement s'est vu décerné un quatre clefs (ffff) dans le magazine. Tout au long de cette soirée se sont succédés des artistes de musique classique, jazz, musiques du monde, chanson française et pour la première fois dans ce lieu sacré, du rap. Ainsi, le public a pu s'émouvoir ou s'offusquer de toutes les richesses ou pauvretés sonores qui représentent le monde musical d'aujourd'hui : c'est aussi cela le pluralisme!

A noter, la présence du jeune et fougueux violoniste Laurent Korcia notamment célèbre pour son interprétation des Sonates d'Eugène Isaye. Jean-Marc Luisada, pianiste que l'on ne présente plus, est venu le rejoindre pour interpréter le «Scherzo» de Brahms, temps fort marqué par un duo de

choc. En ce qui concerne la partie jazz, Laurent de Wilde et sa formation ont fait dialoguer piano, basse et batterie dans une ambiance feutrée.

La seconde soirée était consacrée à l'art lyrique. La Nuit de la Voix, organisée grâce au soutien de la Fondation France Telecom, mécène de la musique vocale depuis 1987, a permis à une dizaine d'ensembles de faire apprécier le répertoire vocal sous toutes ses formes. Au programme, des œuvres allant du moyen-âge à nos jours avec des extraits de «Gretel et Hänsel» d'Humperdinck interprétés par une Maîtrise de Lyon en grande forme!

Enfin, la soirée consacrée aux enfants, la Nuit des Anges, présentée par le Fonds d'Action SACEM. Le jeune public, majoritairement représenté dans la salle, s'est émerveillé à l'écoute de l'Histoire de Babar de Poulenc puis du Carnaval des Animaux de Saint-Saëns. L'acteur français Robin Renucci a rempli talentueusement sa fonction de récitant. En seconde partie, les Comptines de Titine et d'Eglantine écrites par le parolier Pierre Delanoë et mises en musique par le compositeur Gérard Calvi pour le plus grand plaisir des tous petits...

Pour clore le tout, Les P'tits Loups du Jazz, ont interprété les standards du jazz sur leur propres paroles avec spontanéité, humour et tendresse, relatant ainsi leur univers d'enfants. Il est parfois bon de s'y replonger!

B. Cordellier



## ◎ HARMONIES

### La discothèque d'or de Francis Pieters

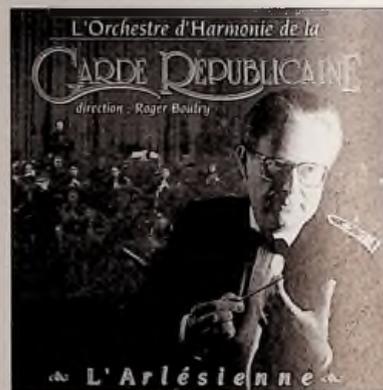
•••• Une fois n'est pas coutume, en effet nous avons abandonné, uniquement pour la rubrique de ce numéro d'avril 1996, la conception traditionnelle de notre rubrique. Ce mois-ci, nous donnons à nos lecteurs un aperçu des disques compacts enregistrés ces derniers temps par les musiques militaires françaises. Toutes ces formations sont des orchestres d'harmonie qui ont une fonction d'exemple pour les milliers de sociétés d'amateurs. Vous y retrouverez aussi bien les grandes formations professionnelles prestigieuses que les musiques composées en majeure partie d'appelés du contingent, car ensemble ils forment la musique militaire française. Nous tenons à remercier vivement les différentes firmes de production de disques, ainsi que les orchestres et musiques militaires qui nous ont aidés en nous faisant parvenir leurs enregistrements. Vu le nombre de disques, nous avons été obligés de nous limiter à une présentation bien plus restreinte qu'à l'accoutumée. Nous gardons nos impressions générales pour la fin de cette rubrique. Toutefois, nous tenons à féliciter d'emblée les firmes, les musiques, les autorités

militaires, les chefs et l'ensemble du personnel et des musiciens pour tous leurs efforts. Tous les gens impliqués méritent la gratitude du monde des amateurs de musique pour orchestre à vent. Nos commentaires se limiteront à des remarques qui répondent à l'esprit de notre rubrique, c'est-à-dire, un effort constant de renseigner les lecteurs au sujet du bon répertoire (de préférence original) et des enregistrements qui puissent inspirer nos chefs et nos sociétés en leur servant de bon exemple. •••••

◎ **L'ARLESIENNE : L'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine.**  
**Direction: Roger Boutry.**

Références: BIB 112014 WM 334.

A tout seigneur, tout honneur. L'orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine reste la figure de proue de la musique pour orchestre à vent de l'hexagone. L'an dernier Maître Boutry et ses artistes musiciens ont enregistré un CD avec une petite anthologie de leur répertoire traditionnel comprenant des transcriptions de quelques belles pages orchestrales très «classiques» de trois grands



compositeurs français. Il faut souligner que la nouvelle transcription que Roger Boutry a faite des deux suites de *L'Arlesienne* de Georges Bizet - la deuxième ayant été orchestrée par Ernest Guiraud - est d'une transparence remarquable qui va comme un gant à cette formation d'élite. Cette remarque est également valable pour le reste des pièces enregistrées, *Fêtes*, extrait des *Nocturnes* de Claude Debussy, et la *Deuxième Suite* de *Daphnis et Chloé* de Maurice Ravel, également des transcriptions taillées sur mesure. L'orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine est une Pléiade d'ex-

cellents solistes et excelle dans ce répertoire typique. Mais, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre vif regret que cette prestigieuse formation ne daigne pas enregistrer le grand répertoire original français (d'hier et d'aujourd'hui), dont bon nombre d'œuvres écrites spécialement pour elle. Nous aimerions connaître les nouveaux CD enregistrés au mois d'octobre dernier au Japon, nos lecteurs aussi.

© **MUSIQUE POUR LE CADRE NOIR**: Orchestre de la Garde Républicaine. Direction: Roger Boutry. Références: P.R.E.S. CMC 807069 SC 870.

La firme P.R.E.S. a eu la bonne idée de rééditer en CD les enregistrements des bandes originales des reprises du fameux Carrousel du «Cadre Noir», fleuron de la Cavalerie française. Ce disque nous permet d'entendre l'Orchestre Symphonique, l'Ensemble de Cuivres et l'Orchestre d'Harmonie de la Garde dans des airs de Meyerbeer, Gossec et Waldteufel. La suite de valse *Les Flots du Danube* du chef de musique militaire roumain Ivanovici fera plaisir aux auditeurs nostalgiques. Ce sera également le cas pour l'exquise *Polka des Souris Blanches* de Gabriel Allier subtilement interprétée par l'orchestre d'harmonie. Ce ne sont pas seulement les amoureux des spectacles équestres qui apprécieront ce disque laser.

© **MUSIQUE MILITAIRE**: Musique de la Garde Républicaine. Direction Auguste Péaud. Références: Corélia CC 895771

L'ancienne «Batterie-Fanfare», transformée en orchestre d'harmonie en 1985 et devenue «Musique de la Garde Républicaine», représente l'aspect militaire de cette unité prestigieuse de la Gendarmerie Nationale. Pour illustrer cet aspect primordial de ses tâches, la «Musique» a enregistré un disque compact consacré au répertoire des marches militaires françaises. Heureusement il s'agit d'un choix judicieux car nous y trouvons plusieurs petits bijoux du genre, fort agréables à découvrir. Nous avons été frappés par la belle

*Marche Symphonique* du chef de musique militaire trop peu connu Edouard Barat (1882-1962). Cette marche de concert mérite d'être redécouverte.

L'hymne solennel de Vanneau Latour *Hymne à la Reconnaissance* qui comprend quelques mesures de la sonnerie «Aux Morts» est impressionnante.

L'ancien chef-adjoint et chef intérimaire de l'orchestre d'harmonie de la Garde, Raymond Richard (1911), dont nous connaissons la célèbre marche *Le Prévot des Maréchaux* est présent sur cet enregistrement avec trois marches *Welcome, Appels et Airs de Revue et Allégresse* toutes trois basées sur de belles sonneries de trompettes et/ou clairons. *La Marche du 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie de la Garde Républicaine* de Bernard Gallais, ancien chef de cette formation, tout comme *Honneurs au 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie de la Garde Républicaine* de l'actuel chef adjoint Dominique Gable illustrent que la formation à son propre répertoire personnel. Les «inévitables» comme la *Marche de la Garde Consulaire à Marengo* ou la *Marche des Soldats de Robert Bruce* (que vous retrouverez encore SIX fois dans cette rubrique!!!), ainsi qu'une marche de Giovanni Paisiello, l'un des compositeurs favoris de Napoléon, expriment la fierté du répertoire traditionnel historique.

L'entraînante et populaire marche *Souvenir de la 56<sup>e</sup> Brigade* de C. Mornay avait déjà fait l'objet d'un enregistrement sur CD au Japon il y a quelques années; voilà enfin une version française. *Kellerman* de Logeart, le célèbre *Défilé de la Garde Républicaine* de Gustave Wettge, l'un des prestigieux anciens chefs de la Garde (quand aurons-nous le bonheur de découvrir un bon enregistrement de son *Concerto pour toutes les Clarinettes?*) et la *Marche des Soldats de la Loi* de Jean-Pierre Revoil complètent ce CD qui mêle habilement des tubes et quelques anciens bijoux à redécouvrir.

© **170 HYMNES NATIONAUX**: Musique de la Garde Républicaine. Direction: Marc Dimet (1992) et Auguste Péaud (1995). Références: Triple CD Corélia CC 895770

Voilà une heureuse initiative de la maison spécialisée Corélia. En complétant un enregistrement de 1992 qui comptait déjà 60 hymnes nationaux plus l'hymne olympique et l'hymne européen (CC 892710), la firme Corelia a réussi à rassembler les 170 hymnes nationaux officiels reconnus à la date du 31 mars 1995. Cet album de trois disques compacts illustre, bien sûr, l'une des tâches régulières de la Musique de la Garde Républicaine, qui accueille tous les chefs d'états en visite en France. Bon nombre d'institutions cherchent régulièrement l'enregistrement de l'un ou l'autre hymne national de quelque pays lointain, voici la solution à ce problème. En outre, plusieurs de ces hymnes nationaux sont fort plaisants à écouter. Quelques-uns sont inspirés du folklore musical de leur pays, d'autres se sont inspirés d'airs d'opéra. De l'Afrique du Sud au Zimbabwe la distance n'est pas très grande, mais en passant tous les hymnes nationaux par ordre alphabétique vous traverserez plusieurs fois le globe dans tous les sens.

© **LE CHŒUR DE L'ARMÉE FRANÇAISE**: Direction: Yves Parmentier.

Références: Corélia CC 895766

Ce disque a également été sélectionné pour notre petite anthologie à cause de la collaboration de musiciens des orchestres de la Garde Républicaine. La célèbre *Messe Militaire* du compositeur tchèque Bohuslav Martinu (1890-1959) pour chœur d'hommes, petit orchestre d'harmonie, piano et harmonium. Cette messe (*Field Mass* ou *Polni Mass*) avait déjà fait l'objet de quelques enregistrements (tel le CD Panton 81 1217-2 avec Vaclav Neumann). Comme l'œuvre fut écrite fin 1939 à Paris, un enregistrement français s'imposait et il difficile de trouver de meilleurs interprètes que le Chœur de l'Armée française et les instrumentistes de la Garde Républicaine. Une autre messe a également été enregistrée sur ce CD. Il s'agit de *Mémoire et Patrie*, une messe pour chœur d'hommes et cuivres de Rémi Gousseau qui s'est inspiré de la *Messe des Morts grégorienne*. Si-

gnalons également le final de la belle cantate *Liberté* de Roger Calmel d'après un poème de Paul Eluard. (Beaucoup se souviendront de l'enregistrement intégral en concert de cette cantate par la Musique de la Police Nationale disque compact Corélia COR 228 531). Le *Chant des Partisans* et le *Chant des Marais* se trouvent également sur ce CD.

© **MUSIQUE DE LA GENDARMERIE MOBILE** : Direction: Michel Moisseron.

Références: Corélia CC 895772



Restons encore un instant avec la Gendarmerie. La formation de la Gendarmerie mobile est issue d'une fanfare de gendarmerie créée en 1934. Cette dynamique phalange assure plus de 200 prestations par an ce qui n'empêche nullement l'orchestre d'harmonie et la batterie-fanfare de présenter des concerts de très bon niveau. L'orchestre d'harmonie donne une honorable interprétation de l'*Ouverture festive* de Dimitri Chostakovitch. *Malagueña* de Ernesto Lecuona dans un arrangement figolé de Sammy Nestico et le mystérieux chant japonais *Japanese Tune* habilement travaillé et orchestré par S. Konagaya apportent un brin d'exotisme que nous retrouvons d'ailleurs dans deux des quatre pièces enregistrées par la batterie-fanfare. L'ensemble de percussions interprète également deux morceaux, puis la Musique (orchestre d'harmonie et batterie-fanfare) jouent trois marches de style traditionnel français: *Marche des Soldats de la Loi* de Revoil (deuxième citation), la *Marche de la Libération* de

Hoyau et Morel et la *Marche de la Gendarmerie Mobile* de l'enthousiaste chef de musique de cette jeune formation Michel Moisseron.

© **GUISGANDERIE - GUY DANGAIN ET LA MUSIQUE DE L'AIR DE PARIS**: Direction: François-Xavier Bailleul et Claude Kesmaecker.

Références: Corélia CC 895775.

Nous sommes heureux de pouvoir nous exprimer nettement plus positivement sur le dernier enregistrement de la Musique de L'Air de Paris. Cette belle formation y accompagne le grand clarinettiste français Guy Dangain dans une série d'œuvres pour clarinette solo et orchestre d'harmonie judicieusement sélectionnées. Il est inutile de présenter le virtuose Dangain, né en 1935 dans le Nord de la France, pourtant il est intéressant de souligner qu'on peut déjà l'entendre sur deux disques compacts enregistrés avec le célèbre Tokyo Kosei Wind Orchestra (distribués en France par Corélia). Les musiciens de la Musique de l'Air se sont surpassés pour rendre la partie au grand soliste. Le grand classique original du genre *Erwinn*, du chef de musique militaire du dix-neuvième siècle, Georges Meister, donne tout de suite le ton. Un autre classique, la toute aussi populaire *fantaisie* de concert pour clarinette et orchestre d'harmonie écrite sur des thèmes de *Rigoletto* de Verdi par le chef de musique italien Luigi Bassi, ne manque pas à l'appel. Nettement plus novateur est le *Concerto en ré mineur pour clarinette et orchestre d'harmonie* du compositeur russe Alexandre Manevich, né en 1908 à Straoudob. Ce très beau concerto fait preuve d'une grande expressivité et comprend des passages d'une virtuosité dynamique. Le compositeur s'est inspiré de thèmes orientaux et slaves et se montre un orchestrateur de grand talent. Le *Concertino pour Henk* que le compositeur belge Willy Soenen (Menin 1937) a composé pour son fils, fut créé par celui-ci avec la Musique de la Force Navale Belge le 12 juin 1992. Contrairement à la majeure partie de ses œuvres, ce concerto est de conception traditionnelle, et très mélodieux de surcroît. La captivante *Rhapsodie* du compo-

siteur nordiste Thierry Huvelle a été écrite pour Guy Dangain. Le morceau, qui a donné son titre au CD: «*Guisganderie*» de Faustin et Maurice Jeanjean, pour clarinette et big-band concrétise l'hommage au grand clarinettiste, également homme du Nord, que fut Henri Guisgand. Voici une belle page de musique pour clarinette et orchestre d'harmonie signée de façon magistrale par Guy Dangain et le grand orchestre d'harmonie de la Musique de l'Air de Paris.

© **LA MUSIQUE PRINCIPALE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE EN DIVERTISSEMENT**: Direction: Alain Coudié.

Références: Corélia CC 90669.

La Musique Principale, l'une des grandes fiertés de la Légion Etrangère, est une impressionnante formation de parade, qui ravit d'innombrables spectateurs lors des grands défilés. L'aspect concertant ne semble pas le côté le plus fort de cette grande formation. Heureusement son chef a également choisi d'enregistrer quelques classiques de la légion tel le légendaire *Refrain du boudin*, une sélection de *Chants Légionnaires* et la célèbre *Marche de la Légion Etrangère*. Tout à fait original est *Christdivertis*, un divertissement pour clairon, trompette de cavalerie, trompette piccolo et orchestre d'harmonie composé par le directeur Alain Coudié qui signe également *Ma Patrie*, œuvre basée sur des airs de tradition de la Légion. Le trompettiste Martinez excelle dans le *Concerto pour un Été* de Morisod. *Les Cigalons* est un défilé original de Bernard basé sur des airs populaires de Provence.

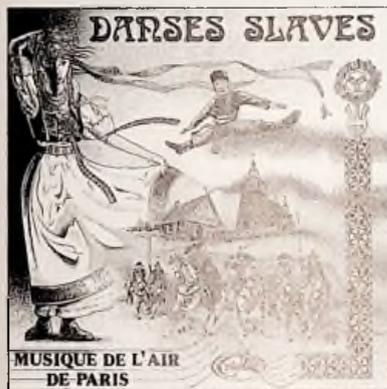
Bien sûr le tube *Marche des Soldats de Robert Bruce* (troisième citation) ne pouvait manquer. Ce côté moins guerrier des sympathiques légionnaires charmera sans nul doute leurs nombreux admirateurs.

© **MUSIQUE REGIONALE VI R.M. 15.3 R.I. MUTZIG**: Direction: Gérard Doumene.

Références: Oméga CD 67066. Disques Oméga: 3, Rue Déserte 67000 Strasbourg. Tél: 88324776.

Voici un enregistrement d'une formation casernée en Alsace. Ce CD est une compilation de marches appartenant au répertoire classique du genre, tels *Alsace et Lorraine*, *Rhin et Danube*, *Quand Madelon*, *Marche Consulaire* (deuxième citation), *Marche de la Vieille Garde* ou *La Protestation des Chasseurs à Pied*. La propre marche régimentaire ne pouvait manquer à l'appel et quelques belles batteries de l'Empire démontrent l'excellente technique des tambours français. Ce disque compact se termine par ... l'inévitable tube *Marche des Soldats de Robert Bruce* (quatrième citation).

Ⓢ DANSES SLAVES : Musique de l'Air de Paris. Direction: François-Xavier Baillieux et Claude Kesmaecker. Référence: Corélia.



La Musique de l'Air de Paris est une autre grande formation musicale militaire prestigieuse de la capitale. Inspirée par le succès de la célèbre valse, extraite de la *Suite de Jazz numéro 2* de Dimitri Chostakovitch, la Musique de l'Air a consacré un CD à des compositions en provenance des pays de l'Est.

En peu de temps nous avons reçu l'année passée cinq enregistrements sur CD par des orchestres à vent de cette valse. Honnêtement, l'arrangement utilisé sur cet enregistrement ne nous emballa point, tout comme l'interprétation de trois des *Danses Slaves* de Dvorak qui n'échappe pas à une certaine lourdeur. Les transcriptions de Roger Boutry, *Danse polovtsienne n°8* et de Robert

Clérissé, *Danse polovtsienne n°17* sont bien plus transparentes, mais leur interprétation manque de finition. Le chef adjoint Claude Kesmaecker s'est aventuré à faire de nouvelles transcriptions de quatre des célèbres *Danses hongroises* de Johannes Brahms. Il a fait preuve d'une certaine ingéniosité, comme dans le choix de l'instrumentation pour la première partie (et sa reprise) de la *Danse n°3*, mais le respect scrupuleux de la rigueur métrique enlève le véritable caractère tzigane. C'est finalement dans le petit chef-d'œuvre original du maître américain Alfred Reed *Danses Arméniennes* (première suite) que se trouve le véritable intérêt de ce disque compact

Ⓢ NAVARRE SANS PEUR : Musique Divisionnaire du Commandement Militaire de l'île de France. 5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Direction: Jean-Hugues Pastori. Références: Corélia CC 94742

Après une Musique Régionale, voici une Musique Divisionnaire. Le répertoire est assez varié, quoique l'on y retrouve également quelques inévitables classiques comme *Auprès de ma Blonde*, *Quand Madelon* (deuxième citation), *Les Grenadiers de la Vieille Garde à Waterloo* (deuxième citation), *Marche de la 2<sup>e</sup>me D.B.* et la *Marche de Henri IV*, cette dernière dans un bel arrangement de William Schaefer. La *Marche de la Garde du Lavelua* de R. Baquière reprend des airs de la Nouvelle-Calédonie où le régiment a servi à plusieurs reprises. Le swing ne fait pas peur à nos musiciens qui donnent une très bonne interprétation de *The Blues* du compositeur américain Zane van Aken, ainsi que du classique de Leroy Anderson *Bugler's Holiday*. Le chef de musique Jean-Hugues Pastori signe le pas-redoublé rythmé *La Duquen* (dans le style Cardon) et l'œuvre de concert *Aurore à Sarajévo* (avec quelques clins d'œil à Ludwig van Beethoven), composition inspirée par le séjour du régiment au sein de la FORPRONU en Bosnie. Vous devinez quel air nous avons gardé pour la fin...*Marche des Soldats de Robert Bruce* (cinquième citation).

Ⓢ MARCHES MILITAIRES A TRAVERS L'HISTOIRE : Musique Principale de la Région Militaire de Défense Nord-Est. Metz. Direction: Juan Rodriguez. Références: Corélia CC 95765.

Ce CD ne peut trahir son titre et comprend donc uniquement des énièmes enregistrements de classiques du genre. Ce n'est pas notre faute mais cet enregistrement débute par ... *Marche des Soldats de Robert Bruce* (sixième citation) et qu'on y retrouve également la *Marche Consulaire* (troisième citation), *Quand Madelon* (troisième citation) et *Le Joyeux Trompette* (deuxième citation). Heureusement nous y retrouvons également quelques marches moins souvent enregistrées telles *Marche des Mousquetaires Noirs* de Lully, *Louis XIV* de Millot et les anciennes marches de chasseurs telles *Sans Peur*, *Le Téméraire* et *Défilé des Bataillons*. Les autres marches sont toutes également fort connues et ont fait l'objet de nombreux enregistrements.

Ⓢ CÉRÉMONIAL ET TRADITION : Musique Principale des Troupes de Marine. Direction: Albert Fasce, Jean-Michel Ballada et Armand Raucoules. Références: Corélia CC 895778.

Ce disque compact est une compilation d'anciens enregistrements (datant de 1980, 1983, 1984 et 1990) de cette grande formation. Les sonneries et batteries du Cérémonial et de la Journée du Militaire rappelleront de nombreux souvenirs à tous ceux qui ont servi la patrie. La marche *T.D.M.* de Patrick Poutoire est rafraîchissante parmi les différents classiques. La *Marche des Cent-Suisses* de Charles Bevet a un caractère particulier. Quelques marches comme *Tous Les Lions* de Renaux ou *Y'a Bon d'Avignon* méritent encore notre attention. Oserons-nous mentionner *Marche des Soldats de Robert Bruce*? (septième citation).

Ⓢ TRADITION, CULTURE, EMOTION : Musique Régionale du 43 R.I. de Lille. Direction: Joël Fernande, Albert Jonville. Références: Oméga CD 67104 (Double CD).

Nous terminons ce tour d'horizon des enregistrements (plus ou moins)

récents des musiques militaires françaises par nos proches voisins de la Musique Régionale du 43 R.I. de Lille qui se distingue continuellement par son travail assidu pour la promotion de la musique d'harmonie dans la Région du Nord. Soyons clairs, il s'agit d'une musique composée d'appelés du contingent. Il y a de très bons musiciens, mais certains pupitres n'égalent pas le niveau des autres groupes. Malgré les efforts des chefs, l'orchestre manque régulièrement d'homogénéité. Parfois l'ensemble sonne très bien, quelques fois certains groupes d'instruments (notamment la percussion, comme par exemple dans *Rienzi*) ou des instrumentistes individuels «dénotent». Pourtant, la grande majorité des morceaux enregistrés sonnent bien. Le Chef de Musique principal, Joël Ferlande et ses assistants continuent leur travail acharné de défenseurs de l'orchestre d'harmonie. Quoique le répertoire (comme l'indique le titre de l'enregistrement) comporte également les inévitables classiques - dont certains sont enregistrés une dizaine de fois par an - l'élément «Tradition» est également illustré par quelques marches originales, telles les marches *Souviens Toi* et *Étoile Bleue* du chef Ferlande, dont le très bel *Hymne du Train de Loos* (avec récitante) figure aussi au programme, au côté de quelques classiques britanniques, effectivement assez peu connus en France. *Nimrod*, extrait des *Enigma Variations* d'Elgar, *Highland Cathedral* de Roever, *Rose de Picardie* de Haydn Wood - dont nous n'entendons guère les magnifiques œuvres originales pour harmonie - et la marche *Scipio* de Haendel font souffler un agréable petit air anglo-saxon. Le deuxième CD comprend entre autres l'ouverture de *Rienzi* de Wagner, l'*Adagio pour Cordes* de Samuel Barber, l'ouverture de *Candide* de Leonard Bernstein qui forment l'élément «culture», ainsi qu'une sélection de mélodies des films «Aladdin» et «Danse avec les Loups» et une suite d'extraits de différentes musiques de films de John Williams, John Barry, Andrew Lloyd Webber et Michael Kamen. Finalement voilà un répertoire varié, tout autant pour les musiciens que pour le grand public. Encore une portion de bonne musique originale et le cocktail serait parfait.

© EN AVANT LA MUSIQUE: Musiques militaires sous les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Républiques.

Références: Marianne Mélodie de 300511-2 à 30015-2.

Cette initiative, en partie due à la Section française de l'International Military Music Society, présidée par le Major e.r. André Souplet, nous permet de nous plonger dans l'histoire de la musique militaire française, grâce à ces documents sonores d'origine. Il s'agit d'une série de cinq disques compacts qui reprennent d'anciens enregistrements sortis sur disques 78 tours (disques en cire). Le premier volume est consacré à la Fanfare de Cavalerie de la Garde Républicaine, placée à cette époque sous la direction de Louis Prodhomme. Les volumes 2, 3 et 4 sont consacrés aux célèbres marches françaises (la marche allemande *La Bannière de la Victoire* de Franz von Blon dénotant dans le contexte) interprétées par les Musiques du 5<sup>e</sup>, du 46<sup>e</sup>, du 146<sup>e</sup> et du 151<sup>e</sup> Régiments d'Infanterie, la Garde Républicaine (direction Guillaume Balay et Pierre Dupont), la Musique des Gardiens de la Paix (direction Roussel), L'Harmonie Courtade, un Orchestre Militaire dirigé par Charles Gourdin, Les Fusiliers Marins de Lorient, La Musique de la Division Leclerc, La Fanfare du 16<sup>e</sup> Chasseurs à Pied, La Batterie-Fanfare de la Garde Républicaine, la Musique des Équipages de la Flotte de Toulon et la Musique de l'Air de Paris. Le 5<sup>e</sup> volume est entièrement consacré à de la musique de kiosque interprétée par la Musique de la Garde Républicaine dont le chef d'orchestre n'est nullement mentionné.

Avec une telle entreprise il faut pardonner les fautes de frappe, les omissions, les petites erreurs, le manque d'information (souvent introuvable) et la qualité souvent à peine acceptable des enregistrements. Toutefois cette belle collection permet de préserver de l'oubli une grande partie du patrimoine historique de la musique militaire française. N'oublions pas qu'il s'agit de véritables documents historiques qu'il faut considérer comme tels. Les belles pochettes et photos d'époque augmentent le charme désuet de cette série à recommander aux inconditionnels du genre.

Nous signalons que les Musiques Militaires de Villacoublay, Bayonne, et Rennes n'ont pas donné suite à notre proposition. Dommage.

Nos lecteurs nous pardonneront sûrement l'ironie de certains de nos propos, mais ils auront assurément compris que le choix du répertoire enregistré manque souvent d'originalité. Il est inconcevable qu'une même marche (soyez tranquilles je ne mentionne plus son nom) ait été enregistrée sept fois en un an sur disque compact par sept formations de musiques militaires totalement différentes et avouons qu'il y a de la musique qui se prête mieux à une comparaison d'interprétation. Je termine par un appel aux firmes de production et surtout aux chefs de musique afin qu'ils soient plus exigeants et sélectifs lors du choix du répertoire à enregistrer. Ceci ne pourra que rendre les disques plus attrayants et plus «commerciaux», car ils pourraient servir d'exemple aux milliers de sociétés d'amateurs qui elles connaissent et pratiquent ce répertoire original français. Malheureusement, de ce répertoire, on ne trouve guère d'enregistrements. Pourquoi des œuvres originales de Pierre Ancelin, Daniel Auber, Georges Auric, Edouard Bataste, René Bâton, Charles Bochsas (père et fils), François Boïeldieu, Eugène Bozza, Lucien Caplet, Jacques Casterède, Luigi Chérubini, Claude Delvincourt, Vincent d'Indy ou Louis Durey (et je m'arrête à la lettre E!) n'ont-elles jamais été enregistrées sur disque compact? Faudrait-il croire que la qualité musicale de *Quand Madelon* et autre *Auprès de ma Blonde* soit bien plus grande que celle des œuvres de Dondeyne, Gotkovsky ou Lancen qui sont presque uniquement enregistrées à l'étranger? Ou faut-il simplement douter de la qualité musicale des orchestres en question, nous ne voulons pas le croire.

Si nous étions Robert Bruce, nous rougirions un peu...

# CLASSIQUES

## Les CD de Jean Malraye

### CONCERTOS

© **BEETHOVEN:** *Concertos pour piano n° 3 en ut min. n° 4 en sol.* Mitsuko Uchida, p. Royal Concertgebouw Orchestra, dir. Kurt Sanderling.

1 CD Philips 446 082-2. Enr. num. 1994.

Bon dosage des couleurs du remarquable ensemble, par un chef qui sait, quand il le faut, laisser la partie pianistique s'épanouir par dessus le tapis orchestral. L'artiste japonaise, précise et mesurée, a un joli phrasé

Mitsuko Uchida



Photo J. Pumfrey - © Philips Classics Productions

qui chante, en particulier dans les mouvements lents, le largo du n° 3, expressif et tout de retenue, l'andante du n° 4, où le contraste du calme piano avec les dramatiques réponses de l'orchestre est bien rendu. Interprétations sans surprises, mais conformes à la lettre, sans lourdeur, confortables et plaisantes.

© **AMARGOS** Joan-Albert (né en 1950): *Concerto pour clarinette. Trio pour flûte, clarinette et cor anglais. Sonate pour 2 flûtes. Sonate pour flûte et piano.* Walter Boyekens, X. Figuerola, cl. J. Cortadellas, p. Mazo, fl. Ph. Vallet, cor angl. L. Vidal, piano. Orquestra de Cambra Teatre Lliure, dir. Josep Pons.

1 CD Harmonia Mundi 905232. Enr. num. 1994-95.

Produit de synthèse de la musique populaire espagnole, de la musique classique et du jazz, l'art d'Amargos pourrait être considéré comme celui d'un Gershwin barcelonais... Il y a beaucoup de fantaisie et d'invention dans ces œuvres, bien rendues par des instrumentistes qui, le grand Boyekens en premier dans le concerto, y ont visiblement du plaisir.

© **MOZART:** *Œuvres pour flûte et orchestre. Concerto en sol K.313. Concerto en ré K.314. Andante en ut K.315. Concerto en ut pour flûte et harpe.* Konrad Hünteler, fl; Helga Storck, h. Orchestra of the 18<sup>th</sup> Century, dir. Frans Brüggen.

1 CD Philips 442148-2. Enr. num. 1991-93.

Belle virtuosité, précision, bon dynamisme de Brüggen. L'orchestre sonne bien. La prise de son semble avoir un peu défavorisé la harpe.

Frans Bruggen



Photo Vico Chanila - © Philips Classics Productions

## MUSIQUE DE CHAMBRE ET INSTRUMENTS SOLISTES

© **BEETHOVEN: Sonates pour violon et piano n° 9 en la «à Kreutzer». n° 7 en ut. n° 8 en sol.** Olivier Charlier, v. Brigitte Engerer, p. 1 CD Harmonia Mundi HMC 901580. Enr. num. 1995.

Charlier est dans la belle tradition du violon français, racé, raffiné, sans boursoufflure. Brigitte Engerer a un grand tempérament pianistique, et la prise de son a peut-être rendu son instrument un peu trop présent par rapport au violon dans les fortissimo du 1<sup>er</sup> mouvement de la n° 9. Mais l'ensemble est d'une très belle musicalité.

© **ESCAICH Thierry: Le Chant des Ténèbres (concerto pour saxophone). Scènes d'enfants. Antiennes oubliées. 3 Intermezzi. Ad ultimas Laudes.** Claude Delangle, sax. Christel Rayneau et Philippe Pennanguer, vclle. Yann Ollivo, piano. Ensemble Erwartung, J.-P. Baraglioli, saxo. Yves Queyroux, fl. Sylvain Frydman, cl. A Sei Voci, dir. Bernard Fabre-Garrus. Dir. concerto: Jean-Sébastien Béreau. 1 CD Chamade CHCD 5638. Enr. num. 1995.

Escaich, musicien complet (nous avons commenté son disque d'orgue), a beaucoup d'invention mélodique et sonore, le sens du développement thématique, de la fantaisie. Contrairement à la plupart des «contemporains» (peut-être parce qu'ils en savent moins...) il ne dédaigne pas l'héritage du passé, ni un certain sentimentalisme expressif. Son concerto requiert une grande virtuosité, Delangle et Béreau, tous deux professeurs au CNSM de Paris, en dominent parfaitement les difficultés, à l'instar de l'ensemble des artistes à l'affiche.

© **TELEMANN: 12 Fantaisies pour violon solo. Suite Gulliver pour 2 violons.** Andrew Manze, Caroline Balding. 1 CD Harmonia Mundi 907137. Enr. num. 1994.

Telemann a joué en son temps d'une renommée plus considérable que son contemporain Bach, et il est injuste que le XX<sup>e</sup> siècle, tout en l'ayant sorti de l'oubli où il était tombé au début du XIX<sup>e</sup>, ne lui accorde pas plus de place, tant il a de la personnalité, de l'invention et une belle santé. Interprétation sobre des 2 violonistes. L'absence (voulue...) de vibrato est, bien sûr, sans inconvénient dans les mouvements rapides...

© **PROKOFIEV: Œuvres pour piano, vol. V : Visions fugitives, op 22. Toccata en ut, op 11. 4 Pièces, op 3. 4 Pièces, op 4. Allegretto en la min. (1905). Vivo en sol min. (1904). Sarcasmes, op 17.** Frederic Chiu, piano. 1 CD Harmonia Mundi HMC 907169. Enr. num. 1994.

Très intéressant programme: les 20 courtes pièces des Visions, notamment, résumant tout Prokofiev, tour à tour profond, léger, poétique, fantasque, féroce, debussyste, énergique, badin, et même romantique à la Schumann, ou schubertien dans les 2 œuvres de jeunesse. La versalité du jeu de Chiu est épatante.

## EN BREF

© Dans la Collection Praga, un excellent Stravinsky (*3 Pièces pour quatuor. 3 Pièces pour clarinette. Suite italienne pour violon et piano. Concertino pour quatuor. Sonate piano. Duo concertant pour violon et piano. Élégie pour alto solo. Epitaphium pour flûte, clarinette et harpe*), avec le Tokyo String Quartet, Spivakov, Ishikawa, violon. Bechterelev, N. Petrov, piano. K. Dolezal, alto. V. Mares, A. Nemeč, clar. V. Zilka, fl. D. Platilova, harpe. 1 CD Praga PR250073.

© *Les Quatuors à cordes n° 5 et n° 7* par le Taneyev Quartet, et le *Quatuor à cordes n° 6* par le Beethoven Quartet. 1 CD Praga PR 250077.

## MUSIQUE VOCALE

© **MOZART: *Airs de concert.*** Natalie Dessay, sop. Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Theodor Guschlbauer. 1 CD EMI Classic 724355538628. Enr. num. 1994.

Photo S. Azoulay - © EMI Classics



Natalie Dessay

Bien soutenue par l'orchestre, dans un bon rythme, notre jeune diva fait merveille par la pureté et la sûreté de son chant, par son style et son goût, et pour tout dire son charme. Voix timbrée mais cristalline, homogène, soutenue quand il le faut, elle vocalise à la perfection et, dans le *Popoli di Tessaglia*, se joue d'un contre-sol. Huit airs au programme.

© **HARTGLASS Caryn, sop. 6 Lieder (R. Strauss), Chansons de Ronsard (Milhaud), I hate music!-Mass (Leonard Bernstein), La Libellule, Le Rossignol et la Rose (Saint-Saëns), Le Rossignol et l'Empereur (F. Longas), La Gitane et l'Oiseau (Benedict).** Bernard Leroy, piano. 1 CD Ligia Digital Lidi 0201033-95. Enr. num. 1995.

Grand Prix du X<sup>e</sup> Concours international d'Oratorio et de Lied de Clermont-Ferrand, cette colorature américaine a une jolie voix juvénile non forcée, avec un bon aigu. Les mots ne passent pas toujours. Elle est

naturellement à l'aise dans Bernstein. La prise de son de la voix pourrait être plus présente.

© **SCHONBERG**: *Erwartung*. 5 Pièces pour orchestre, op 16. La Main heureuse, op 18. Helga Pilarczyk, sop, Antonin Svoboda, bar. Czech Philharmonic Orchestra, dir. V. Neumann et Z. Kosler (l'op 18). 1 CD Praga PR 250 082. Enr. «live» 1967, 64, 81.

Deux bons spécialistes de la musique vocale germanique du XX<sup>e</sup> siècle, deux chefs visiblement connaisseurs de l'école viennoise un intéressant CD.

© **LUIS DE PABLO** (né en 1930): *Tarde de poetas*. Luisa Castellani, sop, Jorge Chaminé, bar. Chœur de Valence, Orquesta de Cambra Teatre Lliure, dir. Josep Pons. 2 CD Harmonia Mundi HMC 901568. Enr. num. 1995.

C'est une sorte de patchwork, créé en 1986 à Alicante, sur des textes de poètes espagnols, persans, latin-espagnol (Martial), italiens, hawaïen - dont la traduction ne nous est pas donnée -, traités généralement avec une propension pour l'atonalité et la dissonance, hormis certaines exceptions comme la sobre diaphonie chant-harpe de *La manzana*, bien développée et expressive. Les 8 *Epigrammes* de Martial sont le prétexte à un étonnant traitement choral. Il semble y avoir des erreurs de numérotation entre la plaquette et la couverture.

© **JOSEP SOLER** (né en 1935): *Mahler-Lieder. Concerto de Camara*. Virginia Parramon, sop. Lluís Vidal, p. Orquesta de Cambra Teatre Lliure, dir. J. Pons. 1 CD Harmonia Mundi HMC 905231. Enr. num. 1990-94.

Mahler a dédié ces poèmes à sa femme Alma en 1910, un an avant sa mort. Quand Soler veut bien tempérer l'effervescent fourmillement de dissonances, la poésie passe, ainsi dans l'introduction du 2<sup>e</sup> lied et la sarabande du concerto, où les instruments chantent. La soprano a un vibrato quelque peu serré. De la fantaisie dans le concerto, avec un parti pris de sécheresse du piano.

© **CHANTS POPULAIRES RUSSES**: Chœur académique Russe Svechnikov, dir. E. Tytiano. 1 CD Le Chant du Monde Saison Russe RUS 288121. Enr. num. 1995.

Dernier enregistrement du chef avant sa mort, cette série de 18 chants harmonisés par de grands auteurs (Rimsky, Gretchaninov, Chostakovitch, Svechnikov, etc...) est un bon résumé des folklores rural et urbain de l'immense pays qui a su porter l'art choral à sa plus parfaite expression. Ainsi parées, les chansons atteignent à la grandeur des grands chœurs d'opéra.

© **MOZART**: *La Flûte enchantée*. Rosa Mannion, Natalie Dessay, Linda Kitchen, A.-M. Panzarella, sop. D. Lamprecht, mez.sop. D. Haidan, alto. H. P. Blochwitz, tén. A. Scharinger, bar. R. Hagen, W. White, bas. S. Cole, C. Josey, tén. L. Naouri, b. D. Colin, P. O. Croset, S. Dutournier, 3 garçons. Les Arts Florissants, dir. William Christie. 2 CD Erato 0630-12705-2. Enr. num. 1985.

### William Christie



Photo Michel Szabo - © Warner Classics

Une bonne affiche dominée par Natalie Dessay, Reine de la Nuit admirable de précision et de musicalité (même si son caractère vocal ne traduit pas comme le faisait par exemple une Deutekom toute l'intensité surréelle du personnage) et

Blochwitz qui, sans faire oublier Häfliger ou Wunderlich, est dans la belle tradition du rôle de Tamino. Christie a précision et style. L'ouverture est peut-être un peu énergique, l'air de Pamina «Ach, ich fühl's» un peu rapide, mais l'ensemble est de qualité.

© **HAENDEL**: *Ariodant*. Lorraine Hunt, Jennifer Lane, mez.sop. Juliana Gondek, Lisa Saffer, sop. Nicolas Cavallier, b. Rufus Müller, Jörn Lindemann, t. Wilhelmshavener Volkensemble, Freiburger Barockorchester, dir. Nicholas McGegan. 3 CD Harmonia Mundi HMU 907146.48. Enr. num. 1995.

Suite de l'œuvre lyrique de Haendel. Tiré du *Roland furieux*, le livret vient de *Ginevra principessa di Scozia* d'Antonio Salvi. L'opéra fut créé, avec succès, à Londres en 1735 et témoigne de la maîtrise expressive atteinte par le compositeur, notamment dans l'adéquation des passages orchestraux au drame. Les femmes rivalisent de science vocale et de charme avec le ténor Müller. Remarquable qualité d'ensemble.

© **JANACEK**: *Amarus. La petite Renarde rusée* (suite d'orchestre). De la *Maison des Morts* (d°). Vera Soukupova, sop. Vilem Pribyl, tén. Prague Philharmonic Choir, Czech Philharmonic Orchestra, dir. V. Neumann et F. Jilek. 1 CD Praga PR 250100. Enr. 1974, 88, 79.

Amarus est la triste histoire d'un jeune moine solitaire et timide confiné à l'entretien des chandeliers. Un ange lui prédit sa mort le jour où il oubliera de mettre de l'huile dans la lampe du Saint-Sacrement. Jamais il ne connaîtra joie ni amour, jusqu'au jour où il voit un couple d'amoureux, les suit en oubliant sa charge et meurt sur la tombe de sa mère. La partition est admirable de lyrisme intense, et bien servie par le chœur et l'orchestre, et par un ténor à la voix timbrée et juvénile.

© ZEMPLINSKI Alexander von (1871-1942): *Quatuor n° 3*, op 19. *Lyrische Symphonie*, op 18. J. Markova, sop. I. Kusjner, bar. Orchestre Radiosymphonique de Prague, dir. V. Valek.

1 CD Praga PR 250092. Enr. num. live 1995 et 92.

Compositeur méconnu dont Schönberg son beau-frère disait: «Je ne connais pas d'autre compositeur post-wagnérien qui ait pu fournir une matière musicale plus noble aux exigences actuelles du théâtre». En effet la *Symphonie* est lyrique à souhait, puissante, riche d'orchestration, et efficacement interprétée. Beaucoup de sensualité et de séduction dans le *Quatuor*. Un regret, pas de traduction française à côté de l'anglaise !

## MUSIQUE SACRÉE

© CANTIQUES DE L'ORIENT: Sœur Marie Keyrouz et l'Ensemble de la Paix.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901577. Enr. num. 1995.

Plusieurs de ces chants composés de nos jours le sont par l'interprète elle-même, dans le style modal conforme à la tradition. Tous sont écrits sur des textes en arabe, et parfois lais-

sent place à des improvisations. La nonne-diva est à la fois magistralement et savamment formée à l'interprétation de cette musique difficile d'intonation, et visiblement emplie du message de foi qu'elle porte en elle.

© DUPRÉ Marcel: *Vêpres des Fêtes du Commun de la Sainte-Vierge*, op. 18. Suzanne Chaisemartin, org. Choralschola von St.-Nikolaus, Meerbusch-Osterath.

1 CD Motette 50251. Enr. num. 1992.

Bel hommage de l'artiste à son maître sur le Cavaillé-Coll de Saint-Ouen de Rouen, ville natale de Dupré, qui y fut à 12 ans titulaire de Saint-Vivien. Les *Vêpres* comportent 15 versets: 5 Psaumes, 4 Ave Maris Stella, sur des thèmes grégoriens, et 6 Magnificat originaux.

© TALLIS Thomas (1505-85): *Lamentations, Motets, Musique pour cordes*. Theatre of Voices, dir. Paul Hillier, The King's Nyse, dir. David Douglass.

1 CD Harmonia Mundi HMU 907154. Enr. num. 1995.

Découvrez cet anglais créateur d'admirables polyphonies, tantôt en latin, tantôt en langue vulgaire, au gré des avatars politico-religieux. Les chorales devraient bien s'intéresser à sa production, suivant l'excellent exemple de la phalange de Hillier.

© MIRACLES OF SANT'IAGO: *Musique du Codex Calixtinus*. Anonymous 4.

1 CD Harmonia Mundi HMU 907156. Enr. num. 1995.

La Cathédrale Saint-Jacques-de-Compostelle détient ce Codex, encore appelé Jacobus, supposé composé vers 1150 à Cluny et comprenant du plain-chant et des polyphonies. Les quatre solistes interprètent les 21 pièces a cappella avec une grande pureté de style, on pourrait dire une grande humilité, sans vibrato, faisant confiance à la musique et à l'excellente résonance du lieu. Magnifique !

## Anonymous 4 :

J. Rose, S. Hellauer, R. Cunningham, M. Genensky.

Photo H. Chlala - © Harmonia Mundi USA.



## © LES INTROUVABLES © DE MANUEL DE FALLA

Une très bonne idée que cette compilation comportant notamment, parmi la douzaine d'œuvres maîtresses réunies ici, *Nuits dans les Jardins d'Espagne* avec Ciccolini, *La Vie Brève* avec la grande Victoria de Los Angeles, *Le Tri-corne* avec Consuelo Rubio, *L'Amour Sorcier*, *Psyché* avec Pierrette Alarie, *Hommage à Debussy* par la guitariste Mildred Clary.

4 CD EMI Classic 7243 5 69235 2.

## LIVRES

Les éditions du Seuil poursuivent le renouvellement de leur collection «Solfèges». *Le François Couperin* de Pierre Citron (1956) bénéficie ainsi de la nouvelle présentation richement illustrée en couleurs, d'une discographie et d'une bibliographie mises à jour.

Toujours aux Éd. du Seuil, on retrouve avec agrément le *Dictionnaire des compositeurs* de Roland de Candé, plus spartiate puisque sans illustrations, mais compact et fonctionnel.

**FESTIVALS**

15 mai au 14 juillet 1996	Tours (37)	Festival permanent, Jardin des Prebendes	M. Soufflet, tél. : 47 50 13 26
du 16 au 19 mai 1996	Thionville (57)	Festival du 50e anniversaire de l'Harmonie municipale de Yutz	M. D. Eyermann, 4 route de Thionville, 57330 Hettange, tél. 82 54 25 41
19 mai 1996	Cerdon (01)	Festival groupement des Bords de l'Ain	M. J.-P. Vermay, Route du 12 juillet, 01450 Cerdon, tél. : 74 39 98 32
19 mai 1996	Saint Epain (37)	Festival de musique	M. Desbourdes, tél. : 47 65 82 85
26 mai 1996	Manziat (01)	Festival du groupement Bresse - Val de Saône avec Corso fleuri	M. R. Renoud-Grappin, 01570 Manziat, tél. : 85 36 10 98
25 et 26 mai 1996	Rognonas (13)	Festival de musique d'harmonie	Gilbert Hernandez, clos les Lauriers, 13870 Rognonas, tél. : 90 94 86 87
1 juin 1996	St Affrique (12)	Festival départemental annuel des sociétés musicales de l'Aveyron	M. Louis Birot, 4 rue Paul Clé, 12400 St Affrique, tél. : 65 49 19 53
8 et 9 juin 1996	Oullins (69)	Festival du groupement sud-lyonnais	M. Olagnion, Féd. musicale du Rhône, tél. : tél. : 78 95 08 96
8 et 9 juin 1996	Virieu le Grand (01)	Concert-Festival du Groupement du Bugey (centenaire de l'Arene de Virieu le Grand)	M. A. Lamaison, 01510 La Craz, Virieu le Grand, tél. : 79 87 81 86
16 juin 1996	Thoiry (01)	Festival du groupement du Gex	Mme O. Petitjean, 01170 Chevry, tél. : 50 42 42 73
23 juin 1996	Parcay Meslay (37)	Festival de musique	M. Gautier, tél. : 47 29 16 28
23 juin 1996	Limeray (37)	Festival de musique	M. Dutertre, tél. : 47 30 10 69
22 et 23 juin 1996	Moyenneville (80)	Festival de Petits ensembles, musique de chambre, classe d'orchestre et sociétés musicales	F. M. de la Somme, 61 rue St Fuscien, 80000 Amiens, tél. : 22 91 48 94, fax. : 22 92 49 55
30 juin 1996	Channay / Lathan (37)	Festival centenaire	M. Berge, tél. : 47 24 63 65
30 juin 1996	Rigny Usse (37)	Festival de musique	M. Rolland, tél. : 47 95 57 52
30 juin 1996	Orbigny (37)	Festival	M. Boileau, tél. : 47 94 23 46
5,6,7 juillet 1996	Pontcharra s/Turdine (69)	Festival du groupement des 3 vallées	M. Patay, Féd. musicale du Rhône, tél. : 78 95 08 96
7 juillet 1996	St Trivier de Courtes (01)	Festival du Groupement Bresse-Revermont	M. M. Chagnard, les Aïes, 01560 Courtes, tél. : 74 30 78 36
14 et 15 septembre 96	Mont St Martin (54)	8e Festival international de Musique	La St Martinoise, Mme François, 13 bis, rue du Pont d'Oye, 54870 Montigny/Chiers, tél. : 82 44 91 78
5 et 6 octobre 1996	Ottange (57)	Festival international de musique	Orch. d'hnne de la ville d'Ottange, M. Aveline, 27 rue de la Liberté, 57710 Tressange, tél. : 82 91 02 52

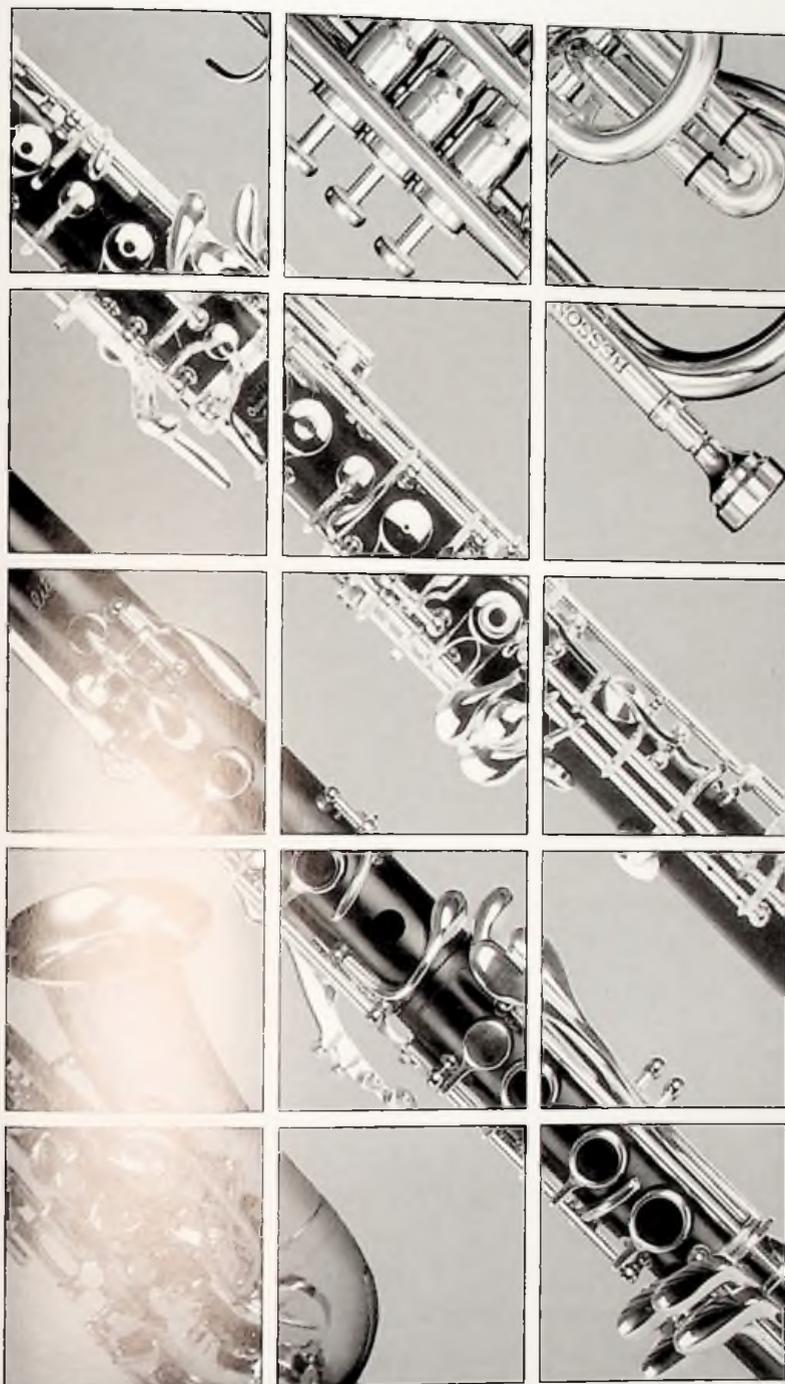
## CONCOURS

22 mai 1996	Strasbourg (67)	<b>48e Concours de Chant choral scolaire du Bas-Rhin</b>	M. Gérard Foltz, 3 rue du Falkenstein, 67800 Hoenheim, tél. : 88 33 36 11 ou M. Charles Reiss, 7 rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg, tél. : 88 31 18 53
du 24 au 26 mai 1996	Seysssel (74)	<b>Grand concours national des batteries-fanfars (UFF et CMF) toutes divisions et formations</b>	Gérard Lambert, office du tourisme, 74910 Seysssel, tél. : 50 59 96 56.
25 mai 1996	Seysssel (74)	<b>Concours international d'ensemble de percussions (C.M.F. et C.I.S.M.)</b>	Michel Betourne, E.M.M.A., 6 rue Georges Marin, 01200 Bellegarde, tél. : 50 56 60 88.
25 et 26 mai 1996	Strasbourg (67)	<b>Concours international pour orchestres d'harmonies</b>	F.S.M.A., Maison des associations, 1 a, Place des Orphelins, 67000 Strasbourg. Tél.: 88 35 11 25
26 mai 1996	Baziège (31)	<b>Concours régional de chorales</b>	M. G. Gervais, 7 rue du Père Colombier, 31450 Baziège, tél. : 61 81 82 71.
26 mai 1996	Bouzonville (57)	<b>Concours national pour orch. d'hnée, fanfares, bat-fanf, orch. d'accordéons et plectres, chorales, tous niveaux</b>	M. J.-M. Georgin, directeur de l'OHVB de Bouzonville, 23 rue Mozart, 57320 Bouzonville, tél. : 87 78 32 42 ou 87 78 52 83.
29 mai 1996	Mulhouse (68)	<b>48e Concours de Chant choral scolaire du Haut-Rhin</b>	M. J.-Pierre Moser, Résidence Orange, 36, rue Anna Schoen, 68200 Mulhouse, tél. : 89 42 68 18.
du 30 mai au 1 juin 1996	Craponne (69)	<b>6e Concours de Chant choral Festiv'Art 96</b>	Commune de Craponne, 1 place du Général de Gaulle, 69290 Craponne. Inscriptions jusqu'au 15/01/96.
9 juin 1996	Forcalquier (04)	<b>Concours national «Guy Meissonier», pour hnée, bat-fanf., chorales, ttes divisions.</b>	M. Didier Raynal, 40 bd La Chêneraie, 04300 Forcalquier.
8 et 9 juin 1996	Mâcon (71)	<b>Concours national pour Hnies, fanfares, batteries-fanfars, orchestres à plectres, chorales, formations juniors, ttes divisions</b>	M. Dumas, Harmonie municipale de Macon, 3 rue de la Préfecture, 71000 Macon tél. : 85 38 15 84
23 juin 1996	Gravelines (59)	<b>Concours national - Festival pour orchestres d'harmonie de fanfare et Batteries-Fanfars</b>	FRSM 59/62, 121 rue Barthélémy Delespaul, 59000 Lille, tél.:20 52 32 82, fax.:20 53 88 85
22 et 23 juin 1996	Moyenneville (80)	<b>Concours pour petits ensembles, musique de chambre et classe d'orchestre</b>	F.M. de la Somme, 61 rue St Fuscien, 80000 Amiens, tél.: 22 91 48 94, fax. : 22 92 49 55.
7 et 8 juillet 1996	Thonon-les-Bains (74)	<b>Concours national pour orchestres harmonies fanfares, toutes divisions</b>	M. Michel Mermin, route de Commerlinges, 74200 Allinges, tél. : 50 71 76 65.
27 octobre 1996	Villeneuve d'Ascq (59)	<b>Concours national pour chorales et symphonies</b>	F.R.S.M. 59/62, 121 rue Barthélémy Delespaul, 59000 Lille

du 9 au 10 mai 1997	Aix les Bains (73)	Concours international d'harmonie (C.I.S.M.)	C.M.F., 103 bld de Magenta, 75010 Paris, tél. : (1) 48 78 39 42.
29 juin 1997	Les Karellis (73)	Concours national de chant choral	Fédération musicale de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél./Fax: 79 62 51 05
<b>CONGRES</b>			
19 mai 1996	Rethel (77)	Congrès - Festival de la Fédération musicale des Ardennes	Mlle Harbulot, 2 rue Jambon, 08110 Carignan, tél./fax: 24 22 02 34
9 juin 1996	Virieu le Gand (01)	Congrès départemental de la Fédération musicale de l'Ain	M. André Lamaison, 01510 La Craz Virieu Le Grand, tél: 79 87 81 86
15 juin 1996	Poule les Echarmeaux (69)	Congrès départemental du Rhône	M. Patay, Féd. musicale du Rhône, tél.: 78 95 08 96
27 octobre 1996	Langeais (37)	Congrès de l'UDESMA 37	M. Aubert, tél. : 47 52 12 20
27 octobre 1996	Montigny les Metz (57)	Congrès ordinaire de la fédération des sociétés musicales de Moselle, Meurthe et Moselle et Meuse	M. J.-Marie Georgin, président, 23 rue Mozart, 57320 Bouzonville, tél. : 87 78 52 83
<b>STAGES</b>			
du 30 juin au 6 juillet 1996	Cublize (69)	stage d'orchestre, colonie musicale 9-14 ans	Fédération musicale du Rhône, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon, tél. : 78 95 08 96
du 6 au 13 juillet 1996	Les Karellis (73)	Stage de formation et de réalisation chorale : technique vocale, pédagogie de la voix, direction de chœurs	M. Robert Combaz, Fédération musicale de Savoie, 96 rue du Nivolet, 73000 Chambéry, tél. : 79 62 51 05
du 15 au 27 juillet 1996	Savigny (69)	stage de direction	Fédération musicale du Rhône, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon, tél. : 78 95 08 96
du 3 au 18 août 1996	Uzes (30)	Stages : orch. d'harmonie (9-17 ans, 2ans prat.min), piano (9-17 ans, niv. fin 1er cyc.)	ASPAM, 10 rue des canaries, 30700 Uzes, tél. : 66 03 04 03
du 10 au 18 août 1996	Uzes (30)	Stage direction orchestre (à partir de 16ans, niv. élem. 2, fin 2e cycle)	ASPAM, 10 rue des canaries, 30700 Uzes, tél. : 66 03 04 03
du 26 au 31 août 1996	Aubrac (12)	Stage de l'orchestre d'harnie Junior de l'Aveyron	Serge Hugonnet, 1 rue des acacias, 12100 Villefranche de Rouergue, tél. : 65 45 35 16
du 26 au 31 août 1996	Bar/aube (10)	Stage direction orchestre , et de perfec. instr.l sur instr. harmonie	Mlle Harbulot, 2 rue Jambon, 08110 Carignan, tél./fax: 24 22 02 34
du 26 au 31 août 1996	Brachay (52)	Stage pour instruments de batteries-fanfares	Mlle Harbulot, 2 rue Jambon, 08110 Carignan, tél./fax: 24 22 02 34



# BUFFET CRAMPON



L'instrument de tous les succès



5, rue Maurice Berteaux F-78200 Mantes-la-Ville Tél. (1) 30 98 51 30 Fax (1) 34 78 79 02

BOOSEY & HAWKES

# Editions Robert Martin

## DÉPARTEMENT INSTRUMENTS

Le distributeur français  
qui s'investit dans plus de disponibilité  
et d'engagement auprès de sa clientèle

- Un catalogue illustré en couleurs vous proposant les plus grandes marques actuellement sur le marché : Bergerault, Besson, Buffet-Crampon, Capelle, Couesnon, Courtois, Leblanc, Noblet, Ludwig, Paxman, Premier, Selmer, Sonor, Tama, Yamaha, Yanagisawa...
- Garantie étendue à 2 ans.
- Des devis sur simple demande.
- Un atelier de réparations, spécialisé dans les instruments à vent, qui est apprécié par de nombreux artistes professionnels.
- "LE CERCLE DES ARTISTES ASSOCIÉS" qui mettent leur professionnalisme à votre service en testant pour vous la fiabilité de chaque instrument vendu.
- Des promotions d'instruments de haute qualité et de grandes marques.
- Dépositaire exclusif pour la France des embouchures SLOKAR (trompette, cornet, bugle, alto, trombone, baryton, euphonium, trombone-basse, tuba).

*Demandez  
nos  
catalogues !*

*Questionnez  
nous !*

*Faites appel  
à nos services !*



**Editions Robert Martin**  
106, Grande-Rue de la Coupée  
71850 CHARNAY-LES-MACON  
Tél. 85 34 46 81 - Fax 85 29 96 16